

Les Caraïbes insulaires et autres Amérindiens

Pierre Bonnet

2010



Famille d'Amérindiens caraïbe, telle qu'imaginée par John Gabriel Stedman en 1818

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies et les reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Sommaire

- Chapitre I La guerre des épices
 - 1.1 La course vers les épices
 - 1.2 De Palos aux Antilles : 1^{er} voyage de Colomb
 - 1.3 La rencontre avec les Caraïbes : 2^{ème} voyage de Colomb
 - 1.4 Les Espagnols négligent les Petites Antilles
 - 1.5 La guerre entre les Espagnols et les Caraïbes
 - 1.6 L'arrivée des autres Européens
 - 1.7 La Guadeloupe et ses épices
- Chapitre II Des Paléo-Indiens aux Caraïbes
 - 2.1 La migration des Calibis
 - 2.2 L'installation victorieuse des Caraïbes
 - 2.3 Le cannibalisme
 - 2.4 Le mythe de l'anthropophagie
 - 2.5 La description d'une scène de cannibalisme
- Chapitre III L'arrivée des premiers Européens aux îles
 - 3.1 La Karukéra avant l'installation des Français
 - 3.2 La première rencontre avec les Caraïbes
 - 3.3 Leurs comportements avec les étrangers
 - 3.4 Les autres îles occupées par les Caraïbes
- Chapitre IV La vie sociale des Caraïbes
 - 4.1 Le mode de vie communautaire
 - 4.2 L'emplacement des villages caraïbes
 - 4.3 Les occupations du lever au coucher
 - 4.4 La vie quotidienne des caraïbes
 - 4.5 Quand les filles ont leurs premières règles
 - 4.6 Le mariage et la famille des caraïbes
 - 4.7 La punition de l'infidélité
 - 4.8 La grossesse et la naissance
 - 4.9 L'enfance des caraïbes
 - 4.10 Le caraïbe en famille
 - 4.11 Les fêtes des caraïbes
 - 4.12 Les repas des caraïbes
 - 4.13 Leurs grands vin de réjouissance
 - 4.14 La musique et la danse
 - 4.15 Le respect des vieux, le calcul et le calendrier des Caraïbes
 - 4.16 La manière de pleurer et d'enterrer les morts
- Chapitre V Les croyances des Caraïbes
 - 5.1 Les Esprits
 - 5.2 La crainte des Esprits
 - 5.3 Les chamans caraïbes
 - 5.4 La rencontre avec Cheemin
 - 5.5 L'au-delà des Caraïbes
 - 5.6 Leurs superstitions
 - 5.7 Les mythes et croyances

Chapitre VI	Les Caraïbes et leur environnement
6.1	Pourquoi la Karukéra ?
6.2	La Karukéra dans la Caraïbe
6.3	Le climat de la Karukéra
6.4	Les différents milieux biologiques
6.5	La fertilité du pays
6.6	Les oiseaux
6.7	Les poissons et crustacées
6.8	Les animaux terrestres
6.9	Les incommodités qui se trouvaient aux îles
Chapitre VII	Les techniques des Caraïbes
7.1	Le village caraïbe et ses habitations
7.2	L'ameublement des Caraïbes
7.3	La construction d'une pirogue
7.4	La division sexuelle du travail
7.5	L'économie primitive
7.6	Le travail de la pierre
7.7	La céramique
7.8	La vannerie
7.9	Le travail du coton
7.10	La pêche et la chasse
7.11	La culture sur brûlis
7.12	L'alimentation
7.13	L'habillement et les parures du corps
7.14	La préparation du pétun
Chapitre VIII	Les maladies et les médecines des Caraïbes
8.1	Les médecins caraïbes
8.2	Les maladies et la pharmacopée des Caraïbes
Chapitre IX	La guerre
9.1	Les armes des Caraïbes
9.2	L'initiation à la guerre
9.3	Les épreuves pour devenir chef de guerre
9.4	Leurs délibérations avant d'entreprendre une guerre
9.5	Le récit d'une expédition
9.6	Leurs techniques de combat
9.7	La guerre perpétuelle entre Amérindiens
9.8	L'affrontement entre les Caraïbes et les Espagnols
9.9	La première guerre des colons avec les Caraïbes
9.10	Nouvelle guerre contre les Caraïbes
9.11	La paix et la disparition des Caraïbes
Chapitre X	Les Caraïbes face à la colonisation
10.01	Les Caraïbes et les premiers colons
10.02	L'apport des Caraïbes aux premiers colons
10.03	Les autres Amérindiens à Karukéra
Chapitre XI	Les autres amérindiens
Conclusion	

Chapitre I

La guerre des épices

On ne peut pas expliquer le processus de la découverte des Antilles, si on ne connaît pas le commerce des épices.

C'est un commerce très ancien qui remonte à plusieurs siècles avant Jésus-Christ. C'est d'Arabie que les Égyptiens recevaient les aromates destinés à l'embaumement des corps. Ils échangeaient ces produits contre du sel et des plumes d'autruche.

Ces épices sont principalement la cannelle, la muscade, le girofle, l'anis, les piments, le gingembre, le poivre (l'épice la plus chère et qui se vendit au Moyen âge à son poids d'or), mais aussi le sucre pour la conservation des fruits.

Nous avons du mal à concevoir le mode de vie de nos ancêtres, car le progrès a fait disparaître les causes des disettes. Depuis des générations, nous vivons dans une abondance de nourriture et les grands et les grands soucis de nos dirigeants étaient le stockage et l'exportation de nos surplus alimentaires. Chaque année, les médias nous parlent des ravages de la famine dans quelques pays très éloignés de notre cadre de vie.

Nous n'arrivons pas à nous identifier à ces peuples malheureux. Les famines du passé ne nous concernent plus. Il n'en était pas de même pour nos ancêtres, une mauvaise récolte et la disette s'installait avec son cortège de morts, de jacqueries, voire de révolutions comme en 1789.

Nous ne percevons pas l'impact de la gabelle, l'impôt sur le sel. Car pour survivre nos ancêtres achetaient chaque année du sel au prix fort, sous la contrainte. Car le sel avait deux fonctions : servir à la conservation de la viande et du poisson et aussi alimenter les caisses de l'État sous la forme de taxe. La meilleure comparaison pour nous est l'impôt sur les carburants (TIPP). Pour le transport et le chauffage, nous avons l'obligation d'avoir du pétrole, donc il est fortement taxé. Il en était pour nos ancêtres, qui avaient un besoin impératif du sel pour leurs salaisons, ils le payaient à un prix majoré de la gabelle. Cette gabelle était plus lourde pour eux que notre taxe sur les carburants est pour nous, car ils étaient très loin de notre pouvoir d'achat.

Nos ancêtres n'avaient aucun moyen de conserver les aliments, sauf à les mettre dans la saumure, qui en transformait le goût. Au Moyen Age, un premier pas a été fait avec la fabrication de pâtés par les pâtisseries, qui permettait de donner à la viande une durée de vie plus longue aux prix de la transformation du goût. Mais en Europe, les préparations culinaires restaient fades, par manque d'épices.

Les épices étaient rares et chères car elles venaient toutes de l'Inde par bateau jusqu'en Arabie, puis elles étaient acheminées par caravane, soit par la voie de l'ouest jusqu'en Égypte où les Vénitiens et les Génois les achetaient et les transportaient en Europe, soit par la voie de l'est, jusqu'à Constantinople et allaient soit en Europe du Nord, soit en Russie.

Les Arabes, maîtres de la péninsule Arabique, furent enrichis par ce commerce. Ils décidèrent d'éliminer les intermédiaires en s'emparant de l'Égypte, puis de l'Afrique du Nord et de la péninsule Ibérique. Cette expansion économique fut masquée par le motif avoué et honorable de la religion.

Les croisades eurent pour objectif officiel la libération du tombeau du Christ, mais aussi d'ouvrir une route directe d'accès au commerce des épices. Les conquêtes des croisés

firent passer aux mains des Francs cette source de richesses et leur assurèrent la liberté du commerce pour les marchandises de la Grèce, de Syrie et d'Égypte, et par conséquent, pour celles des Indes. Mais après plusieurs siècles d'efforts, les croisés perdirent la terre sainte.

Après une longue conquête de l'Anatolie et un siège difficile le 29 mai 1453, les Turcs Ottomans entraient dans Constantinople et il n'y eut plus d'Empire Romain d'Orient. Ce fut un choc pour l'Occident, qui prit conscience de la grave menace des Musulmans.

Pour acquérir la liberté du commerce avec l'Inde, il fallait une route maritime directe par le sud contournant l'Afrique ou par l'ouest à travers l'océan Atlantique.

1.1 La course vers les épices

Sous l'impulsion d'Henri le navigateur, fils de Jean Ier du Portugal, de nombreuses expéditions maritimes furent organisées afin de découvrir les côtes de l'Afrique et trouver un passage vers les Indes. Barthélemy Diaz doublait le cap de Bonne-Espérance dès 1488 et Vasco de Gama parvenait aux Indes en 1497.

Christophe Colomb fut le premier à préconiser le passage vers l'Ouest pour atteindre la Chine. Il présenta son projet au roi du Portugal Jean II qui refusa, car il considérait que le risque était trop grand et les prétentions du Génois étaient exorbitantes. Ruiné Colomb se rendit à Palos (Espagne) où il fut accueilli au couvent franciscain de La Rabida. Le père Antonio Marchena, cosmographe et astrologue lui apporta un appui total. Des commanditaires étaient prêts à l'aider, mais il fallait l'accord des souverains. Ceux-ci étaient en train d'achever la « reconquista » aux détriments des Maures ; Colomb devait attendre la fin de la reconquête. La prise de Grenade par les rois Catholiques le 2 janvier 1492 lui redonna de l'espoir. Son projet fut accepté par la reine Isabelle grâce à l'intervention des amis de Colomb. Luis de Sandangel et l'évêque Deza firent valoir le risque minime de l'entreprise par rapport au prestige et aux richesses que celle-ci pouvait apporter.

Les capitulations de Santa Fé (17-30 avril 1492) définissaient en plusieurs textes les accords entre les Rois Catholiques et Christophe Colomb : une convention, un brevet de privilège, des lettres de créances à destination du Grand Khan, un passeport et trois ordonnances pour l'armement d'une flottille.

1.2 – De Palos aux Antilles : Ier voyage de Colomb

Antérieurement Christophe Colomb avait navigué de Lisbonne aux comptoirs africains des Portugais. Ces voyages lui avaient permis de découvrir au large des Canaries l'existence de vents permanents du nord-est, les alizés. Il en avait déduit que ces vents pouvaient le porter plus loin vers l'ouest. Ce fut pour cette raison qu'il choisit les Canaries comme point de départ pour la traversée de l'Atlantique.

Le 3 août 1492, il quitta Palos avec ses trois caravelles : la Santa-Maria, la Pinta et la Nina et les bateaux qui voguèrent de conserve vers les Canaries. Du 9 août au 5 septembre, les caravelles firent un arrêt prolongé aux Canaries pour la réparation du gouvernail de la Pinta et une nouvelle voilure pour la Nina. Puis la flotte alla ravitailler dans l'île de La Gomera, une île riche en eau, en viande et en bois, avant la grande traversée.

Le long voyage sur l'océan inconnu allait durer du 8 septembre au 12 octobre sans problème maritime particulier, mais la longueur et la monotonie du voyage développèrent dans les équipages l'angoisse sur les possibilités de retour.

Pour rassurer les hommes, Christophe Colomb leur mentit sur les miles parcourus, car il tenait une double comptabilité du trajet effectuée. Ses estimations étaient basées sur une évaluation erronée du diamètre de la terre qui était plus important que ses prévisions. La déclinaison magnétique effrayait les pilotes ; il les rassura en disant que l'étoile polaire décrivait un petit cercle autour du pôle. Enfin le 11 octobre, les indices d'une terre de multiplièrent et vers 10 heures du soir, une lueur confirma la fin de la traversée (peut-être un feu allumé par les Lucayes pour chasser les insectes).

Colomb et sa flotte étaient arrivées à San Salvador dans les Bahamas. Un notaire en fit le constat devant les indigènes pacifiques. Le 14 octobre la flotte repartit avec 7 indiens qui lui servirent de guide. Celle-ci longea une multitude de petites îles et arriva le 28 octobre à Cuba. Colomb était persuadé qu'il était sur une des possessions du Grand Khan, car les Indiens lui disaient qu'il était à Cubanacan, province orientale de l'île. Ceux-ci lui parlèrent de Cibao, pays de l'or qui ne pouvait être que Cipango (Le Japon).

Il poursuivit son périple jusqu'à Haïti, où il fut très bien reçu par les Taïnos, ainsi que ses compagnons. Ses hôtes étaient paisibles et avaient une civilisation assez avancée. Espagnols et Amérindiens échangèrent des cadeaux : des pacotilles contre de l'or ou quelques épices.

Au cours de son séjour à Haïti que l'Amiral baptisa « Hispaniola », les Espagnols apprirent qu'au sud il y avait des îles peuplées de guerriers belliqueux.

Les Taïnos décrivèrent les Caraïbes comme de féroces anthropophages, dont ils subissaient régulièrement les attaques. Ces raids avaient pour but essentiellement de se procurer des victimes pour des rites anthropophagiques et des épouses esclaves. Christophe Colomb mit en doute ces affirmations jusqu'à la découverte en 1493 de la Guadeloupe.

En poursuivant son périple, le 25 décembre 1492 la Santa Maria heurta un récif à proximité du Cap Haïtien ; l'équipage fut sauvé, mais il était impossible de ramener l'ensemble des hommes en Europe. Il laissa donc trente-neuf volontaires, dans la première base fondée sur l'île du nom de Navidad, sous la protection des Taïnos.

Le 16 janvier 1493, les deux caravelles restantes quittèrent les Antilles pour le retour en Europe, avec un peu d'or et quelques épices.

Le retour en Espagne fut triomphal. Les Rois Catholiques décidèrent une nouvelle expédition, afin de coloniser l'île d'Hispaniola.

1.3 La rencontre avec les Caraïbes : 2^{ème} voyage de Colomb

En possession de lettres patentes, l'Amiral alla à Séville pour préparer la seconde expédition avec dix-sept navires, mille cinq cents personnes, des chevaux, des ânes et de nombreuses bêtes. Le 17 septembre 1493, la flotte quitta le canal de Cadix en direction des Canaries où elle arriva le 2 octobre. Le 7 octobre, les navires prirent la route des Antilles.

Voici le récit du docteur Chanca, un témoin oculaire des découvertes :

« Le samedi soir, 2 novembre 1493, l'amiral, comprenant à l'état des vents et au mouvement des nuages que l'on devait être au voisinage d'une terre, fit carguer la grande partie des voiles et ordonna à chacun de monter bonne garde. Ses prévisions étaient justifiées, car on aperçut tout d'abord. Une île basse, sans rade ni port, qu'il appela Desseada (La Désirable) pour le désir que lui et ceux de sa flotte avaient de voir une terre ».

« Aux premières lueurs de l'aube, le dimanche 3 novembre, apparurent deux îles. L'Amiral, pour cette raison, nomma la première (île) Dominica et la seconde fut baptisée Marie-Galante, du nom de son navire. »

« Aussitôt que le jour fut plus avancé, des îles commencèrent à paraître de côté et d'autre, de manière que nous en vîmes six de divers côtés, la plupart assez grandes ».

« On gouverna pour aller à la Dominique, mais l'amiral n'y ayant pas trouvé un port convenable donna ordre de revenir à Marie-Galante ».

« Il y avait dans cette île des futaies d'une si grande épaisseur que c'était merveille et une surprenante diversité d'arbres inconnus à nous tous, les uns avec leurs fruits, les autres en fleurs. Ici nous trouvâmes un arbre dont la feuille avait une odeur de girofle, la plus suave que j'ai sentie. Il y avait là des fruits sauvages de différentes espèces dont quelques matelots eurent l'imprudence de goûter ; et, par ce seul fait, ou de les avoir touchés seulement avec leur langue, leurs figures enflèrent et il leur vint une si grande inflammation accompagnée de douleurs si aiguës, qu'ils paraissaient être en rage. On les soulageait avec des choses froides (sûrement le fruit du mancenillier) ».

« Nous ne trouvâmes personnes dans cette île, ni aucune trace d'homme et nous crûmes qu'elle n'était pas peuplée. »

« Le lundi 4 novembre, l'amiral, étant parti de Marie-Galante, cingla vers une des grandes îles que l'on apercevait au nord-ouest et à laquelle il donna le nom de Sainte-Marie-de-Guadeloupe, pour tenir une promesse faite aux religieux du monastère Notre-Dame de Guadeloupe, en Estrémadure ».

« D'une distance de trois lieues en mer, on pouvait voir sur cette île un pic (la Soufrière) plus haut que le reste des montagnes et duquel coulaient des sources d'eaux vives. L'une d'elles, véritable « chute », jaillissait et tombait avec un tel fracas que le bruit parvenait au navire ». (En fait les deux chutes du carbet, la plus haute des 125 mètres et la seconde de 100 mètres est la plus accessible).

« Lorsque nous fûmes arrivés près de cette île, l'amiral ordonna à une caravelle légère de la côtoyer pour chercher un port. Elle prit donc les devants et, en atteignant la terre, ses occupants virent quelques cases. Le capitaine fit mettre à la mer sa chaloupe et descendit sur le rivage. Il porta ses premiers pas vers les cases où il trouva leurs habitants ; mais dès qu'ils l'aperçurent, ils prirent la fuite ».

« Il entra dans les cases. Les objets que possèdent les Indiens : hamacs, arcs, flèches s'y trouvaient, car ils n'avaient rien emporté. Il prit deux perroquets au plumage mêlé de vert, de bleu, de blanc et de rouge, et gros comme des coqs ordinaires. Il y trouva beaucoup de coton filé ou prêt à l'être, plusieurs couvertures tissées de ce même coton et des vivres. Il emporta un peu de chacune de ces choses et surtout quatre ou cinq ossements de jambes et de bras humains ».

« Aussitôt que nous les eûmes vus, nous soupçonnâmes que cette île était celle qu'habitent les Caraïbes, race qui mange la chair humaine ».

« Cette île était très grande. Nous la longeâmes plus de deux lieux avant de trouver un port ».

« Quelques détachements commandés par leurs capitaines partirent le lendemain, dès le point du jour, pour aller à la découverte, prendre langue et savoir quels gens c'étaient, malgré les soupçons qu'on avait conçus. Les uns revinrent à l'heure du dîner (midi), amenant un garçon d'environ quatorze ans, à ce que l'on sut plus tard. Il dit n'être pas né dans cette île,

mais une autre nommée Borigen (Porto Rico) où il avait été fait prisonnier par les habitants appelés Caraïbes. Les autres se divisèrent et l'un de leurs groupes ramena un petit enfant qu'un homme tenait à la main et qu'il abandonna pour fuir ».

« Diego Marquez, capitaine d'un de ces détachements dans l'île, s'égara avec ses compagnons. On les croyait perdus et mangés par les Caraïbes, lorsqu'ils revinrent au bout de quatre jours. Marquez conduisait avec eux ix femmes et un enfant. Ni eux, ni ceux qui étaient partis à leur recherche ne trouvèrent d'hommes, soit qu'ils s'étaient enfuis, soit selon le rapport de femmes, parce que dix grandes pirogues de guerre, chargées d'hommes, avaient mis à la voile pour aller saccager les autres îles ».

Certaines de ces femmes, qui étaient des captives, nous apprirent à reconnaître leurs dominatrices caraïbes. Celles-ci portaient à chaque jambe deux anneaux de coton tissé, l'un à côté du genou, l'autre près de la cheville ; et comme ils étaient extrêmement serrés, cela leur formait de très gros mollets ».

« Ces captives nous parlèrent de la cruauté des Caraïbes. Ils ne se font jamais de mal entre eux, mais d'un commun accord, s'embarquant dans leurs canots creusés dans des troncs d'arbres, ils vont porter le ravage à cent cinquante lieues de leur pays. Ils emmènent avec eux toutes les femmes qu'ils peuvent surprendre, surtout celles qui sont jeunes et belles. Ils les emploient pour leur service et les considèrent comme leurs esclaves ».

« Ces captives nous disent encore que les Caraïbes mangent les enfants qui naissent d'elles et élèvent seulement ceux que leur donnent les femmes de leur île. Ils conduisent chez eux, pour les conserver comme provision de boucherie, les hommes des autres pays qu'ils peuvent saisir vivants. S'ils sont morts, ils les mangent à l'instant. Ils prétendent que la chair humaine est le met le plus délicieux. Et cela paraît exact, car, dans leurs cases, les os que nous découvrîmes étaient rongés jusqu'à la dernière extrémité, il ne restait plus que ce qui, par sa dureté, ne pouvait être mangé ».

« Tant était, d'ailleurs, la crainte inspirée à leurs captifs par les Caraïbes que le lendemain, quand les embarcations allèrent au rivage pour faire de l'eau et du bois, sept femmes vinrent supplier qu'on les conduise aux navires, indiquant par signes que les gens de l'île les retenaient en esclavage pour les manger. Apitoyés, les matelots les emmenèrent, ainsi que deux enfants et un jeune homme qui venait de s'échapper. Les femmes laissaient entendre qu'elles préféreraient se confier à des étrangers, quels qu'ils puissent être, que de rester parmi ces Caraïbes qui avaient dévoré leurs maris et leurs enfants ».

« Ces mêmes femmes renseignèrent en outre l'amiral sur la situation géographique d'Hispaniola car, bien qu'il lui eût assigné sa place sur ses cartes maritimes, il n'était pas fâché de prendre à ce sujet l'avis des gens du pays ».

« Le dimanche 10 novembre, l'amiral fit lever les ancres et la flotte prit le large ».

« À une première île qu'il rencontra, il donna le nom de Montserrat, à cause de l'escarpement des montagnes qui lui rappelait celles de l'Espagne. Nous avons côtoyé cette île, mais les Indiens que nous conduisions nous avaient dit qu'elle n'était pas habitée parce que les Caraïbes l'avaient dépeuplée, nous ne y arrêtâmes pas. »

« Le soir, nous vîmes une autre île que l'amiral nomma Santa-Maria-Rotonda, pour sa forme si ronde et si unie qu'il semblait qu'on ne put y aborder qu'à l'aie d'échelles. La crainte que nous inspirèrent les bas-fonds relevés à côté de cette île nous détermina à mouiller et nous n'osâmes pas partir qu'il fit jour. »

« Dès le matin, nous aperçûmes une troisième île, qui pouvait avoir dix-huit lieues de côtes ; elle fut baptisée Sainte-Maria-la-Antigua (Antigue). »

« Un autre jour, à l'heure du dîner (vers 11 heures 30) nous arrivâmes à une île qui nous sembla très peuplée, d'après la grande quantité de terres cultivées que nous distinguions. Après avoir mouillé, l'amiral envoya à terre un canot bien équipé. Plusieurs de ceux qui débarquèrent arrivèrent à une peuplade dont les habitants s'étaient cachés. Ils saisirent cinq ou six femmes et quelques enfants dont la plupart étaient captifs ans l'île, parce qu'ils appartenaient également aux Caraïbes ».

« Comme la chaloupe revenait avec la capture qu'elle avait faite, on aperçut, le long de la côte, un canot ans lequel se trouvaient quatre hommes, deux femmes et un enfant. Aussitôt qu'ils eurent découvert la flotte, ils furent saisis d'un tel étonnement que, pendant plus d'une grande heure, ils ne remuèrent pas de place, comme médusés, à environ deux portées de fusil des navires d'où l'on pouvait les observer parfaitement. »

« Les Espagnols qui montaient la barque s'approchèrent alors en serrant de près la terre. L'état de stupéfaction dans lequel se trouvaient ces Indiens fit qu'ils n'aperçurent les nôtres que quand ceux-ci « étaient presque dessus. Ils ne purent donc les éviter quoiqu'ils fissent tous leurs efforts pour fuir ».

« Dès que les Caraïbes reconnurent que la fuite s'avérait impossible, ils saisirent leurs arcs avec une grande audace, et les femmes aussi bien que les hommes songèrent à la défense. Je dis avec une grande audace, parce qu'en effet ils n'étaient que quatre hommes et deux femmes, tandis que les nôtres étaient plus de vingt-cinq ».

« Les Indiens en blessèrent deux : un de deux coups de flèche dans la poitrine et l'autre d'un coup dans le côté ; et s'ils n'eussent pas porté d'écu et une espèce de cuirasse et qu'ils n'eussent pas attaqué immédiatement ces insulaires et chaviré leur canot, la plus grande partie des nôtres auraient été percés de flèches ».

« Après que leur canot eut été renversé, les Indiens se soutiennent sur l'eau en nageant, prenant pied de temps en temps sur certains bas-fonds qui se trouvaient là et tirant encore sur les nôtres qui, malgré tous leurs efforts, ne purent saisir qu'un seul ; on n'y parvint même après l'avoir percé d'un coup de lance dont il mourut à bord du bâtiment où il avait été transporté ».

« Le lendemain, nous partirent e cette île et, naviguant en direction nord-ouest, l'amiral trouva plusieurs autres îles, toutes couvertes d'une végétation puissante. Il nomma la première Sainte-Croix, les autres îles Vierges et, avant d'aller mouiller (jeter l'ancre) à Porto Rico, la flotte s'arrêta en vue d'une île que l'amiral plaça sous le vocable de Saint-Martin ».

Ce récit du docteur Chanca, médecin de l'escadre de Christophe Colomb, décrit les îles visitées, leurs caractéristiques géographiques et les premières rencontres des Espagnols avec les Caraïbes.

À son retour vers l'Espagne, Christophe Colomb repassa le 9 avril 1496, d'abord à Marie-Galante, puis mouilla à la Guadeloupe où les femmes caraïbes s'opposèrent à son débarquement. Il resta neuf jours pour faire des vivres et de l'eau.

L'île de la Grande-Terre n'avait pas été désignée par Christophe Colomb, car vue de la mer, le navigateur ne discerna qu'une seule île : la « Rivière-Salée » (bras de mer qui sépare les eux îles : Basse-Terre de Grande-Terre) n'étant pas visible de la haute mer. Il fallait pénétrer jusqu'au fond u Cul de Sac Marin pour constater qu'il y avait une séparation maritime entre les deux îles.

Il y avait très peu de Caraïbes sur la Grande-Terre, car l'île n'avait pas de rivière et donc peu d'eau potable. Le Moule abritait un village d'Indiens, grâce à une petite source au fond de la baie. Pendant longtemps, les colons pensèrent qu'il était impossible de s'établir dans cette île plate et sèche, dont les mornes peu élevés ne retenaient pas les nuages. L'aridité du sol était aussi aggravée par la nature calcaire de l'île.

1.4 Les Espagnols négligent les Petites Antilles

Avec Christophe Colomb, l'ensemble des îles des Antilles fut connu des Espagnols, mais ils négligèrent rapidement les petites îles où il n'y avait ni or, ni pierres précieuses. Par ailleurs, les Caraïbes peuplaient presque toutes les Petites Antilles et, ils avaient eu connaissance des traitements infligés par les Espagnols aux Taïnos (Arawaks) réduits aux travaux forcés.

Christophe Colomb avait fait des captifs, lors de son premier passage en Guadeloupe. En représailles, il subit les attaques des Caraïbes, quand il s'arrêta pour faire l'aiguade en 1496 au Vieux-Fort. Pendant un siècle et demi, les Espagnols seront en lutte ouverte avec les Caraïbes qu'ils n'arriveront jamais à réduire.

À partir de 1518, la conquête du Mexique par Hernan Cortes et en 1531, celle du Pérou par Francisco Pizarro, va pousser les Espagnols à délaisser les îles au profit du continent. La pression des corsaires et des flibustiers venant de toutes les nations maritimes européennes poussera de plus en plus à la mise en convoi des navires pour mieux les protéger.

Les îles encore occupées par les Espagnols seront de moins en moins peuplées. Vers 1600, Hispaniola n'aura que 10.000 Blancs et Cuba environ 3.000 Blancs. La population indienne a quasiment disparu du fait des mauvais traitements et surtout des maladies venues d'Europe. Pour remédier à cette dépopulation, les Espagnols eurent recours à la traite des Noirs.

1.5 La guerre entre les Espagnols et les Caraïbes

Le premier raid des Caraïbes dont nous avons connaissance après l'arrivée des Espagnols a eu lieu en 1509 sur l'île de Porto-Rico. Il y eut ensuite de nombreuses attaques (environ une par an) contre diverses îles occupées par les Espagnols sans compter les raids contre le Ignéris.

Par exemple, en octobre 1520, cinq pirogues avec 150 guerriers caraïbes attaquèrent Porto Rico. Ils débarquèrent à la rivière Humacao et tuèrent de nombreux espagnols et indiens. Après vingt jours passés sur l'île, ils partirent avec 50 indiens captifs. En 1516, Ponce de Léon, à la tête de trois bateaux, essaya de s'installer en Guadeloupe. Les Espagnols voulaient enlever des Indiennes, furent attirés dans une embuscade et massacrés par les Caraïbes. En 1520, Antonio Serrano fit une nouvelle tentative, qui échoua elle aussi.

L'affrontement entre les Espagnols et les Caraïbes durera cent cinquante ans. Les nombreux raids des Caraïbes sur Porto Rico et Hispaniola firent des morts, mais surtout causèrent une certaine peur de ces guerriers. Pour leur part, les Espagnols organisèrent de nombreuses expéditions punitives sur les îles du sud.

1.6 L'arrivée des autres Européens

Jusqu'à une période récente, la conception dominante était que les Espagnols n'avaient jamais songé à coloniser les Petites Antilles, car elles étaient dépourvues d'or et peuplées par les féroces Caraïbes. On croyait également que Pierre Belin d'Esnambuc était le premier Français à avoir débarqué dans les îles.

Il est certain maintenant que les Espagnols ont multiplié les tentatives de colonisation des Petites Antilles, sans succès à cause des Caraïbes. D'autre part, les Français étaient présents sur les îles, soixante-quinze ans avant Belin d'Esnambuc.

Les grandes îles du nord : Hispaniola, Cuba et Porto Rico suffisaient aux conquérants, qui n'avaient pas les moyens de tout occuper et de tout exploiter. Peu à peu, les Espagnols s'en désintéressèrent au profit du Mexique (Campèche) d'abord, puis du Pérou (Terra Ferma) qui se révélait plus lucratifs. C'est ainsi que fut abandonnée la partie occidentale d'Hispaniola que les Français occupèrent (Haïti), les Espagnols restant dans la partie orientale (République Dominicaine).

Les petites îles, délaissées par les Espagnols, devenaient les repaires de flibustiers. En Guadeloupe, les Caraïbes recevaient les flibustiers, qui abordaient pour réparer les avaries ou simplement pour faire de l'eau.

Les Indiens moins bien équipés sur le plan technologique avaient besoin de vastes espaces pour survivre au moyen de la chasse, de la pêche, de la cueillette et de culture sur brûlis. Ils étaient directement menacés. Par l'intrusion des nouveaux arrivants.

C'est dans ce monde vide que va s'exercer l'effort de colonisation des Français, des Anglais et des Hollandais.

En 1620, les Anglais s'emparaient de la Barbade, de Nevis, de Montserrat et d'Antigua. En 1621, les Hollandais prirent Saint-Martin, Saint-Eustache, Aruba, Bonaire et enfin Curaçao en 1634.

En 1625, Pierre Belain d'Esnambuc débarqua Saint-Christophe, le même jour que sir Warner. Le Français et l'Anglais partagèrent l'île et fixèrent des limites.

En 1629, Anglais et Français se partagèrent l'île de Saint Vincent.

1.7 La Guadeloupe et ses épices

Le 28 juin 1635, de l'Olive et du Plessis débarquèrent à la Guadeloupe à la Pointe d'Allègre, avec cinq cents hommes. C'est le début de la colonisation de l'île.

Les Caraïbes troquaient avec les colons : « pierres vertes », hamacs, perroquets, etc. contre couteaux, des fusils, de la toile à voile, et, plus tard de l'eau de vie.

De 1643 à 1759, la ville de Basse-Terre était le grand centre d'activité commerciale de la Guadeloupe suivie du Moule et de Sainte-Anne.

Elle perdit de son importance vers 1763, dès la fondation de la ville de Pointe-à-Pitre, qui, avec la sécurité de son port, devenait la rade la plus fréquentée des Antilles.

En 1644, la fabrication du sucre commençait à la Guadeloupe. Jusqu'à cette date, l'argent n'avait pas cours dans le pays ; le système était le troc des marchandises et la vente à crédit que les négociants métropolitains consentaient aux planteurs. La contrepartie du crédit fut que les colons leur réservèrent une partie de leurs récoltes futures.

En 1671, une ordonnance, rendue le 13 février par De Baas, gouverneur général des Iles d'Amérique, fixa à la Guadeloupe, à un pour cent, c'est-à-dire à une livre pour chaque cent livres de marchandises, l'impôt sur les marchandises d'épicerie, payable à l'arrivée des vaisseaux après déchargement des marchandises et avant embarquement à l'égard de celles sortant.

Dans « « la Quinzaine en Guadeloupe » n° 38 du 1^{er} mai 1965, M. Alain Boismery, dans son article : « Les relations commerciales entre Marseille et les Antilles » écrit :

« En 1671, fut aménagée par Gaspard Maurellet la première raffinerie marseillaise travaillant le sucre des Antilles ». Il est dit plus loin que le même Maurellet s'essaya le premier trafic du « bois d'ébène » et, dès 1750, on retrouve des provençaux en Guadeloupe et à la Martinique ... »

En 1674, la Guadeloupe prospère et sa société constituée. Elle possédait 113 sucreries (97 en Basse-Terre, 12 à Marie-Galante et 4 en Grande-Terre) qui fabriquaient 4.375.000 livres de sucre par an. Le coton, le gingembre et le tabac étaient produits à raison de 80 à 100.000 livres chacun.

Le 10 octobre 1679, le vaisseau du Roi « Le Triomphant » revenait à Brest, après avoir établi le commerce français aux Antilles ; il transportait pour Louis XIV le chocolat préparé avec le cacao des premières plantations antillaises.

En 1705, la charge de chocolatier de la reine était créée.

Dans ses lettres à sa fille, Mme de Sévigné racontait les mérites et les désagréments du chocolat :

« Il vous flatte pour un temps, et puis vous allume tout d'un coup de fièvre continue qui vous conduit à la mort ; La marquise de Coëtlogon prit tant de chocolat l'an passé, qu'elle accoucha d'un petit garçon noir comme le diable, qui mourut ! »

En 1720, il y avait 3.650 pieds de cacaoyers en Guadeloupe ; en 1777, il y en aura 45.000.

N'oublions pas l'importance pour la Métropole des productions antillaises. En 1763, la France abandonna le Canada et préféra conserver les Antilles qui tout le long des XVII^e et XVIII^e siècles avaient contribué non seulement à l'enrichissement de la Métropole, mais avaient libéré politiquement l'Europe de la menace arabe, sur le transit des épices.

La guerre des épices était close au profit de l'accès direct des Européens aux pays producteurs et au détriment du transport indirect par caravane à travers le désert d'Arabie.

Chapitre II

Des Paléo-Indiens aux Caraïbes

Les préhistoriens disent que l'homme serait venu d'Amérique centrale ou méridionale bien avant Jésus-Christ.

Selon Edgar Clerc dans *Recherches archéologiques en Guadeloupe* :

« Vers 5000 ans avant Jésus-Christ débute la période méso-indienne. Au début de cette période, pour diverses raisons, dont, sans doute, la diminution du gros gibier due vraisemblablement à la sécheresse qui s'abattit sur le Venezuela après la période glaciaire, les Méso-Indiens éprouvèrent de grandes difficultés à subsister uniquement du produit de leur chasse et gagnèrent la côte nord du Venezuela qui pouvait leur fournir en abondance du poisson et des coquillages, c'est-à-dire les protéines dont ils manquaient. De chasseurs, ils devinrent pêcheurs. Au cours des siècles, ils apprirent à fabriquer des embarcations et à naviguer ; ils occupèrent alors les îles voisines de la côte du Venezuela, puis se répandirent dans les Antilles ».

Les Arawaks se composent d'un ensemble de peuples, formant une grande famille linguistique. Ils partirent du bassin de l'Amazone et se dispersèrent dans toutes les directions à travers une grande partie du sud et du centre du continent américain (Colombie, Bolivie, Venezuela, Mexique) et aussi du sud-ouest des États-Unis (Floride).

Au début de l'ère chrétienne, les « Ignéris », peuplades d'Arawaks, qui connaissaient l'agriculture et la poterie, quittèrent le delta de l'Orénoque et commencèrent à se répandre dans les Petites Antilles, puis dans les Grandes Antilles et enfin aux îles Bahamas.

Durant leurs conquêtes, ils rencontrèrent d'autres peuplades venues de Floride, qu'ils repoussèrent.

« De nature très peu pacifiques, grands céramistes, sculpteurs et agriculteurs, les Arawaks ont introduit de proche en proche, et du sud au nord, la culture du maïs et du manioc sur des monticules de terre, le tissage, les rites funéraires et l'exhumation des morts dans des urnes, le droit matrilineaire exogame et le culte des ancêtres ». (Canals-Frau : Préhistoire de l'Amérique).

« Le travail de la terre et la préparation des aliments, le manioc nécessitant une longue préparation avant d'être comestible, revient aux femmes, de même que la poterie. Les hommes complètent la subsistance par la chasse et la pêche en rivière³. (Allaire : Vers une préhistoire ...).

En Guadeloupe, ils étaient installés en Basse-Terre, dans la région de la Capesterre, des Trois-Rivières et de la Rivière Duplessis ; en Grande-Terre, à l'Anse à l'Eau et de Gros Cap et à Folle-Anse à la Marie-Galante. Les habitations étaient situées en bordure de la mer, sur la côte au vent, près des marigots ou d'une embouchure de rivière, sur une plage ou une des premières collines de la côte, de préférence aux endroits près d'une eau profonde abritée par une barrière madréporique, leur permettant une pêche facile ». (Allaire : Vers une préhistoire ...).

Ils nous ont laissé des roches gravées dites Roches caraïbes.

2.1 La migration des Galibis

Entre 1000 et 1500, une troisième migration partie de l'Amérique du Sud et remonta une à une les îles des Petites Antilles. Les Galibis dominèrent les anciennes populations Arawaks appartenant à l'aire géographique englobant l'Amazonie brésilienne, le delta de l'Orénoque et du Venezuela. Ils possédaient de nombreux traits de culturels communs, c'est-à-dire une conception identique de l'univers et une même attitude à l'égard des êtres et des choses.

Les Galibis ou Kalibis comme les Arawaks appartenait à l'aire géographique englobant l'Amazonie brésilienne, le delta de l'Orénoque et du Venezuela. Ils possédaient de nombreux traits de culturels communs, c'est-à-dire une conception identique de l'univers et une même attitude à l'égard des êtres et des choses.

Les Galibis de « terre ferme » (Karibs) attribuaient les raisons de leur départ du continent sud-américain aux nombreuses guerres, qu'ils durent soutenir contre les Arawaks, leurs ennemis héréditaires. Ils étaient venus aux îles pour combattre et anéantir les Igneris et les Taïnos (Arawaks) habitant les Petites et Grandes Antilles. Mais il serait faux de croire que l'installation des Galibis se soit traduite par un déferlement humain, qui aurait entraîné l'extinction totale des Arawaks.

Selon leur façon de faire la guerre, il est évident qu'il n'y a jamais eu le remplacement d'une population par une autre, car les Caraïbes massacraient les hommes et conservaient les femmes. Ce mélange de fait constitua le syncrétisme culturel de ces divers peuples tout en formant une certaine homogénéité.

À l'arrivée de Christophe Colomb, il existait chez les Caraïbes l'usage de deux langues, celle des hommes qui parlaient le karib et celle des femmes qui utilisaient l'arawak.

2.2 L'installation victorieuse des Caraïbes

Si l'on s'en tient à la tradition orale transmise de génération en génération par les anciens, pour être rapporté jusqu'à nous par les écrits des missionnaires européens, les Caraïbes insulaires descendraient des Galibis de « terre-ferme ». Ils s'étaient détachés du continent pour conquérir les îles.

Le R. P. Breton, auteur du *Dictionnaire caraïbe-français*, a mis en écriture les dires des Indiens :

« ... que le capitaine qui les avait conduits était petit de corps, mais grand en courage, qu'il mangeait peu et buvait encore moins, qu'il avait exterminé tous les naturels du pays à la réserve des femmes, qui ont toujours quelque chose dans leur langue, que pour conserver la mémoire de ses conquêtes, il avait fait porter les têtes des ennemis (que les Français ont trouvés) dans les antres des rochers qui sont au bord de la mer, afin que les pères fissent voir à leurs enfants et successivement à tous les autres qui descendaient de leur prospérité ».

Ils m'ont dit qu'ils avaient des rois, que le mot Abouyou était celui de ceux qui les portaient sur les épaules : et que les Caraïbes qui avaient leur carbet au pied de la Soufrière de la Dominique, au-delà d'Amichon, étaient descendus 'eux, mais je ne leur demandai pas si leurs rois avaient commencé dès ce capitaine qui avait conquis les îles et quand ils ont cessé de régner ».

D'après ce récit, qui relate un ensemble d'évènements cohérents, structurés dans le temps, on peut retenir plusieurs faits ; la tradition veut que ces populations se soient fixées en premier lieu sur le piton volcanique de la Soufrière de la Dominique (Amichon) ; c'est

seulement alors qu'elles occupèrent successivement l'île voisine de la Guadeloupe, et toutes celles formant l'Archipel des Petites Antilles. Puis, en souvenir de cette bataille victorieuse où tous les natifs furent massacrés, à la réserve des femmes, ces hommes échangèrent leur nom de Galibis contre celui de leur chef appelé « Kallinago ». Il s'agit ni plus ni moins de l'ancêtre éponyme, fondateur du clan caraïbe insulaire.

Ce dernier avait un rôle plus sociologique que religieux, car les Caraïbes ne lui dédiaient aucun culte.

2.3 Le cannibalisme

On a beaucoup insisté sur la manière dont les Caraïbes tuaient et mangeaient leurs ennemis, sauf les femmes et les enfants qui étaient épargnés.

Les Espagnols furent témoins des guerres que menaient les Caraïbes contre les Arawaks. Aussi le nom de Caniba en Arawak a donné naissance par glissement linguistique au mot « cannibale » dans les langues européennes. Ces témoignages bien qu'authentiques souffrent d'exagération, car il s'agissait souvent de cas isolés.

En revanche, chez les Aztèques, les peuples soumis devaient chaque année livrer un nombre élevé de jeunes gens destinés à être sacrifiés au dieu du Soleil « Huizilopochtli » auquel il fallait ajouter des prisonniers de guerre. On peut affirmer que les Aztèques étaient de vrais cannibales par la régularité de ces sacrifices, qui étaient suivis par la consommation, voire la commercialisation, de la chair des sacrifiés.

Dans son livre « La mêlée sociale », Georges Clemenceau rapporte qu'à la fin du XIX^e siècle, on trouvait sur les marchés de l'Afrique équatoriale des individus, hommes et femmes, sur lesquels chacun marquait le morceau qu'il désirait acheter pour manger. Lorsque tout était vendu, la victime était abattue, découpée et les morceaux attribués aux acheteurs. Georges Clemenceau termine par ces mots : « Si nous apportons avec la civilisation l'interdiction du cannibalisme, n'allons-nous pas les condamner à la famine ? »

2.4 Le mythe de l'anthropophagie

Depuis la nuit des temps, l'anthropophagie a été le fait de l'ensemble de l'humanité. Dans l'Antiquité, les mythes grecs rapportaient de nombreux cas de cannibalisme, par exemple : Cronos dévorant ses enfants. Selon Homère, les cyclopes étaient cannibales et ne craignaient pas les Dieux. Plusieurs peuples étaient nécrophages.

Le capitulaire de Charlemagne de 789 fut un des premiers textes à se préoccuper des actes de cannibalisme : « Si quelqu'un, trompé par le diable croit qu'une femme est une sorcière qui mange des hommes, et que pour cela il la brûle et donne sa chair à manger ou la mange lui-même, il sera puni de la peine capitale ».

Les contes de Charles Perrault racontaient que les ogres dévoraient les petits enfants. C'était une façon élégante d'éveiller la méfiance des jeunes sur les dangers qu'ils pouvaient courir dans la rencontre de personnes inconnues ; mais aussi rappeler que le cannibalisme était une réalité.

Sur le continent américain, les Conquistadors avaient été frappés par les sacrifices humains des Aztèques concernant des dizaines de milliers de personnes chaque année. Le cœur de chaque sacrifié était offert au dieu du soleil « Huitzilopochtli » et déposé dans un réceptacle dit « réceptacle de l'Aigle ». Le reste de leur corps était coupé en morceaux pour la nourriture des hommes et des animaux. D'autres communautés indiennes d'Amérique du

Nord et du Sud pratiquaient le cannibalisme comme les Caraïbes. Les Algonquins, les Hurons et les Iroquois mangeaient leurs ennemis tués au combat. En Amérique du Sud, de nombreuses tribus tuaient et mangeaient leurs prisonniers. D'autres en Amazonie faisaient cuire leurs parents morts et les consommaient afin de leur donner une sépulture.

Pendant la Seconde guerre mondiale, de hauts gradés de l'armée japonaise comme le lieutenant général Yoshio Tachibana et onze membres de son personnel ont été jugés pour avoir décapité et manger un aviateur américain en août 1944 à Chichi Jima et le vice-amiral Mori, pour avoir mangé un prisonnier lors d'une réception tenue en février 1945.

Mais revenons à nos amérindiens de la Guadeloupe. Les Caraïbes ne se mangeaient pas entre eux ; ils ne mangeaient ni les femmes, ni les enfants des autres peuplades sauvages, mais de repaître d'un guerrier ennemi était l'action la plus méritoire qu'ils pussent concevoir.

« La capture des prisonniers, leur sacrifice et la consommation de leur chair, étaient des actes successifs d'un drame rituel à profonde portée religieuse et sociale ». Ce « serait un acte religieux, un sacrifice au sens strict du terme dont l'objet est d'apaiser l'âme d'un parent (pris ou mangé par l'ennemi ou mort de vieillesse ou de maladie) » (Metreaux).

Le cannibalisme s'insérait donc dans les rites funéraires. En consommant la chair du prisonnier, ces populations obéissaient à des esprits qui exigeaient que les victimes fussent sacrifiées. C'était un devoir de la société caraïbe.

2. 5 - La description d'une scène de cannibalisme

Selon Hans Staden dans : « Nus, féroces et anthropophages – 1557 ».

« Il y avait parmi eux un esclave de la Nation Carios, qui est aussi l'ennemie des Tupinambas et alliée des Portugais ; il avait été l'esclave de ces derniers, et s'était échappé. Or, les Sauvages n'ont pas comme coutume de tuer ceux qui s'échappent ainsi, à moins qu'ils ne commettent quelques crimes ; ils les traitent en esclaves et s'en font servir ».

« Il y avait déjà trois ans que cet Indien Carios était parmi les Tupinambas ; et il leur raconta qu'il m'avait vu en accompagner les Portugais à la guerre et tirer sur les Tupinambas. Il ajouta que c'était moi qui l'avais tué un de leurs rois qui avait péri dans un combat quelques années auparavant, et les exhorta fortement à me faire mourir, assurant que j'étais leur plus grand ennemi ; et cependant tout cela était des mensonges, car il était dans ce village depuis trois ans, et il n'y avait qu'un an que (sic) j'étais arrivée à Saint-Vincent quand il s'était sauvé. Je suppliais sans cesse le ciel de me protéger contre ses calomnies ».

« Vers 1554, environ six mois après que j'eus été fait prisonnier, ce Carios tomba malade et son maître vint me prier de lui rendre la santé, afin qu'il pût l'envoyer à la chasse pour nous procurer des vivres, me promettant de m'en donner une partie ; et il ajouta que si je pensais qu'il ne guérirait pas, il le donnerait à un de ses amis pour le tuer, et acquérir du renon pour ce moyen ».

« Il était malade depuis une dizaine de jours, quand, pensant le soulager, j'essayai de le saigner avec la dent d'un animal nommé Paca, que les Sauvages aiguisent à cet usage ; mais je ne pus réussir à tirer du sang. Les Indiens voyant cela, commencèrent à dire : « Puisqu'il ne peut échapper à la maladie, il vaut mieux le tuer ». Je les exhortai à n'en rien faire, parce qu'il pouvait encore guérir ; mais cela ne servit de rien, ils le conduisirent à la cabane du roi Uratinga. Il fallu que deux personnes le portassent, car il était si malade, qu'il ne s'apercevait pas de ce qui se passait. Celui à qui on l'avait livré s'en approcha alors, et lui donna un tel coup sur la tête qu'il lui fit jaillir la cervelle. Ils voulurent alors le manger ; je les

exhortais à n'en rien faire, leur présentant qu'il était malade et que sa chair devenait malsaine. Ils ne savaient à quoi se décider, quand un Indien sortie de sa hutte et lui coupa la tête, mais la maladie l'avait rendue si effroyable, qu'il la rejeta avec horreur. Ils traînèrent ensuite le corps auprès du feu, le firent rôtir, et le dévorèrent en entier, selon leur habitude, à l'exception de la tête et des entrailles qui leur répugnaient, parce qu'il avait été malade ».

« Pendant ce temps, je parcourais les cabanes, où le les trouvais occupés à manger les uns les mains, les autres les pieds ou des lambeaux de corps. Ce Carios que vous faites rôtir, leur dis-je, et que vous mangez, m'a toujours calomnié en assurant que, lorsque j'étais chez les Portugais, j'avais tué. Quelques-uns des vôtres, car il ne m'a jamais vu. Vous s'avez qu'il a vécu quelques années parmi vous en bonne santé. Mais parce qu'il m'a calomnié, mon Dieu s'est irrité contre lui, l'a rendu malade, et vous a inspiré de le tuer et de le manger ; c'est ainsi qu'il traitera tous ceux qui voudront me faire du mal. Ces paroles les effrayèrent, et je remerciai Dieu de la grâce qu'il me faisait ».

Chapitre III

L'arrivée des premiers Européens aux îles

3.1 La Karukéra avant l'installation des Français

L'archipel Guadeloupéen nommée « Caloucaéra » (île aux belles eaux) est composé de deux îles principales, séparées par un étroit bras de mer, la rivière salée « obougoutou » en caraïbe.

La Basse-Terre « Karukéra », île montagneuse et volcanique, était habitée par les Indiens caraïbes. Ils se regroupaient principalement près des rivières et le long de la bande côtière orientale de la Karukéra, c'est-à-dire la région de « Kérabon » (le sud de la Basse-Terre), la mieux arrosée face à l'Océan. Atlantique.

L'autre île, la Grande-Terre, « Kousaaloua », d'origine calcaire, était pratiquement désertée par les Précolombiens, par manque d'eau.

Les Caraïbes semi-nomades, pratiquaient la pêche en mer et dans les embouchures des rivières, ainsi que l'agriculture itinérante du manioc sur brûlis des mornes, dans la région de Kérabon.

À l'arrivée des premiers colons français, le milieu végétal était pratiquement intact de toute destruction. Selon Auguste Lacour dans son « Histoire de la Guadeloupe » :

« Lors de l'arrivée des Européens, excepté la tête et les flancs arides de la Soufrière, du reste presque toujours cachés par les nuages et la vapeur des fumerolles du volcan, les rares clairières où les Caraïbes plantaient leur manioc et leurs patates, ne formant pas de tache sur l'immense forêt, l'île entière apparaissait couverte de bois ».

« Sauf les cochons apportés par les Espagnols, cochons devenus sauvages et multiplies à ce point, que le R. P. Jean-Baptiste Du Tertre assure que, dans les premiers temps de la colonisation, sans s'éloigner des habitations, un chasseur, dans la matinée, en abattait trente à quarante, on n'y voyait aucun des animaux domestiques ou sauvages de l'Europe. On comptait seulement quatre espèces de quadrupèdes : le manitou, le tabou, l'agouti, et le pilori ou rat musqué. Tous étaient bons à manger, mais petits, le plus gros n'ayant que la taille d'un fort gros cochon de lait. L'agouti seul a résisté à la destruction générale et se trouve encore dans les montagnes ».

Par contre, les espèces d'oiseaux étaient variées ; sans parler de l'oiseau-mouche (colibri) et des autres oiseaux qui existent encore, bien qu'en quantité très réduite, on y voyait la perruche criarde, l'ara au riche et brillant plumage. De toutes les îles, le perroquet de la Guadeloupe était le plus beau. De la grosseur d'une poule ordinaire de basse-cour, il avait le bec et les yeux bordés d'écarlate ; le dos d'un vert brun ; la tête, le cou et le jabot étaient violets avec un mélange de vert et de noir formant couleur changeante ; les plumes des ailes noires, jaunes, vertes et rouges ; de petites plumes, groupées sur chaque gros des ailes de la forme et la couleur d'une rose ».

« Le soir, des myriades de mouches luisantes parcouraient et éclairaient la forêt ».

« La mer était on ne peut plus poissonneuse ; des tortues en quantité sans nombre se promenaient sur le rivage. Il suffisait, en quelque sorte, de se baisser et d'étendre la main pour faire une provision de coquillages et de crustacés d'espèces aussi variés dans la forme que dans la grosseur. Un sol riche et libéral fournissait, sans culture, des racines excellentes dont

les principales étaient l'igname, la couscous (sic), le malanga, et des fruits divers, quelques-uns d'une grosseur presque fabuleuse ; entre tous on remarquait l'ananas et la banane ».

« Sur cette terre et dans les bois vivait une race d'hommes qui n'est plus. D'après le nombre des guerriers présents aux combats lors de la funeste et injuste guerre de l'Olive (le second gouverneur de la Guadeloupe), celui des femmes était de beaucoup supérieur à celui des hommes, nous estimons que la population de l'île s'élevait de vingt à vingt-cinq mille individus ».

NB – L'appellation de : Basse-Terre ne signifie pas que l'île est plate, mais indique aux navigateurs qu'elle est située plus bas dans le vent dominant venant de l'est.

3.2 La première rencontre avec les Caraïbes

Lors de son premier voyage, Christophe Colomb apprit l'existence des Caraïbes (nation guerrière) qui semaient la terreur à Hispaniola. Au cours de son deuxième voyage, il rencontra pour la première fois, à son arrivée en Guadeloupe en 1493. Les Caraïbes étaient peu nombreux, environ 20 000 lors de l'arrivée de l'Olive et de Duplessis. Ils ont complètement disparu depuis.

Avant les Caraïbes, il y avait eu les Ygneris, tribu du groupe Arawak. Les premiers chroniqueurs ont constaté que les hommes (« Kallinagos ») et les femmes (« Kalliponam ») ne parlaient. La même langue. Certains ont déduit que les Caraïbes étaient installés depuis peu.

L'étude des gisements fixe leur arrivée vers le XI^e siècle.

Ils se désignaient les habitants des terres fermes de Balouöori, qui vient de Ballouô, signifiant terre. Les Caraïbes n'étaient pas les habitants primitifs. Ils sont venus des bords de l'Orénoque. Ils auraient chassé ou massacré les aborigènes, à la réserve des femmes.

Le Père Labat raconte sa rencontre avec les Caraïbes :

« Ils étaient quarante-sept dans deux bâtiments qui les avaient apportés, hommes, femmes et enfants. La taille des hommes est pour l'ordinaire au-dessus du médiocre. Ils sont tous bien faits et bien proportionnés, les traits du visage assez agréables ; il n'y a que le front qui paraît un peu extraordinaire, parce qu'il est fort plat et comme enfoncé. Ils ne naissent pas comme cela, mais ils forcent la tête de l'enfant à prendre cette figure en mettant sur le front du nouveau-né une petite planche liée fortement derrière la tête, qu'ils y laissent jusqu'à que le front ait pris sa consistance et qu'il demeure aplati de manière que sans hausser la tête, ils voient presque perpendiculairement au-dessus d'eux. Ils ont tous les yeux noirs et assez petits, mais la figure ou la disposition de leur front les fait paraître d'une grosseur fort raisonnable ».

« Tous ceux qui étaient dans ces deux bâtiments, jeunes et vieux, avaient les dents fort belles, blanches et bien rangées. Ils ont tous les cheveux noirs, plats, longs et luisants. À l'égard de la couleur, elle est naturelle ; mais pour le lustre, c'est l'effet de l'huile de « carapat » (ricin) ou autre huile dont ils ne manquent jamais de frotter tous les matins. Pour leur teint, il est difficile d'en juger, car ils se peignent tous les jours avec du « roucou » détrempe dans l'huile de carapat, ou. -Palma Christi (palmiste), qui les fait ressembler à des écrevisses cuites ».

« Cette couleur leur sert d'habillement : outre l'agrément qu'elle leur donne, du moins selon leur goût, elle conserve leur peau contre l'ardeur du soleil qui la ferait crevasser et les défend contre les piqûres des moustiques et des maringouins. Lorsqu'ils vont à la guerre, en festin ou en quelque visite de conséquence, leurs femmes ont soin de leur faire des

moustaches et plusieurs raies noires sur le visage et sur le corps avec du jus de pomme de « janapa ». Ces marques durent neuf jours, après quoi elles s'effacent, et il faut recommencer à broder le justaucorps (refaire le vêtement). J'en vis quelques-uns qui étaient chamarrés de cette manière. Rien à mon sens n'est plus désagréable, et rien au leur n'est plus galant et mieux entendu : telle est la diversité des goûts ».

« Tous les hommes avaient une petite corde autour des reins qui leur servait à soutenir une bande de toile de cinq à six pouces de large qui couvre en partie leur nudité. Les enfants mâles de dix à douze ans n'avaient sur le corps que cette petite corde sans bande de toile, destinée uniquement à soutenir leur couteau »

« Les femmes sont plus petites que les hommes, assez bien faites et grasses. Elles ont les yeux et les cheveux noirs, le tour du visage rond, la bouche petite, les dents forts blanches, l'air plus gai et riant que les hommes ; avec tout cela elles sont bien réservées et fort modestes ; elles sont rocouées, ou peintes en rouge, comme les hommes, mais simplement et sans moustaches ni lignes noires. Leurs cheveux sont attachés derrière la tête avec un cordon de coton. Leur nudité est couverte d'un morceau de toile de coton ouvragé et brodé avec de petits grains de rassades (ceinture de laine chez les colons et de coton chez les Caraïbes) et aussi les perles de verre de différentes couleurs, garni par le bas d'une frange de « rassades » d'environ trois pouces de hauteur. Ce « camisa », c'est ainsi qu'on appelle cette ouverture, a huit à dix pouces de long sur quatre à cinq pouces de haut, non compris la hauteur de la frange. Il y a, à chaque bout une petite corde de coton qui le tient lié sur les reins ».

« La plupart de ces femmes avaient au col plusieurs colliers de « rassades » de différentes couleurs et grosseurs, qui leur pendaient sur les seins, et des bracelets de même espèce à cinq ou six rangs aux poignets et au-dessus des coudes, avec des pierres bleues ou « rassades » enfilées qui leur servaient de pendants d'oreille. Les petits enfants de l'un et l'autre sexe, depuis ceux qui étaient à la mamelle jusqu'à ceux de huit à dix ans, avaient des bracelets et une ceinture de grosses rassades autour des reins ».

Les colliers de perles de verre ou « rassades » sont postérieurs à l'arrivée de Christophe Colomb. Avant Colomb, il est probable que les femmes portaient uniquement des « rassades » de coton.

Selon H. de Lalung :

« Les Caraïbes avaient les pieds larges et épatés parce qu'ils ne portaient point de chaussures ; de là un durcissement plantaire qui facilitait la marche dans les bois, et leur permettait d'escalader aisément les rochers ».

« Les femmes, elles aussi, allaient nu-pieds, mais s'affublaient, dès leur pus tendre jeunesse, d'une certaine demi-chausse de coton – l'on dirait aujourd'hui une socquette – tissée sur la jambe même et qui prenait depuis la cheville jusqu'à la naissance du mollet, et d'une autre, large de quatre doigts, au-dessous du genou. Ces demi-chausses étaient terminées par des ourlets tissés de jonc et de coton, de sorte qu'ils faisaient rebondir le mollet de deux-côtés ».

« Cet ornement bizarre était d'autant plus estimé des jeunes filles et des femmes qu'il constituait une marque distinctive de leur liberté – les esclaves n'en portaient jamais. Mais il était néanmoins très incommode, voire douloureux, car si ces demi-chausses venaient à être mouillées, elles se rétrécissaient si fort que les malheureuses en pleuraient parfois. Aussi prenaient-elles soin de les enduire extérieurement d'huile et de résine, afin que l'eau n'y pénètre pas. Lorsqu'elles s'embarquaient dans les pirogues, leurs maris les portaient. Mais vous ne devineriez jamais la façon dont elles passaient les rivières sans se mouiller les

jambes. Celles qui avaient des demi-chausses plus larges les faisaient asseoir, puis les soulevaient par les pieds, elles tiraient leurs compagnes qui suivaient, mais marchant sur les mains ».

« Tous les Caraïbes avaient des cheveux noirs, plats et forts longs. Ils taillaient avec des herbes tranchantes (de nos jours : herbes coupantes) ceux de devant de la tête jusqu'à la moitié du front. Ils séparaient les cheveux de devant d'avec ceux de derrière par une raie qui allait d'une tempe à l'autre, et laissaient pendre, de chaque côté, une touffe, rappelant l'oreille d'un basset. Tout le reste était tiré derrière, peigné et ajusté fort proprement avec des aiguillettes de coton, qui garnie à leurs extrémités de petites houppes de diverses couleurs, ou bien de dés à coudre percés, de grains de cristal et autres semblables bagatelles. Ils fichaient dans ce chignon des plumes de perroquets et quelquefois s'en faisaient des couronnes ».

« À part les touffes de cheveux qui descendaient sur les oreilles, la coiffure des femmes étaient la même que celle des hommes, mais elles n'y ajoutaient jamais de plumes ».

« Les Caraïbes considéraient comme un privilège leur opulence capillaire, et ils interdisaient à leurs esclaves d'avoir les cheveux longs ».

« Par contre, ils se brûlaient les poils des jambes et des bras et ne portaient point de barbe. S'il leur en venait, ils l'arrachaient poil à poil, avec la pointe d'un couteau. C'était un de leurs passe-temps favoris, les jours de pluie. Ils s'étonnaient de voir certains Français laisser croître leur barbe et disaient que c'était une grande difformité ».

« Les Caraïbes vivaient nus, les hommes comme les femmes. Quand on leur reprochait leur nudité, ils répondaient que « venant nus au mode, c'était une folie de cacher ce qui nous avait été donné par la nature ». Les femmes disaient : « Compères, il faut nous regarder entre les deux yeux ».

Dans son *Histoire Générale des Antilles habitées par les François* le R. P. Jean-Baptiste Du Tertre les décrivait comme suit :

« Les Sauvages de ces îles sont les plus contents, les plus heureux, les plus sociables de toutes les nations du monde. Car ils sont tels que la nature les a produits, c'est-à-dire dans une grande naïveté et simplicité originelles ».

« Ils sont tous égaux. Nul n'est plus riche, ni plus pauvre que son compagnon et tous unanimement bornent leurs désirs à ce qui est utile et précisément nécessaire et méprisent tout ce qu'ils ont de superflu, comme chose indigne d'être possédée ».

« On ne remarque aucune police parmi eux. Ils vivent tous à leur liberté, boivent et mangent quand ils ont faim ou soif ; ils travaillent et se reposent quand il leur plaît. Ils n'ont aucun souci, je ne dis pas de lendemain, mais du déjeuner au dîner, en pêchant ou en chassant que ce qui leur est précisément nécessaire pour le repas présent, sans se mettre en peine de celui qui suit, aimant mieux se contenter de peu que d'acheter le plaisir d'une bonne chère avec beaucoup de travail ».

« Ils ont le raisonnement bon et l'esprit autant subtil que le peuvent avoir les personnes qui n'ont jamais été subtilisées et polies par les sciences humaines, qui bien souvent en nous subtilisant l'esprit le remplissent de malice. Et je vais dire en vérité que si nos Sauvages sont plus ignorants que nous, qu'ils sont bien moins vicieux, voire même qu'ils ne savent presque de malice que ce que nos Français leur en apprennent ».

« Ils sont de grands rêveurs et portent sur leurs visages un physionomie triste et mélancolique. Ils passent des journées entières, assis sur la pointe d'un roc ou d'une rive, les yeux fichés en terre ou sur la mer, sans dire un seul mot ».

« Ils ne savent ce que c'est de se promener et rire à pleine tête lorsqu'ils nous voient aller plusieurs fois d'un lieu à un autre sans but précis, ce qu'ils jugent être une des plus hautes sottises qu'aient pu remarquer en nous ».

« Il n'y a point de peuple au monde qui soit plus jaloux de sa liberté et qui ressente plus vivement et plus impatiemment les moindres attaques qu'on y voudrait porter. Aussi se moquent-ils de nous quand ils voient que nous obéissons à nos supérieurs. Ils disent que nous sommes comme les esclaves de ceux à qui nous obéissons, puisqu'ils se donnent la liberté de nous commander et que nous sommes assez lâches pour exécuter leurs ordres ».

« Ils sont d'un naturel bénin, doux, affable et compatissant bien souvent même jusqu'aux larmes, aux maux des Français ».

L'opinion du R. P. Du Tertre se modifia lorsqu'il assista aux attaques des Caraïbes contre les Français.

Selon le R. P. Breton :

« Il est à propos de faire voir que les sauvages de ces îles sont les plus contents, les plus heureux, les moins riches, les moins vicieux, les plus sociables, les moins contrefaits et les moins tourmentés de maladies de toutes les nations du monde. Les chassieux, les chauves, les boiteux et les bossus y sont très rares. Ils sont si dispos et si sains qu'on voit communément parmi eux des vieillards de cent ou cent vingt ans, qui ne savent ce que c'est de se rendre ni de courber les épaules sous le fait des vieilles années, et qui ont fort peu de cheveux blancs et à peine le front marqué de rides ».

3.3 Leur comportement avec les étrangers

En présence des étrangers, le Caraïbe prenait une attitude grave, une figure composée, mais la gaieté et l'enjouement formaient le fond de son caractère. Il saisissait avec promptitude le côté plaisant des choses.

L'étranger était toujours accueilli par ces paroles : « Soyez le bienvenu. ». Par crainte d'indiscrétion, aucune question ne lui était posée ; on le faisait entrer au foyer et assoir dans un hamac. Après un moment pour le repos, on lui apportait une petite table avec des rafraîchissements et des aliments.

L'étranger, après avoir satisfait son appétit, pouvait emporter les restes du repas. Lorsqu'il n'était pas content de la conduite d'un étranger, le Caraïbe lui disait : Tu n'es pas bon.

3.4 Les autres îles caraïbes

Les Caraïbes avaient conquis, petit à petit, presque toutes les îles des Petites Antilles, lors de l'arrivée de Christophe Colomb. Ils occupaient les îles suivantes :

- Grenade « Canar » ;
- Saint-Vincent « Joalamarqua » ;
- Sainte-Lucie « Joannalau » ;
- Martinique « Joannacaira » ;
- Dominique « Holotobouili » ;
- Montserra « Ailinagan » ;
- Saint-Christophe « Jomaricca »

- L'archipel de la Guadeloupe « Caloucaera » ;

Dont :

- Basse-Terre « Karukéra » ;
- Grande-Terre « Kousaaloua » ;
- Marie-Galante « Aulinagan » .

Et ils attaquaient régulièrement :

- Porto Rico « Borigan » ;
- Saint-Domingue « Aïti ».

À l'arrivée de Christophe Colomb, il y avait déjà des Caraïbes installés à Porto Rico, dont un cacique, chef de tribu.

Chapitre IV

La vie sociale des Caraïbes

Il convient de préciser que les Caraïbes ne parlaient pas une langue homogène. Plusieurs mots désignaient la même chose. Nous avons repris les récits divers de divers témoins, dont certains antérieurs à la prise de possession en 1635 de la Guadeloupe et de la Martinique, c'est-à-dire du temps où les Espagnols étaient les seuls possesseurs de cette vaste région.

Le plus ancien récit d'un Français concerne la période allant de 1618 à 1620, il s'agit de celui de l'anonyme de Carpentras, qui a participé à l'expédition du capitaine Charles Fleury.

Si les Caraïbes parlaient leur langue, leurs esclaves parlaient la langue « Arawak », qui est très proche du Caraïbe. Et certains témoins affirment que les guerriers usaient d'une langue particulière que les autres ne comprenaient pas.

4.1 Le mode de vie communautaire

Les Caraïbes « Kallinagos » vivaient presque exclusivement concentrés en de petits villages, au voisinage immédiat de la mangrove, dans les régions basses des îles. La proximité des rivières et de la mer leur permettait un mode de vie semi-nomade. Ils pratiquaient la pêche en rivière et l'agriculture itinérante sur brûlis après incinération de la forêt avoisinante. L'emplacement de leurs villages ou « Authes » était déterminé en fonction de la pêche, plus que de l'agriculture, car les zones de défrichement étaient souvent éloignées des habitations.

Selon le R. P. Raymond Breton, auteur du *Dictionnaire caraïbe-français*, « C'est toujours auprès des rivières, d'autant plus qu'ils ne pouvant pas se passer d'eau douce soit pour boire, soit pour se laver ».

Les Caraïbes se regroupaient en petits hameaux selon leurs liens de parenté ou d'amitié ou d'ethnie. Leurs habitations étaient distantes les unes des autres.

Ces groupes partageaient des hostilités communes envers les Arawaks. L'organisation de chaque groupe autonome ne dépassait pas le cadre de petites chefferies.

4.2 L'emplacement des villages caraïbes

Les villages caraïbes étaient dissimulés dans les forêts sur les contreforts du massif de la Soufrière en Guadeloupe. Ils étaient disposés le long de l'étroite bande côtière orientale du Petit Cul de Sac Marin à l'extrême sud de l'île de Basse-Terre « Karukéra », face à l'Océan Atlantique et protégés à l'ouest par les montagnes.

Cette région dite aujourd'hui « Capesterre » était nommée « Kérabion » par les Caraïbes. Elle constituait une réserve inépuisable en poissons et coquillages, qui assurait une grande partie de l'alimentation de la population. Ces sites sont les plus salubres et les mieux arrosés de l'archipel, où la végétation de type hygrophile présente un haut coefficient de reproduction biologique.

Ce milieu géographique, d'accès difficile par la présence d'une forêt tropicale dense et humide, et par la proximité d'une mer dangereuse (fréquence de barres rocheuses, absence

de baies naturelles), constituait un abri naturel inexpugnable contre les incursions Arawaks, et, plus tard, contre celles des Européens. Il permettait à ces populations de se déplacer rapidement dans les montagnes en cas d'attaques ou de repousser les invasions étrangères.

Par contre, le plateau calcaire de la Grande-Terre « Kousaaloua », à cause de son climat sec, semi-aride et sans forêt hygrophile, n'était habité que par intermittence.

Certains auteurs estimaient la population à quelques milliers de personnes (20 000 à 30 000) et d'autres comme Breton, pensait que la Guadeloupe pouvait contenir environ 40 000 indiens. La faible densité

D'une population regroupée en petits villages, à petit effectif, constituait la principale raison de la conservation du milieu biologique, tant animal que végétal.

En retenant le chiffre de 30 000 habitants, la répartition donnerait approximativement :

- 3 500 hommes ;
- 11 500 femmes dont :
- 7 500 Arawaks captives ;
- 4 000 femmes caraïbes ;
- 15 000 enfants (1/2 du total).

4.3 Les occupations du lever au coucher

Les Indiens se réveillent ordinairement une heure avant le jour et assis sur leur hamac, ils jouent de la flûte. Celle-ci est faite avec un os de la jambe de leur ennemi, ou bien d'un certain bois, qui a une grosse moelle au centre et se nomme le « couloulari ». Un peu avant le lever du soleil, ils sortent pour leurs nécessités : ils ne les font jamais auprès de leurs maisons, mais dans un lieu éloigné, où ils font un trou, qu'ils recouvrent ensuite avec de la terre.

Puis le jour étant venu, ils vont tous se laver dans la rivière en jouant de la flûte à l'aller comme au retour. Et il faut savoir qu'ils ne jouent tous qu'une seule note, ce qui n'est guère agréable.

Selon le R. P. Labat :

« Lorsqu'ils sont de retour (de la rivière), ils s'assoient au milieu du carbet (maison commune) sur une petite selle de bois tout d'une pièce, faite à peu près comme une pierre à chocolat. Ils attendent là que l'air et le vent les sèchent, après quoi une de leurs femmes, ou quelque autre vient avec un petit coui rempli de roucou détrempe dans l'huile de carapat ou palma Christi, afin de les roucouer. Elle commence par peigner, ou au moins par démêler leurs cheveux, et après les avoir frottés d'un peu d'huile de carapat (ricin), elle les lie avec un cordon de coton et en font une touffe au-dessus de la tête ; puis, tenant le coui avec la peinture de la main gauche, et un pinceau comme un petit balai de plumes, de la droite elle le barbouille par tout le corps en commençant par le visage. Quand tout le haut du corps est peint, le Caraïbe se lève enfin qu'on lui peigne les cuisses et les jambes, et lorsque cela est achevé, il se remet sur son siège et se barbouille lui-même les parties auxquelles la pudeur n'a pas permis à sa femme de toucher ».

« Selon sa fantaisie, il se fait lier les cheveux par derrière la tête, on les laisse pendre, et selon le temps et l'occasion, il se fait faire quelques moustaches ou autres marques noires au visage et sur le corps, avec du jus de janapa ».

« Lorsqu'en se peignant ou se grattant, ils trouvent des poux, ils mes croquent sous leurs dents pour leur rendre la pareille et se vangrent de leurs morsures » ;

« Pendant qu'une partie des femmes est occupée à roucouer les hommes, l'autre partie fait la cassave pour le déjeuner, car ils la mangent toute chaude ».

Selon un autre auteur :

« Le repas du matin se composait de poissons, de gibiers boucanés ou de crabes bouillis dans l'eau de manioc (sans sel), le tout relevé par une sauce extrêmement pimentée, appelée « toumali ». Les Caraïbes en arrosaient ou y trempaient tout ce qu'ils mangeaient. Car ils considéraient, malgré la présence dans leur île de belles salines naturelles, que le sel était nocif à l'organisme. Quand ils voyaient les Français en user, ils leur disaient avec compassion : « Compère, vous vous faites mourir ». La médecine moderne (à cette époque) verrait sans doute dans ce régime déchloruré une cause de la « mélancolie » des Caraïbes dont parlait le R. P. Du Tertre ».

« Comme légumes, ils mangeaient des pois de plusieurs sortes, des patates douces, des ignames, des ananas, des papayes qui facilitent la digestion et d'autres fruits : « cachiman », « alacalyoua » (corossols), « icaques » (Ikaku en Arawak), etc. selon les saisons ».

« Après avoir servi le déjeuner, les femmes leur apportaient à boire. Généralement c'était du « mabi », boisson faite de patate douce, d'oranges coupées en quartiers, et une poignée d'écorces de « bois-mabi » qu'on mettait à fermenter dans l'eau. Le liquide, filtré, était le « mabi ». Il désaltérait à merveille et avait, au dire des premiers colons, « une vertu apéritive et diurétique qui faisait évacuer le sable et les viscosités des parties basses, de sorte, qu'aucun Caraïbe ne se plaignait de gravelle ».

Ils buvaient aussi du « ouïcou », beaucoup plus alcoolisé que le « mabi ». Il est fait avec de la cassave fermentée dans l'eau, avec des bananes, et des cannes à sucre bien mûres, coupées en morceaux. Le liquide, passé à travers un filtre ou « hébichet », constituait le « ouïcou ».

Pendant ce temps-là, d'autres Caraïbes fabriquaient des ustensiles de cuisine ou domestiques. L'un tressait un panier, l'autre une petite table ou « matoutou ». Celui-ci fabriquaient un « hébichet », cet autre une « couleuvre », sorte de tube en jonc tressé qu'on fixait par son anse et l'autre bout portait une grosse pierre suspendue à son extrémité. Cet ustensile servait à presser le manioc râpé, afin de se débarrasser d'un suc laiteux qui est un poison mortel ».

Selon le R. P. Labat :

« Les uns font des hottes à porter le manioc, qui se nomment « cataouli », les autres des « matoutou », qui servent à porter la cassave, d'autres des peignes, qui se nomment « beina ». Ces peignes sont faits avec des cannes de roseau, qu'ils coupent d'une certaine longueur, et puis les fendent de la largeur de testons (pièce de monnaie), qu'ils aplatissent et épouinent comme une dent de peigne. Afin de construire le peigne et faire en sorte que tous ces bâtons se tiennent et aient l'ouverture pour les cheveux, ils ont d'autres bâtons, moins longs, de la même canne, qu'ils mettent entre deux. Ensuite, ils entrelacent du fil de coton qui les tient serrés. Ces peignes durent longtemps, mais ils ne sont pas aussi efficaces que ceux des Européens, car leurs dents sont trop grosses et trop éloignées les unes des autres ».

« Certains fabriquent de petits sièges et d'autres des rezeuls (vieux mot français : filets de pêche) et des lignes à pêcher, d'autres encore, font les moissons ou vont jardiner ».

« Les enfants font des petits bateaux ou des pirogues, des arcs et des flèches. Les plus âgés vont pêcher soit à la rivière, soit à la mer, ou chercher des crabes dans la montagne. Les autres vont chasser les oiseaux, les lézards ou agoutis, d'autres enfin jouent à la paume, bref, ils ne sont jamais oisifs, surtout les jeunes ».

« Les plus vieux dorment ou boivent et ont toujours un « couy » (demi-calabasse) près d'eux plein de « vin » (boisson alcoolisée) ».

« Dès leur lever, les femmes vont se baigner à la rivière, et étant de retour, elles font cuire la cassave et du poisson pour le premier repas de leur mari, et après, elles s'en vont dans leur jardin dans la montagne, souvent situé à près de deux lieux (huit kilomètres) pour chercher des racines de manioc. Étant de retour, elles les ratissent et les grattent pour les réduire en pulpe ».

« Les unes filent le coton, les autres font des lits en coton (hamacs) ou font des chaussettes pour leurs amis ou préparent de la peinture rouge avec laquelle les Indiens se peignent ».

D'autres encore enfilent des grains de verre ou creusent des calabasses pour en faire des récipients, ou font du « vin » (de la boisson) ou épouillent leur mari et enfants, et se récompensent de leur peine en mangeant les poux, qu'ils nomment « gnignis », les autres font de l'huile de palme avec laquelle elles détremperont leur peinture rouge ».

« Les femmes sont encore moins oisives que les hommes et sont bien sujettes (soumises), car après qu'elles sont revenues de la montagne, elles ne cessent de travailler, tant que le jour dure, et puis encore auprès du feu plus d'une heure de nuit, seules avec leurs filles, alors que maris et garçons dorment ».

« Elles ne se fréquentent pas autant que les hommes. Dans toutes leurs actions, elles sont très posées, et ne parlent pas beaucoup. Leurs fillettes sont un peu plus libres, néanmoins dès l'âge de cinq à six ans, on les accoutume à aller chercher le manioc à la montagne, ce qui est une chose très pénible »

4.4 La vie quotidienne des Caraïbes

Les Caraïbes ignoraient la propriété privée des moyens de production, ainsi que l'accumulation et la concentration des biens. Chaque individu (et chaque famille possédait un droit d'usage sur les terres qu'il défrichait, aussi longtemps qu'il l'utilisait. Ce droit disparaissait si l'occupant abandonnait les lieux. S'il mourait, ses biens étaient brûlés ou distribués aux membres de sa famille. S'il avait des esclaves, ceux-ci étaient tués. Ce type de société est proche de l'économie naturelle, étroitement lié à la pêche en mer ou rivière, à l'agriculture sur brûlis.

Les femmes et les enfants avaient la charge du nettoyage de la maison et de la cour, ainsi que de « l'acaonagle » ou place devant le carbet. Le balai s'appelait « abotüittacle » en caraïbe. Le soin des cultures vivrières était laissé à la femme. L'homme, lorsqu'il n'était pas engagé dans une expédition guerrière, employait le temps qu'il ne donnait pas à la chasse et à la pêche, à construire des cases et des pirogues, ou à fabriquer des meubles et des ustensiles de ménage.

Selon H. de Lalung :

« À cinquante pas, ils tuaient leur gibier plus sûrement qu'avec une arme à feu, et certainement avec moins de bruit ».

« Les Caraïbes excellaient aussi à la pêche. Leurs lignes en « pite » (fibre provenant de certains aloès), extrêmement résistantes, étaient munies d'hameçons taillés dans la bordure de l'écaille des tortues dites « carets », la partie la plus dure ».

« Mais le plus souvent, ils tuaient le poisson à coups de flèches Ils se servaient parfois de flèches tridentées rappelant nos foënes mais faites dans un bois très dense, car ils ne connaissaient pas le fer ».

« Pour prendre les gros poissons : thons, bécunes (barracudas), lamentins, etc., ils employaient des harpons « vare » en os aux encoches savamment taillées. Lancé avec adresse, le harpon se fixait dans la chair de la bête. La hampe se détachait et le Caraïbe suivait les évolutions du poisson, d'après un morceau de bois léger qui terminait la ligne du harpon. Il laissait l'animal se débattre, se fatiguer et quant il était épuisé, il l'achevait d'un coup de couteau et le halai en nageant jusqu'au rivage. Les Caraïbes étaient des nageurs de premier ordre. Il semblait que l'eau fût leur élément ».

« Ils employaient dans les rivières deux procédés. Ils avançaient fort doucement tenant un flambeau à la main gauche, de sorte qu'ils les éclairaient sans les éblouir, et dans la droite, ils avaient un petit filet fixé autour d'un cercle analogue à nos épuisettes. Dès que les poissons voyaient la lumière, ils s'en approchaient, jouaient dans l'eau ; le pêcheur, prenant son temps pour ne pas les effaroucher, passait sous eux le filet et le relavait rapidement ».

« Dans le second procédé, ils détournaient un bras de rivière ou faisaient un barrage pour ralentir son cours ; puis ils froissaient dans l'eau quelques branches d'un arbrisseau appelé « bois à enivrer » (*Phyllanthus piscatorum*). Aussitôt, les poissons : mulets, loches, dormeurs, etc., montaient, folâtraient comme ivres et se laissaient prendre facilement. Les Caraïbes recouraient rarement à ce procédé qui dépeuple les rivières ».

« Rappelons enfin qu'ils dressaient pour la pêche des oiseaux marins appelés « grands gosiers » (pélicans). Ces oiseaux rentraient le soir au carbet, le jabot rempli de poissons. Les Caraïbes ne manquaient pas d'en prélever la plus grande partie ».

Pour les gros travaux, comme la construction d'une case ou celle d'une pirogue, ils s'aidaient mutuellement. Le service de l'un prêtait aujourd'hui, le lendemain, l'autre le lui rendait.

Le Caraïbe n'avait pas encore appris à posséder des richesses ; sa pensée n'allait pas au-delà des choses immédiatement nécessaires. Il disait à l'Européen :

« Ta terre est sans doute bien mauvaise, puisque tu la quittes pour venir prendre la mienne ».

Il n'avait aucune idée de la monnaie, ni même des échanges.

4.5 Quand les filles ont leurs premières règles

Selon le R. P. Breton : « Lorsque les filles commencent à avoir des fleurs, ils les font jeûner un ou deux jours comme les garçons lorsqu'ils atteignent leur adolescence et les font découper avec des dents d'agouti ».

Dès que la fille a ses premières « catamitales » (règles), elle passe par un rite d'initiation qui marque la fin de l'adolescence et son accès au stade d'adulte, ses parents invitent leurs voisins. En leur présence, la fille est badigeonnée avec du « roucou » et on lui rase tous ses cheveux. On la fait asseoir sur un « tebou », grande pierre cérémonielle et puis on lui ceint le dessous des aisselles avec un fil de coton, on lui attache également les doigts du pied avec un autre fil. Ensuite, on la met dans un « hamaca » (hamac) préparé pour cette affaire, qui est hissé à la hauteur d'un homme afin qu'elle ne puisse pas descendre sans aide, et on lui donne une poignée de coton pour la nécessité de son mal.

Cela fait, chacun commence à « caouyner » (festoyer), pendant que la fille dans son lit (hamac) où elle doit demeurer quatre jours entiers sans manger, ni boire, jusqu'au coucher du soleil du cinquième jours. Alors sa mère lui apporte du « vin » chaud (sorte de bière) avec une patate cuite.

Pendant ces cinq jours, vers les huit heures du matin, sa mère la fait sortir pour la laver, asseoir sur le « tebou » ; on lui vide deux grands « couis » d'eau sur la tête et on la remet au lit.

Le cinquième jour, dès qu'elle a mangé, on lui abaisse son lit comme à l'ordinaire, et puis elle jeûne pendant un mois, en ne mangeant chaque jour que la largeur de deux fois la paume de la main du milieu d'une cassave, et boit environ une chopine de vin de patate. Si elle a envie de contenter la nature (d'aller à la selle), il faut qu'elle attende la nuit, afin que personne ne la voit sortir. Elle ne sort pas par la porte, mais passe à quatre pattes, par la « chatière » réservée au Dieu « Cheemin ».

À la fin du mois, le père fait un second « caouynage », où sont invitée la plupart des Indiens de l'île. Ils s'assemblent sous la grande halle du carbet, où l'on apporte toutes les cassaves du village. La fille est amenée, maigre et exténuée ; on lui peint tout le corps de rouge, puis on l'incise en losange depuis la plante des pieds jusqu'aux bouts des épaules. Après on lui donne à manger et à boire autant qu'elle veut.

Elle est désormais libre de se marier, d'aller aux caounyages, et de s'enivrer, ce qu'elle n'eût pas osé faire auparavant. Au bout de six à huit jours, on fait un autre caounyage, où on lui barbouille le visage, par ce moyen, elle est rendue libre de faire tout ce qu'une femme mariée peut faire, et se trouver aux assemblées où l'on fait venir « Cheemin » (Esprit du bien).

4.6 Le mariage et la famille des Caraïbes

La polygamie était la règle. Le mariage des Caraïbes permettait d'unir des clans guerriers entre eux. En plus de leurs épouses, les hommes prenaient ensuite leurs captives comme concubines.

Les enfants subissaient des rites d'initiation au fur et à mesure de leur croissance. Chaque étape était marquée par des incisions sur leur corps. C'était des occasions pour souder la communauté des guerriers en faisant la fête.

Les garçons et les filles étaient mariés très tôt ; le garçon lorsqu'il avait atteint quinze ou seize ans et la fille, quand elle avait eu ses règles. Pour le garçon, il fallait qu'il sache tirer à l'arc, faire une maison, des paniers de toutes grandeurs et qu'il fasse un jardin où il ferait l'amour ; mais surtout qu'après avoir été à la guerre.

Quand les jeunes hommes étaient prêts à devenir des guerriers « Kalinas », les « Boyers » disaient alors que les Dieux voulaient du sang. Après un raid dévastateur, les Caraïbes et les jeunes combattants revenaient avec des prisonniers. Les hommes vaincus étaient mangés pour capter leurs forces, les femmes captives devenaient des concubines. Les enfants mâles avaient le sexe tranché, dans l'attente d'être ultérieurement tués et mangés.

Le mariage était précédé de longues transactions entre parents, afin d'éviter mésententes et désorganisation de leur système social. Le moment venu, la parenté du mari au complet se rassemblait avant l'aube, en signe de respect, devant la maison des parents de la jeune fille.

On les faisait attendre longtemps avant de la leur remettre et celle-ci rejoignait la parenté du mari. Elle était donnée à l'essai pour un an en présence de nombreux Caraïbes

venus pour « caouyner ». Tant que cette compagne n'avait pas accouchée, elle n'avait pas de statut d'épouse. Après la naissance du premier enfant, un « caouynage » matérialisait l'union. En présence des invités, les mariés se faisaient des présents : pour elle, des « rassades » de verre, un peigne, une hotte et quelques meubles ; pour lui quelques couteaux, hameçons, haches et autres choses semblables, selon l'usage local.

Après cet échange de cadeaux, l'épouse commerçait à boire et à manger, pour faire honorer sa belle-famille. Quand elle n'en pouvait plus de boire, l'un des parents lui pressait l'estomac pour la contraindre à régurgiter. Puis elle recommençait à boire et elle était de nouveau pressée et ainsi de suite pendant un très long moment.

Le lendemain du « caouynage », le père donnait beaucoup de meubles à sa fille pour commencer son nouveau ménage ; comme des « canalis » (terrines à cuire), des hamacs, du coton filé, des coffres de roseaux (paniers caraïbes), etc.

Si au bout d'une année, la femme « essayée » n'était pas grosse, elle s'en allait avec un autre qui « l'essayait » et congédiait si elle n'était pas enceinte. Après plusieurs essais infructueux, elle était bannie des « caouynages » et méprisée comme nous faisons d'une prostituée. Elle était chassée du village et comme disaient les sauvages : « elle ne mérite pas de vivre, car « Cheemin » (Esprit du bien) ne l'aime point et n'aura pas d'enfant ».

Le mariage créait pour le mari et, indirectement, pour sa parenté, de lourdes obligations. Il devait venir travailler chaque année dans les champs de ses beaux-parents tant que ceux-ci étaient vivants et réparer leurs constructions. Après leur mort, il était dégagé de toute obligation vis-à-vis de la parenté de sa femme.

La jeune mariée quittait définitivement sa famille qui perdait tous droits sur les enfants à naître. Cette coutume des Caraïbes était la base fondamentale de l'équilibre de leur société.

« Les hommes ont la liberté de laisser leurs femmes, et elles ont liberté de se remarier... Quoiqu'ils aient plusieurs femmes, elles ne sont pas jalouses si ce n'est que rarement » et « si la fille ne leur est pas toute acquise comme le sont les cousines issues des sœurs, ils la demandent au père ou à la mère. Ils se marient rarement sans le consentement de leurs pères et mères » selon le R. P. Raymond Breton.

Le mariage était suivi d'une fête après « vicou », du nom d'une liqueur enivrante faite avec de la cassave bouillie et fermentée, et dont le Caraïbe abusait lors des fêtes.

Il y avait des circonstances, cependant, où le jeune homme n'avait besoin d'aucun consentement, c'était lorsqu'il s'agissait d'une cousine germaine. Celle-là lui était acquise de droit. Il lui suffisait d'énoncer sa volonté, de déclarer qu'il la prenait pour femme, le « vicou » avait lieu et le mariage était accompli.

L'usage était chez les Caraïbes « Kallinagos » (tout comme chez les Arawaks) d'épouser toutes les cousines tant du côté paternel que maternel et de prendre les femmes de leurs ennemis (les Arawaks) comme épouses. Cet usage conduisait à la formation et à la juxtaposition de petits groupes familiaux aux liens diffus.

Le mariage n'était prohibé qu'entre le frère et sa sœur, les ascendants et les descendants. Un homme pouvait épouser plusieurs femmes, parfois trois ou quatre sœurs. Il prétendait qu'ayant été élevées ensemble, elles s'aimeraient d'avantage, vivraient avec plus d'intelligence, se secourraient plus volontiers les unes les autres, et, ce qui serait plus avantageux pour lui, elles le serviraient mieux. Aussi regardaient-ils leurs femmes comme leurs servantes.

Avec cette polygamie, les femmes étaient en nombre supérieur aux hommes décimés pour les guerres incessantes. Le Caraïbe construisait pour chacune de ses femmes une « toubana » (cabane) dont elle était la maîtresse.

Chaque épouse demeurait en diverses petites cases et dormait successivement avec son mari ; en général chacune une lunaison.

Les premiers colons furent surpris par le profond déséquilibre numérique entre les femmes et les hommes, dont les causes sont exposées ci-dessus.

Chaque groupe de parenté, ou famille étendue patrilinéaire, tendait à constituer une unité sociale autonome, groupée dans un carbet distinct, parfois dans un autre village, et était reliée aux autres par un réseau serré de mariages et d'alliances conclus avec des préoccupations d'échange et de réciprocité.

Ce système de résidence et d'organisation familiale conduisait théoriquement à des groupes fortement repliés sur eux-mêmes. Les fréquentes hostilités « etoutou » avec les Arawaks eurent comme conséquence d'accélérer le processus de migration et de segmentation des familles et des ménages qui changeaient constamment de lieu de résidence et de population.

La terminologie caraïbe de la parenté était extrêmement confuse, embrouillée au point de ne pas pouvoir être connue.

Selon Hurault :

« Ils employaient les mêmes termes pour désigner les cousines croisées et les cousines parallèles, tant dans la parenté paternelle que dans la parenté maternelle. Ils Prohibaient le mariage entre cousins croisés au sens propre, mais admettaient, sans le prescrire, le mariage entre cousins classificatoires ».

Ceci était une mesure préventive contre la dégénérescence du patrimoine génétique de leur communauté. Les anciens auteurs, dont Breton, n'y voyaient qu'inceste et consanguinité.

4.7 La punition de l'infidélité

Les Caraïbes étaient si jaloux, qu'ils tuaient leurs femmes au moindre soupçon. Une femme trompait rarement son mari, mais cela arrivait. Quand les amants étaient découverts, ils étaient sévèrement châtiés séparément. L'homme était mis dans une très petite cabane où il devait rester un mois sans sortir, sauf de nuit. On lui donnait pour toute nourriture qu'une cassave dont il ne devait manger que le centre et unealebasse de boisson à base de patates douces. Les huit derniers jours, il était battu chaque jour par tous les hommes en public. Le dernier jour de punition, il était promené dans tout le village avant de subir un découpage (scarification), puis il avait droit à un vrai repas et à quelques cadeaux. Le même jour, son amante était conduite par les femmes dans une autre pièce de carbet où elle était battue jusqu'au sang par les plus anciennes avant de subir un découpage (scarification).

Le lendemain, les amants étaient mariés.

4.8 La grossesse et la naissance

Les femmes caraïbes luttaienent contre l'infécondité grâce à un champignon. Selon M. Roger Heim du Muséum d'Histoire Naturelle :

« C'est un champignon reversé, fait comme une petite coupe, capable de contenir seulement un grain de lentille. Au milieu de cette coupe, il y a trois petits grains semblables à ceux qui poussent au fond de la rose, mais extrêmement durs. Toute la plante est gris cendré et croît sur des souches pourries, dans les bois et lieux humides. Les femmes mettent à sécher cette plante, puis le réduisent en poudre et en prennent une pincée. Elles assurent que cela les rend infailliblement fécondes ».

Dès la grossesse et après la naissance, les hommes s'abstenaient de tous rapports sexuels avec leurs femmes. Selon les R. P. Breton et Bouton, ils évitaient la consommation de tortues, lamantins et perroquets de peur que leurs enfants ne soient contrefaits ou tout à fait difformes, comme ces animaux ...

Les femmes accouchaient près du feu et absorbaient un suc destiné à faciliter l'opération.

Selon H. de Lalung :

« Dès la naissance de l'enfant, elles allaient le même jour se laver avec lui dans la rivière la plus proche et après l'avoir déposé dans son petit hamac, elles se remettaient immédiatement à leurs travaux ordinaires. Cependant le mari tenait le rôle dévolu à l'accouchée par la nature ».

« Étendu sur son hamac, se lamentant, il répondait engeignant aux parents, aux amis, qui venaient l'exhorter à prendre son mal en patience et lui présenter leurs souhaits de prompt rétablissement. C'était la « couvade », étrange coutume observée par de nombreux peuples primitifs. Le Docteur Reclus croit y voir une sorte de reconnaissance de la paternité ».

« Ce qu'il y a de fâcheux pour le Caraïbe, c'est qu'à la naissance de son premier garçon. Il s'astreignait à une diète de vingt ou trente jours au cours desquels il ne prenait qu'un petit morceau de cassave et un peu d'eau. À la fin de ce jeûne, ses meilleurs amis lui faisaient de larges incisions aux épaules, avec une dent d'« agouti » qui coupe comme un rasoir. Il fallait non seulement qu'il se laisse entailler, mais qu'il souffre sans témoigner le moindre sentiment de douleur. Les Caraïbes croyaient que plus la patience du père était grande au cours de ces épreuves, plus recommandable aussi serait la vaillance du fils ».

« Mais il ne fallait pas laisser tomber à terre le sang dont l'effusion faisait naître le courage. Aussi le recueillaient-ils soigneusement pour en frotter le visage de l'enfant, estimant que cela servait encore beaucoup à le rendre plus généreux. Cette cérémonie achevée, on ramenait le père à son hamac où il restait encore quelques jours, tandis que ses amis allaient faire bonne chère et se réjouir dans k-le carbet à ses dépens ».

« Pendant six mois, il devait s'abstenir de certaines viandes, de crainte que l'enfant acquiert les défauts naturels des animaux dont le père avait l'habitude de se nourrir ».

« Dès les premiers jours de la naissance, les mères aplatissaient le front des enfants, avec une planchette fixée avec des liens de coton. Cet aplatissement, considéré par les Caraïbes comme un trait de beauté, servait plus pratiquement à décrocher les flèches sans lever la tête quand le but était haut placé ».

« Les enfants n'étaient pas emmaillotés, ils restaient à l'aise dans leur petit hamac ou à terre sur des couches de feuilles sèches de bananier. Pour se déplacer, elles mettaient leur nourrisson sous le bras dans leur hamac passé en écharpe ».

« L'enfant était élevé avec tendresse par sa mère, qui lui mâchait préalablement la nourriture pour faciliter son sevrage ».

« Lorsqu'il mangeait pour la première fois du poisson, c'était la fête de l'« életouace », on lui perçait les oreilles, puis on passait deux ou trois fils de coton pour que les ouvertures ne se ferment pas ».

« Huit jours après que l'enfant eut atteint l'âge de six mois, le père choisissait parmi ses amis un parrain si l'enfant était un garçon ou une marraine si c'était une fille. Après avoir banqueté, on lui coupait les cheveux sur le devant de la tête, on lui perçait l'entre-deux des narines et la lèvre inférieure. Cela fait, le père donnait un nom à l'enfant ».

Selon un autre auteur :

« Une femme donne à celle qui tient l'enfant, un « coui » plein d'huile de palma détremnée avec du « couchieue » ou « roucou », qui est leur peinture ordinaire. Cette huile lui est versée sur la tête ou on lui barbouille le visage. Tous les jeunes enfants viennent tendre leurs mains dessous pour recevoir les gouttes qui tombent et avec lesquelles, ils se frottent toute la tête et le visage. Au nouvel enfant, on perce les oreilles avec un morceau de bois, l'entre-deux des narines et la lèvre de dessous. Afin que les trous ne se rebouchent pas, ils y passent un petit fil de coton. La mère n'assiste jamais à une telle cérémonie, pour ne pas entendre les cris de son enfant ».

« Quand tout est terminé, le père quitte ses ornements de plumes et il est découpé (scarifié) devant l'assemblée. Ensuite, il va vers le plus ancien capitaine qui lui verse deux « couis » pleins d'eau, le frotte avec une certaine racine, qui se réduit quasi en poudre avec le frottement. Elle sent fort l'huile d'amande amère ».

4.9 L'enfance des Caraïbes

Parvenue à un âge plus avancé, la fille testait avec sa mère, qui lui montrait tout ce qu'elle savait faire.

Le garçon allait avec son père, qui lui apprenait à nager, à pêcher, à creuser des pirogues dans un tronc d'arbre, etc. mais surtout à tirer à l'arc. Pour le rendre plus habile, le père attachait son déjeuner à une branche et il fallait que son fils l'abatte pour manger. Avec le temps, le repas était placé de plus en plus haut, ainsi, il devenait un tireur parfait.

Le père Labat donnait cet exemple :

« Je les faisais quelquefois tirer à des sous que je fixais avec de la cire au bout d'un roseau planté en terre. J'étais surpris que des enfants de huit à dix ans les abattent de cinquante pas et plus, sans presque viser. Ils mettaient la flèche sur l'arc en l'élevant en l'air et dirigeaient leur mire ou rayon le long de la flèche jusqu'au bout. Abaisant l'arc, ils décrochaient la flèche quand ils jugeaient être à la hauteur convenable pour que la flèche donne directement au but et avec force. Ils étaient tellement accoutumés à cet exercice qu'ils ne manquaient jamais leur coup. Je les ai vus abattre de petits oiseaux perchés sur des branches si éloignées qu'à peine les pouvais-je distinguer. Je voulais quelquefois tirer au but avec eux, et comme je ne réussissais pas, ils riaient et disaient que j'e n'étais pas bon Caraïbe ».

4.10 Le Caraïbe en famille

Chaque épouse vivait dans une petite case et cohabitait avec le mari durant une lune et le servait pendant cette période qui pouvait être prolongée au gré de l'homme. Certaines épouses étaient délaissées pendant la grossesse ou la période de leurs menstrues

« cataminale ». Leur mari passait le plus clair de son temps à « carbeter », à chasser ou à aller à la guerre et célébrer les rites religieux ?

Le Caraïbe connaissait aussi les douceurs de l'amitié. Lorsqu'il s'était fait un ami, c'était à la vie et à la mort. Par une heureuse et délicate fiction, afin de montrer que les deux existences devaient désormais se confondre, il prenait son nom et lui donnait le sien.

Un Caraïbe, désigné par les colons sous le nom de Baron, avait ainsi juré amitié à Duplessis (chef de la première vague de colonisation). Ce chef mort et la guerre déclarée, un Français tomba entre les mains des Caraïbes ; Baron lui sauva la vie par la considération qu'il avait été au service de Duplessis.

4.11 Les fêtes des Caraïbes

D'autres fêtes étaient organisées, non seulement pour défrichage du jardin, pour des travaux collectifs et le halage des troncs d'arbres pour la construction de pirogues ou à l'occasion des rites de passage (rites de la pureté, etc.), mais aussi lors d'une préparation à la guerre ou au retour des combats. Il en était de même pour une naissance (rite de la couvade), pour un mariage ou une réception d'un visiteur et des parents. Toutes ces réjouissances étaient accompagnées de chants et de danses au bruit des calebasses (maracas).

En dehors de leur aspect émotionnel ou affectif, ces fêtes contribuaient à cimenter les liens sociaux entre les membres de la communauté.

4.12 Les repas des Caraïbes

Le carbet remplissait de multiples fonctions et était, comme l'écrivait le R. P. Breton : « le hâle (la halle, lieu public), l'ouvroir, le réfectoire, le dortoir et la case commune ».

Les Indiens faisaient ordinairement trois repas par jours, sans compter les fruits et la canne à sucre qu'ils mangeaient continuellement. Le premier repas pris au soleil levant se nommait « sullili-vuiyou », le second à midi « colitani-vuiyou », et le troisième au soleil couchant « « bullili-vuiyou ».

Lors des repas collectifs, les hommes étaient à genoux et assis sur leurs talons. Pour manger, ils appuyaient leurs deux coudes sur leurs deux genoux, et ne se servaient que des deux premiers doigts, et faisaient ainsi de si petits morceaux qu'il semblait qu'ils avaient honte de manger.

Les femmes croisaient leurs jambes en mettant un genou sur le talon de l'autre jambe.

Ces positions inconfortables dévoilaient parfois leur nudité. Aussi les unes et les autres discrètement étaient avisées par d'autres convives quand elles montraient leurs intimités.

Chacun mangeait la nourriture préparée par son épouse, mais très vite les convives se donnaient par amitié les uns autres, des morceaux de leur repas.

À la fin du repas commun, leurs femmes respectives leur apportaient de l' « ouïcou » dans un grand « coui » et souvent les hommes buvaient avec excès.

Ils étaient plus sobres dans leurs repas privés.

4.13 Leurs Grands Vins de réjouissance

Selon le Père André Chevillard :

« Ces réjouissances d' « ouïcou », que d'autres appellent Assemblées, ou Grand Vin des sauvages se font souvent. D'abord quand ils coupent la première fois les cheveux de leurs enfants au milieu de l'assemblée, chaque famille pratiquant cette cérémonie. Quand ils font un mariage d'une femme de demeure ordinaire de la case du mari (sic). Quand ils déclarent quelqu'un capable d'aller à la guerre. Quand ils abattent du bois pour ménager une nouvelle habitation et quand on célèbre le « carameno » ou consulte « Maboya » et les « Rioches » par les « boyers » pour la guerre ou la maladie de quelque compatriote. Or cette assemblée se fait de cette manière. »

« Deux ou trois cents Sauvages, hommes femmes et enfants s'assemblent au carbet ou se fait le vin, après avoir été conviés par celui qui veut traiter ses amis, auxquels les Sauvagesses de sa famille portent une cassave à chaque case, avec une calebasse d'« ouïcou ». Cela étant fait les invités arrivent chargés de poissons boucanés et de vaisseaux (récipients) pleins de liqueur. Tous assis, chacun faisant sa pimentade, se gorgent et se remplissent de vivres, jusqu'à se vider (rendre) plusieurs fois. Cette belle cérémonie commençait à la pointe du jour, et se terminait que lorsque trois ou quatre jours et nuits s'étaient écoulés ».

« C'est dans ces débauches qu'on se massacraient, se tuait, où on commettait quantité de désordres, où la fureur et la rage éclataient contre leurs ennemis. C'est où ou la folie était dans son empire ; les vieux, les jeunes tous ensemble contrefaisaient mille postures indécentes et y commettaient tous les crimes les plus énormes, s'étranglaient pour se faire rendre gorge les uns les autres et pour recommencer leur diabolique solennité ».

« C'est dans ces grands vins que les anciens renouvellent toujours leurs plaintes et animent les jeunes à se souvenir des inhumanités non seulement des Espagnols contre les sauvages, mais encore contre les Français pareillement venus prendre leurs terres, ont tué leurs parents et ont massacré leurs amis. Ces vieillards et vieilles Sauvagesses allument le feu, la colère et la haine dans le cœur des jeunes Barbares, qui grinçant des dents, pleurant de rage et de furie entendant ces contes, ils prennent de cruelles résolutions : en signe desquelles en présence de cette multitude d'infidèles, ils éclatent d'un cri épouvantable : « Souvenez-vous, mes enfants, que les Chrétiens ont tué nos amis, que leur cruauté vous a ôté vos pères, qu'ils nous ont pareillement chassé de notre terre. C'est à vous à qui appartient la vengeance et vous en devez faire paraître vos ressentiments et vos regrets ».

Ce texte fut adressé à Richelieu en pleine guerre contre les Caraïbes, les colons voulant s'emparer des terres des indigènes. En Guadeloupe, la guerre avait commencé sans préavis par la volonté du gouverneur Liénard de l'Olive, pour s'emparer des cultures vivrières des Caraïbes.

Dans leurs descriptions, d'autres témoins étaient moins excessifs, ils disaient que parfois il y avait de la violence à cause de l'ivresse des participants, mais que les capitaines prenaient des précautions pour prévenir les débordements.

4.14 La musique et la danse

Selon Auguste Lacour dans son *Histoire de la Guadeloupe* :

« Il n'y avait pas « vicou » sans danse. La danse était chez le Caraïbe l'image de l'amour et surtout de la guerre. Il dansait au son d'une petite flûte, d'une espèce de violon et

du « coicoi ». Le « coicoi » était une petitealebasse emmanchée, dans laquelle était renfermés des noyaux durs et que l'on secouait » (Ce sont nos maracas).

« La flûte était faite avec un bambou, quelquefois avec l'os d'un « Arouague ». La musique et la danse étaient entremêlées de chants ».

4.15 Le respect des vieux, le calcul et le calendrier des Caraïbes

Toujours selon Auguste Lacour :

« Les jeunes gens avaient le plus grand respect pour les vieillards : en toute choses, on déférait l'opinion des anciens, parce qu'on la supposait basée sur l'expérience ».

« Ce peuple n'avait aucune notion des saisons et du calcul. Pour lui, un mois était une lune, une année : une poussinière. Rien que pour indiquer le chiffre vingt, au-delà duquel une quantité innombrable lui apparaissait., il employait une expression effroyable : « chonnoucabo-raïm », chonnougouci-raïm », c'est-à-dire tous les doigts des mains et tous les doigts des pieds ».

Selon d'autres auteurs : une année s'appelle « chiric assoura » ou « chiriqui ».

4.16 La manière de pleurer et d'enterrer les morts

Selon le R. P. Breton :

« Aussitôt le décès d'un Caraïbe, les femmes lji lavaient le corps, l'enduisaient d'une magnifique couche de « roucou », graissaient ses cheveux avec de l'huile de palmiste, le coiffaient, l'ajustaient comme s'il devait paraître dans une grande assemblée et le plaçaient ensuite dans un hamac qui n'avait jamais servi. Si le défunt devait être enterré dans la case où il était mort, on creusait une fosse profonde de six à sept pieds, large de quatre. Une bille de bois était placée au fond du trou. Le corps, enveloppé du hamac, était déposé dans la fosse, assis sur la bille de bois, les coudes portant sur les genoux et les paumes des mains soutenant les joues. La maison où le corps était enterré était abandonnée. Dans le cas contraire, on bâtissait exprès une case. Si le mort était un guerrier, on plaçait à côté de lui ses arcs, flèches, « boutou » et des provisions pour le voyage au pays que le Dieu lui réservait. Une planche était mise sur la fosse et recouverte d'un peu de terre ».

Si la famille voulait conserver le corps afin que les parents absents constatent que le décédé était bien mort naturellement, on faisait un feu sur le couvercle de la tombe pour dessécher ce corps.

Selon le R. P. Breton :

« La famille et ses amis réunis dans la case, les femmes entouraient la fosse et commençaient à soupirer, puis entonnaient un chant lugubre, interrompu de temps en temps par des soupirs et sanglots déchirants : elles levaient les bras vers le ciel, poussaient des cris lamentables et versaient ensuite des torrents de larmes. Leur douleur gagnait l'assistance ».

« Pendant quelque temps, le soir bien tard et le matin à l'aube, on renouvelait les lamentations. Au bout d'un an, la cérémonie des funérailles solennelles avait lieu. Tous les parents étaient réunis autour de la fosse. Cette réunion avait pour but de faire constater que la mort avait été naturelle. Des parents absents au moment de la mort d'un de leurs proches, étant revenus longtemps après l'enterrement, s'étaient persuadés que le défunt avait été assassiné, et par point d'honneur avait tué celui qu'ils supposaient l'auteur du meurtre ».

« Pour éviter ces vengeances qui entretenaient des discordes, on avait établi la coutume de faire les funérailles en présence de tous les parents. À cet instant précis, un silence profond régnait, le plus ancien des chefs de guerre s'approchait de la fosse et improvisait un discours pour célébrer les exploits du mort. Après cette oraison funèbre, les femmes brûlaient toutes les hardes et petits objets ayant appartenu au défunt. On levait. Alors les planches, on jetait la terre dans la fosse, puis on la foulait aux pieds ».

« À la mort d'un père de famille, ses femmes et ses enfants coupaient les cheveux (Itibouri) et les gardaient aussi pendant un an. Ils jeûnaient pendant une lune, ne mangeaient que de la cassave et ne buvaient que de l'eau. Toutes les « esclaves » étaient immolées sur la fosse, aussi, pour se soustraire à ce sort cruel, d'empressaient-elles, aussitôt le décès de prendre la fuite. Cette coutume avait été considérée comme trop barbare puisqu'on ne poursuivait pas ces « esclaves ». À la mort d'une mère, les hommes criaient en larmoyant : « Kelam nicotamin », les femmes : « lyou nouchouroura » - Ah ! ma pauvre mère, vous voilà enfin morte pour moi ».

Si le mort était un grand capitaine, un an après sa mort, sa veuve et ses enfants organisaient un grand « caouynage » auquel était conviés tous les habitants de l'île et parfois ceux des îles voisines.

Chapitre V

Les croyances des Caraïbes

5.1 Les Dieux des Caraïbes

Le concept d'un Dieu créateur d'un monde selon le type des religions mono théistes, était très éloigné de la vision amérindienne. Les Caraïbes vivaient dans un monde dominé par les esprits de la nature agissant sur les hommes. Ces esprits se divisaient en deux groupes : les bons s'appelaient « Icheïris », et les mauvais « Maboyas ». Ces esprits multiples étaient présents dans chaque animal et chaque végétal.

Ils croyaient qu'un esprit nommé « Akzambouc » avait créé le monde.

À « Karukéra » les esprits qui faisaient du bien s'appelaient « Cheemin », et ceux qui étaient nuisibles se nommaient « Maboyas ». « Cheemin » était celui qui protégeait et guérissait les Caraïbes ; il faisait croître les plantes et les fruits de la terre.

Dans la Rome antique, les Dieux bienveillants n'étaient jamais l'objet d'un culte, la population réservait ses prières à ceux qui avaient une forte capacité de nuisance. Il fallait apaiser la colère de ces Dieux par des offrandes rituelles.

Il en était de même chez les Caraïbes, qui ne s'occupaient pas des « Icheris », esprits bienveillants et inoffensifs. Tous leurs soins allaient aux « Maboyas » qui leur inspiraient de la crainte dans leurs constantes manifestations. Ils plaçaient les assemblées sous leur protection et mettaient pour eux dans un coin de la case, sur une petite table « matoutou », les plus belles cassaves, des fruits, des Calebasses pleines de « ouïcou ».

Ils agissaient de même lorsqu'ils abattaient des arbres pour faire un jardin. Ces offrandes, appelées « anakri » n'étaient pas accompagnées par des prières, car elles n'avaient pas de caractère religieux. Ils croyaient que les « Maboyas » mangeaient l'« anakri » et comme ils le retrouvaient intact, ils assuraient que « c'en «était un autre ».

La liste des maux causés par les « Mabotas » était aussi longue que les fléaux qui frappaient l'humanité. Les Caraïbes imputaient la responsabilité aux esprits malfaisants des grands et petits malheurs qui affectaient les hommes de cette époque dont ils ne comprenaient pas l'origine.

Les « Maboyas » causaient toutes les maladies et provoquaient des mauvaises cultures. Ils avaient du pouvoir sur les éléments naturels comme les tremblements de terre.

Pour punir les Caraïbes, les « Maboyas » déchaînaient les tempêtes et leur envoyaient le terrible oiseau « Hurakan » qui ravageait les Antilles.

Ils étaient également responsables des éclipses du soleil ou de la lune. Les Sauvages disaient que « Maboya » les mangeait, et c'est pourquoi ils appelaient ces phénomènes astronomiques : « Laïkoua noquant » quand la lune était « mangée » et « Laïkoua vicou », quand le soleil était « mangé ».

Selon H de Lalung :

« Quand ces éclipses se produisaient, les hommes et les jeunes gens dansaient toute la nuit. Ils ne chantaient point pendant cette danse presque religieuse, mais, de temps en temps, poussaient des cris lugubres. Le bruit feutré du piétinement des danseurs, scandé par une femme qui faisait sonner de petites pierres dans une calebasse, troublait seul le silence

nocturne. Les Caraïbes donnaient pour raison de cette triste danse que leurs vivres qui étaient en terre mourraient sans cela ».

« Ils dansaient à ces occasions d'une façon particulière. Ils ne se donnaient pas les mains, mais rapprochant les deux pieds, ils sautillaient isolément, un peu courbés en avant, une main sur la tête et l'autre sur la partie la charnue de leur individu. Ils changeaient précipitamment les mains de place. Cette danse les lassait si fort qu'en peu de temps, ils tombaient recrus ».

« L'arc-en-ciel « Youlouca » était un de ces « Maboyas ». Il se nourrissait de poissons, de lézards et de colibris. À en croire les Caraïbes, il était couvert de plumes de toutes les couleurs, particulièrement sur la tête. Les nuages empêchaient de voir le reste du corps. Quand il se montrait, c'est parce qu'il avait faim, il occasionnait les maladies dont souffraient les Sauvages ».

« Si « Youlouca » était un de ces « Maboyas » des deux sexes, qu'ils engendraient des enfants et qu'ils avaient été des humains comme eux ».

« S'ils voulaient les évoquer, ils ne le faisaient jamais eux-mêmes, mais recouraient à des sorciers appelés « Boyers ». Ces consultations avaient lieu pour quatre motifs : demander vengeance de quelqu'un qui leur avait fait du tort et attirer sur lui le châtiment ; à savoir l'issue de leurs guerres ; chasser les mauvais esprits qui les tourmentaient, leur donnaient d'affreux cauchemars et même les battaient. Enfin, ils consultaient l'homme médecine ou « Boyaïcou » pour leur maladies ».

Des esprits malins erraient dans les bois ou voguaient sur la mer où ils faisaient chavirer les pirogues. Les Caraïbes les appelaient « Oumekous ».

D'autres esprits méchants résidaient dans les ossements. Parfois pour connaître l'avenir, les Caraïbes déterraient les ossements des morts pour des pratiques de nécromancie.

5.2 La crainte des Esprits

Les Caraïbes étaient indifférents aux « Icheïris » qui étaient bons par nature ; mais ils craignaient les « Maboyas », qui pouvaient leur faire du mal ; aussi portaient-ils au cou des amulettes pour se préserver de leurs mauvais traitements.

Ils affirmaient que les « Maboyas », les battaient et les rendaient « balibir » (fous). Certains européens ont écrit pour confirmer les coups dont les Caraïbes étaient victimes. Il est vraisemblable de penser que c'étaient les « boyers » (chamans) qui exerçaient ces sévices.

5.3 Les chaman caraïbes

Les « boyers » étaient des médiateurs entre les hommes et les esprits. Après une longue formation, ils avaient acquis le pouvoir d'entrer en communication avec les Esprits de la nature. Ce sont ces « chamans », qui transmettaient ces croyances aux Caraïbes. Ils disaient que si « Cheemin » était bon, ils avaient à craindre « Maboya » et que ce dernier devait être apaisé par des offrandes. Cet Esprit devait être consulté pour le succès d'une guerre ou la guérison d'un malade.

Chaque « boyer » avait son « Maboya » particulier. Il pratiquait la nécromancie, c'est-à-dire l'art de connaître l'avenir par l'intermédiaire des morts.

Ils se livraient aussi à l'envoûtement.

Selon H. de Lalung :

« Dans les cas désespérés, les Sauvages recouraient au « boyer ». Ils étaient à la fois médecin et sorcier. Il connaissait, lui aussi, le pouvoir des plantes, mais les Caraïbes reconnaissaient surtout au « boyer » le pouvoir de chasser le diable, car ils croyaient que toutes les maladies avaient une origine diabolique ».

« N'était pas « boyer » qui voulait : il en coûtait même beaucoup pour le devenir, et souvent l'apprenti sorcier perdait la vie en voulant la conserver aux autres ».

« Il fallait d'abord que le futur « boyer » s'habitue à supporter sans se plaindre de la soif, la faim, la douleur. Il devait laisser inciser son corps sans qu'un muscle de son visage ne tressaille. Il devait également exposer volontairement son torse aux piqûres des guêpes, aux morsures des fourmis rouges ».

« Après ces épreuves préliminaires, l'aspirant sorcier devenait le disciple d'un « boyer » en exercice, qui lui apprenait les gestes, les contorsions, les inflexions de voix spéciales au métier, ainsi que certaines formules rituelles ».

« Pendant tout l'apprentissage, qui durait parfois plusieurs années, le disciple était astreint à des jeûnes rigoureux qui le réduisaient à une minceur squelettique ».

« Quand le « boyer » jugeait son élève suffisamment instruit, il lui donnait une calebasse bariolée de diverses couleurs, enfilée dans un bâton. C'était le « maraka » (hochet), insigne de sa nouvelle dignité. Ce « maraka » contenait certaines graines mystérieuses que le maître « boyer » assurait avoir tirées du fond de son estomac ».

« À un jour fixé, tous les « boyers » des environs étaient conviés à un grand festin. Le postulant ne touchait à aucun des plats, mais on lui apportait un grand « couy » rempli de jus de tabac qu'il devait avaler d'un trait. Le plus souvent, il tombait évanoui et mourait dans des convulsions accompagnées de sueurs froides et de douleurs d'entailles épouvantables. Ceux qui échappaient à cette probation parce qu'ils vomissaient immédiatement étaient reçus « boyer » et tout le monde les reconnaissait pour tels ».

Mais revenons sur les « marakas » consacrés qui étaient le siège des esprits. Les « boyers » voyaient l'impatience des jeunes désireux de prouver leur vaillance en participant à une expédition guerrière. Alors, les « marakas » jouaient leur rôle par le truchement des « boyers », pour pousser les hommes à partir en guerre. Ils affirmaient que les esprits contenus dans les « marakas » avaient envie de se repaître de la chair de nouveaux captifs et qu'il fallait capturer des ennemis.

Lors d'une assemblée, les vieilles femmes reprenaient le message des « boyers » et elles demandaient aux hommes de venger leurs maris ou leurs fils tués et mangés par les « Arouagues ».

5.4 La rencontre avec Cheemin

Plusieurs Européens ont été les témoins des rencontres entre les Caraïbes et « Cheemin », leur Esprit protecteur.

Selon un témoin :

« Lorsque les Sauvages veulent savoir l'événement d'une guerre ou d'une maladie, ils appellent un « boyer ». Ce masque vient de nuit, éteint soigneusement tout le feu autour de la case et entre dedans avec ceux qui l'on appelé, qui ont déjà préparé au milieu sur un « matoutor » (petite table) les meilleurs cassaves et des « couis » d'« ouïcou » (boisson). Étant

entré, il s'assis et prenant du tabac et le broyant entre ses mains ; il souffle dessus et l'élève entre deux mains. Aussitôt le diable (Chemeen » arrive et fait le bruit d'un homme sautant au milieu de la salle. Il fait claquer ses doigts, en les secouant du faite de la case (il entre par une ouverture située sur le toit nommée « tourar »). Alors il prend avis de tous-t le monde, si c'est un malade qui doit mourir, il dit qu'il mourra. Mais s'il doit guérir, le « boyer » et le Diable quelquefois lui manient bien fort la partie malade en soufflant toujours dessus et font croire qu'ils en tirent des « épines de palmiste ou autre chose qu'ils s'imaginaient lui causer le mal. Ils sucent aussi les plaies et font semblant d'aller dehors vomir ce venin. Avec cela nos sauvages se croient guéris. Ce beau Dieu ayant donné son verdict, fait semblant de boire et de manger ce qu'ont lui a offert, et se retire donnant du pied contre terre et secouant ses doigts. (Il sort par une ouverture située au bas de la case). Avec cela ns gens trouvent leurs cassaves sur le « matoutou » et leurs calebasses toutes pleines comme elles étaient au début et ils disent que c'est le fait de Chemeen, un grand miracle, et mangent et boivent ».

D'autres témoins précisent qu'un rouleau de tabac avait été mis sur le « matoutou », ainsi qu'un petit réchaud, que le « boyer » avait écrasé le tabac et y avait mis le feu avec un tison, pour remplir la salle de fumée. Cette fumée tient une grande place dans ce genre d'apparition. Parfois « Cheemin » appelait les Caraïbes présents par leurs noms, voire leurs surnoms ; il parlait longuement du sujet qui les préoccupait d'une voix particulière comme s'il parlait à un récipient. À la fin de la rencontre, il leur disait : « vaicem » (je m'en vais) et ils répondaient « aque cheemin » (va-t'en Cheemin).

5.5 L'au-delà des Caraïbes

Les Caraïbes croyaient en une vie future, ainsi qu'en l'immortalité de leurs âmes. Ils disaient que chaque personne avait trois âmes « anichi » : l'une au cœur, la deuxième à la tête et l'autre au bras. Mais celle du cœur était la plus noble, elle allait droit au ciel après la mort pout y être bienheureuse, celle du bras et de la tête devenaient des « Maboyas ».

La coutume d'immoler les esclaves sur la tombe du défunt, n'avait été établie que pour permettre à l'âme suprême d'avoir des serviteurs dans l'autre monde.

Comme dit le R. P. Breton, « elles s'en allait au ciel avec son ichéricou » (âme du cœur) pour y vivre avec les autres « dieux », mais en continuant la même existence que sur la terre, dans des conditions plus heureuses ».

Les âmes étaient appelées, les unes « oumékou », quand elles erraient sur la rive de la mer faisant chavirer les pirogues, les autres « maboyas », qui emplissaient les bois et les forêts. Il s'agissait d'esprits méchants résidant parfois dans les ossements que l'on conservait dans les cases.

Cette conception de l'au-delà était générale chez les Amérindiens insulaires.

Les Caraïbes abandonnaient leurs sépultures. Ils détruisaient souvent la maison du mort et quittaient leur village. La principale raison de cet abandon était qu'il s'agissait de lieux de tristesse où ils ne pouvaient plus vivre.

Le sort des guerriers valeureux était bien différent ; leur âme était transportée dans les îles fortunées, où elle y trouvait toutes choses pour son plaisir. Des esclaves « Arouagues » la servaient. L'âme nageait sans lassitude dans de larges fleuves et passait son temps en danses, jeux et festins sur une terre qui produisait en abondance les fruits les plus délicieux.

Les âmes des lâches allaient servir les « Arouagues » dans les pays déserts et stériles, situés au-delà des montagnes.

5.6 Leurs superstitions

Ils étaient très superstitieux. Quand ils passaient en mer, dans certains endroits. Ils avaient soin de jeter des aliments, afin que ceux qui avaient péri là eussent sous les flots de quoi manger. Sans cette précaution, leurs pirogues n'auraient pas pu passer ou elles auraient été submergées ;

Quand en mer, ils voyaient des nuages menaçants chargés de pluie, ils soufflaient tous ensemble pour chasser le danger en le repoussant aussi avec les mains. Pour calmer la mer, ils mâchaient de la cassave et la crachaient dans l'eau pour apaiser le « Maboya » qui était irrité.

Quand le vent n'était pas favorable, le plus âgé des passagers prenait une flèche avec laquelle il tapait l'arrière de la pirogue, dans l'espoir qu'elle avancerait plus rapidement.

Pendant les traversées, ils ne mangeaient ni crabes, ni lézards, car ces deux animaux demeuraient dans des trous et qu'zn les mangeant, ils risquaient d'aborder sur une autre terre. Ils ne buvaient pas non plus d'eau pendant le voyage et veillaient à ne pas en répandre dans leurs « bacassas » (grandes pirogues) ou dans la mer qui aurait enflée ou il y aurait eu pluie et mauvais temps. Quand ils approchaient du lieu où ils devaient débarquer, ils évitaient de le nommer ou de l'indiquer du doigt, mais ils faisaient la moue de disaient « lyca » (c'est là), car en agissant autrement, ils n'auraient pas pu aborder.

Après la naissance d'un enfant et pendant le mois de la « couvade », les pères n'osaient pas chasser ni pêcher, car ils craignaient que leur enfant ne subisse le même sort que le gibier. En effet, chaque animal ayant ses propres esprits : Cheemin et Maboya, l'esprit du mal pouvait tirer vengeance de la mort de son protégé.

Dans la forêt amazonienne, l'Amérindien sollicitait le pardon du gibier et lui expliquait qu'il avait besoin de sa chair pour de nourrir ainsi que ses enfants. Il concevait le lien qui unissait tous les êtres vivants. Il ne pouvait ni tuer pour le plaisir, ni gâcher une partie essentielle de la chair, car lui-même était fait de cette même chair.

5.7 Les mythes et croyances

Dans toutes les civilisations, le mythe sert d'explication à un phénomène inexplicable pour l'homme. Il a la vertu d'apaiser l'angoisse d'une population.

Un mythe raconte « que le soleil et la lune sont partis un jour en pirogue ». C'est peut-être une évocation de la migration des « Galibis » du continent vers les îles ou bien ces derniers avaient-ils été tentés de réaliser le même voyage pour imiter le soleil et la lune.

L'ancêtre des Caraïbes se nommait « Lougo ». Il n'était l'œuvre de personne. Il vivait dans le Ciel depuis l'éternité et un jour, il descendit ici-bas. « Lougo » participa à la création de la terre et l'za fit molle et sans montagnes. Elle n'avait pas encore sa beauté. Puis la lune naquit un jour et quand elle vit le soleil, elle alla se cacher et ne se montra plus que la nuit. La chaleur du soleil durci la terre.

De tous les astres, les Caraïbes préféraient la lune. Lorsque son mince croissant apparaissait dans le ciel après la nouvelle lune, ils sortaient de leurs cases et criaient : « La lune ! Voici la lune ».

Lougo avait un gros nombril d'où sortirent les premiers hommes. Il créa les petits poissons avec la raclure de manioc et les gros avec de gros morceaux. Lougo. Ressuscita trois jours après sa mort et retourna au Ciel.

Racumon fut l'un des premiers Caraïbes qu'engendra Lougo. Il fut métamorphosé en un gros serpent à tête humaine ; plus tard, il devint une étoile.

Achinoun fut l'autre Caraïbe engendré comme Racumon ; il prit ensuite place sous la voûte étoilée.

Il y eut ensuite Couroumon, un autre Caraïbe qui se métamorphosa en étoile. C'est lui qui produisait le flux et le reflux de la mer.

Les Caraïbes croyaient que la mer provenait de la sueur des Esprits. « C'est pourquoi elle est salée », disaient-ils. Les rivières se dérobant à l'Océan se purifiaient en se filtrant dans les entrailles de la terre.

Selon César de Rochefort dans son *Histoire naturelle et morale des Iles Antilles de l'Amérique* :

« Ils disent donc que leurs ancêtres étaient de pauvres Sauvages, vivant comme des bêtes au milieu des bois, sans maisons et sans couvert pour se retirer, et se nourrissant des herbes et des fruits que leur terre produisait d'elle-même sans être aucunement cultivée ».

« Comme ils étaient dans ce pitoyable état, un vieillard d'entre eux extrêmement ennuyé de cette brutale façon de vivre, fondit en larmes très amères, et tout abattu de douleur déplorait sa misérable condition. Mais. Sur cela un homme blanc lui apparut descendant du Ciel, et s'étant approché, il consola ce vieillard désolé en lui disant qu'il était venu pour secourir lui et ses compagnons, et pour leur enseigner le moyen de mener à l'avenir une vie plus douce et raisonnable. Que si quelqu'un d'entre eux eut plus tôt formé des plaintes et poussé vers le Ciel des gémissements, ils eussent été plus promptement soulagés, dont ils pourraient couper et tailler des arbres pour se faire des maisons. Et que les palmiers portaient des feuilles, qui seraient fort propres à couvrir leurs toits. Contre les injures de l'air. Que pour leur témoigner le soin particulier qu'il avait d'eux, et le singulier amour dont il favorisait leur espèce, il leur avait apporté une racine excellente qui leur servirait à faire du pain, et que désormais ce fut leur nourriture ordinaire. Les Caraïbes ajoutent que là-dessus ce charitable inconnu rompit en trois ou quatre morceaux un bâton qu'il avait à la main : et que les donnant au pauvre vieillard, il lui recommanda de les mettre en terre, l'assurant que peu après y fouillant, il y trouverait une grosse racine et que les tiges qui en sortiraient auraient la vertu de reproduire la même plante ».

« Il lui enseigna après comment on devait se servir de cette racine ; il fallait d'abord la râper sur une pierre rugueuse qui se trouvait au bord de mer, puis exprimer soigneusement le jus de cette râpüre comme un poison dangereux et, à l'aide du feu, en faire cuire un pain nourrissant et de goût agréable ».

« Le vieillard fit ce qui lui avait été enjoint et, au bout de neuf lunes, il alla visiter les bâtons qu'il avait mis en terre. Il trouva que chacun avait produit plusieurs belles et grosses racines qu'il prépara comme l'homme blanc le lui avait enseigné ».

« Les Caraïbes de la Dominique qui racontaient cette légende ajoutait que si le vieillard avait visité ces bâtons au bout de trois jours, il aurait trouvé des racines de même grosseur et qu'elles auraient toujours produites en aussi peu de temps. Mais parce qu'il fouilla qu'après un si long terme, le manioc demeura encore présent tout ce temps-là en terre, avant qu'il soit bon à faire la cassave ».

Selon Henri Stelhé :

« Il existait chez les « Kallinagos » de la Guadeloupe, un esprit très particulier de la cassave (galette de manioc) appelé « kière ». Le manioc faisait l'objet d'une vénération

spéciale ; il entre dans les légendes où le surnaturel se mêle à la réalité et s'y attache un vocabulaire important. Avec « kièrè » qui désignait le manioc brut en tubercules, ils faisaient des tas de racines dits « nikérère » et la fosse à manioc s'appelait « tomonac » ; le « caminioc » ou « camagnen » (chef des manioc) recevait en langage caraïbe de la Caloucaera la désignation de « foubouée » (résidu solide du pressage) ; la moussache ou fine fleur de manioc celle de « enkekeu » ; l'eau de manioc celle de « inhali » ; la farine de manioc celle de « kelotana » et la presse à manioc celle de « matabi ». Elle était la matière première servant à la confection de la cassave ».

La multitude des noms donnés à une chose ou à un produit indique toujours l'importance de cette chose ou de ce produit pour une population. Par exemple : pour les Français, il existe plus d'une centaine de mots pour désigner le pain.

Selon H. de Lalung voici la traduction du déluge des Caraïbes :

« Un homme très puissant nommé « jaya » dont le fils unique vint à mourir voulut l'ensevelir, mais n'ayant rien pour déposer le corps, il le mit dans une grande citrouille qu'il plaça au pied d'une montagne ».

À quelque temps de là, il ouvrit la citrouille, et constata la présence de baleines, de lamantins, de requins et d'autres très grands poissons. Épouvanté à la vue de ce prodige, « Jaya » rentra en toute hâte dans sa case et raconta à ses voisins ce qui lui était arrivé ».

« Alors, quatre frères jumeaux (sic), plus curieux que les autres Caraïbes, désirant pêcher, allèrent à la citrouille, la prirent en main pour l'ouvrir, l'eau jaillit aussitôt ; ayant lâché la citrouille par l'effet de leur frayeur, les quatre frères la laissèrent tomber. Celle-ci se brisa, car elle était fort lourde. Toute la plaine se remplit d'eau ; les montagnes seules demeurèrent découvertes. C'est ainsi que les Antilles, jadis unies au continent américain, avaient été formées ».

Voici selon le R. P. Du Tertre, le mythe du père fondateur des « Kallinagos » (Caraïbes insulaires) :

« Nos Sauvages sont remplis de tant de rêveries touchant leur origine, que ce n'est pas une petite difficulté de tirer même une vraisemblance de la diversité de leurs rapports (...). Ils assurent seulement que leur premier père nommé Kallinago, ennuyé de vivre parmi sa nation, et désireux de conquérir de nouvelles terres, fit embarquer toute sa famille, et après avoir vogué assez longtemps, qu'il s'établit à la Dominique, mais que les enfants perdant le respect, qu'ils devaient à leur père, lui donnèrent du poison à boire, dont il mourut. Dès lors son enveloppe mortelle se métamorphosa en un gigantesque poisson épouvantable, qu'ils appelèrent Atraioman. Il vivrait encore aujourd'hui (en 1660) dans les rivières ? Cette métamorphose n'est approuvée que par les plus simples, les autres l'estimant pure rêverie ».

Chapitre VI

Les Caraïbes et leur environnement

6.1 Pourquoi la Karukéra ?

L'archipel de la Guadeloupe « Calouaera » est composé de plusieurs îles, dont une seule est riche en eau, grâce aux pluies abondantes dues à son relief montagneux. Les autres îles sont plates avec des collines dites « mornes » peu élevées, qui n'arrêtent pas les nuages. Les Caraïbes étaient donc concentrés dans l'île dite aujourd'hui de la Basse-Terre (car basse dans le vent dominant) qu'ils nommaient « Karukéra », île aux belles eaux.

Ultérieurement, les colons eurent beaucoup de réticences pour s'installer dans les îles sèches et cela jusqu'au développement de l'industrie sucrière. En effet, la canne à sucre se développe bien dans les terrains pauvres en eau.

6.2 La Karukéra dans la Caraïbe

Selon Guy Lasserre dans « La géographie de la Guadeloupe » :

« La Karukéra des Caraïbes est située au centre de l'arc interne des Petites Antilles ou « îles du vent ». Elle est insérée dans la chaîne des Antilles montagneuses, d'origine essentiellement volcanique ».

« Il semblerait que les Antilles seraient des prolongements du continent américain. Elles reposent sur le même socle cristallophyllien, si bien que les plissements de l'écorce terrestre continentale sont très perceptibles au niveau de l'archipel ».

« Les îles sont placées à quelques dizaines de kilomètres les unes des autres, et séparées par des passages profonds et agités. Elles jouissent d'un climat tropical maritime où sévit une forte abondance pluviale « avalasse », influant avec virulence sur la végétation et les cours d'eau ».

« Les premiers voyageurs européens du XVI^e siècle parlaient en termes éloquents des nombreux agoutis, pécaris, tatous et oiseaux très rares qui peuplaient alors les forêts des Petites Antilles. Il en était de même de la faune des rivages et des eaux peu profondes, particulièrement abondante sur le littoral atlantique, à l'abri des barrières madréporiques. C'est pourquoi les poissons, les crabes, les tortues et les iguanes constituaient des éléments importants de l'alimentation des populations amérindiennes. Mais, de tous, les plus nombreux étaient les oiseaux de type pélagique, sédentaires et migrateurs, vivant dans les marécages et culs-de-sac marins des îles. Sans oublier les lamantins qui pullulaient dans les marécages, les estuaires des rivières et les eaux chaudes du littoral ».

« Les vents dominants « alizés » et les grands courants marins vont d'est en ouest sur toute la région des Caraïbes. La régularité de ces vents facilite la navigation à voile et permet de mieux supporter la chaleur dans cette zone tropicale ».

6.3 Le climat de la Karukéra

Deux saisons se succèdent dans l'année : la saison sèche dite « carême » et la saison des pluies dites « hivernage ». Sur la côte « sous le vent », bordant la chaîne de montagneuse de la Basse-Terre (basse dans le vent), la saison sèche débute en décembre pour s'achever en

mai, la saison des pluies commence en juin pour atteindre son maximum en juillet. Sur la côte « au vent », c'est-à-dire la partie est, la plus exposée aux vents pluvieux et où se situent les régions vallonnées des plaines de la Grande-Terre « Kousaaloua » et celles de la Capesterre « Balaougon », la saison sèche s'étend de janvier à avril et l'hivernage va de mai à décembre.

La pluviométrie est très variable ; elle va d'un mètre à l'extrême est de la Grande-Terre à dix mètres dans la région montagneuse de la Soufrière. L'île de la Grande-Terre manque de cours d'eau, alors que la Basse-Terre en compte soixante-dix.

La température moyenne varie entre 25° et 28° avec des extrêmes allant de 15° à 34°.

6.4 Les différents milieux biologiques

La Guadeloupe peut être divisée en cinq milieux biologiques différents :

- La mangrove « taobana moutouchi » occupait environ 30.000

@ hectares. Elle jouait un rôle très important sur le plan écologique. Cette forêt à palétuviers de type amphibie et semi-hygrophile croissait dans les sols submergés d'eau, les marécages plus ou moins salins ou « salines », le long des estuaires des rivières côtières, ainsi que sur les côtes basses et vaseuses entourant la Rivière-Salée « taonaba » et les deux culs-de-sac marins.

- Les plaines calcaires et les mornes balsatiques « Balaoiboucou manlira oïebe raheu ».

- Henri Stelhé dit :

« Les bois xéro-héliophiles de la côte à mancenilliers vénéneux « balaoboucourou » et à résigniers bord de mer « bai bai » ou des mornes et colines dites « püebe rabeu » qui étaient couverts de « manlira » ou gayac, de « aocomma » (*Homalium racemosa* Jacq) et de merisiers à petites feuilles « alacoali » ou « inepiari » (*Eugenia* et *Myriia*) étaient si bien observées du Kallinago qu'ils possédaient souvent deux dénominations courantes pour les désigner, l'un galibi apportée de la terre ferme, l'autre insulaire conservée par la femme Ygneris ».

« C'est la forêt xéro-héliophile à épineux, dont les végétaux à feuillages persistants comme les deux espèces de « Taouin » ou bois chandelle (*Erythalis* et *Amyris*) ou à végétaux caduciflores, comme les « manlira » et « accomma » désignées ».

L'aire de la forêt sèche couvrait la majeure-partie de la Grande-Terre, calcaire, et la côte « sous le vent » de la Basse-Terre, volcanique.

- Henri Stelhé dit :

« Le poirier gris (*Tabebuia pallida* Miers), les bois savonnettes « oullourou » du genre *Lonchocarpus* L. *violaceus* et L. *latifolius*, le courbaril « caouobali » (*Hymenaea* Courbaril) sont des arbres les plus éclectifs de la forêt mésophytique des îles caraïbes ».

« Les épineux des diverses espèces de *Fagara* dits « alliona », le bois épineux commun (*Faraga martinicensis* L.) appelé « toulichy », le bois d'Inde « achouou » (*Amonis caryophyllata*), appelé « toulichy », le genipa « chaoua » ou « touboulouchou » (*genipa Americana* L.) et l'acajou rouge « iacaicachi » ou « ouboueri » (*Cedrela mexicana* Roem et *Carapa guianensis* Aubl.) faisaient également partie de ces bois qui représentaient des aspects saisonniers nettement marqués ».

Ce type forestier se trouve entre le rivage et les montagnes.

- Les massifs montagneux « Chibou-Balata Mapoyaoûebe » vu par Henri Stéhlé :
« Par « oûebe », qu'il opposait physionomiquement à « oûebe rzheu », le Kallinago entendait la forêt de montagne hydrogosciphile, toujours verte, haute et ombragées, alors que la précision « rabeu » est nette, qualifiant la forêt de colline moins élevée. Le R. P. Breton, dans son *Dictionnaire du caraïbe-français*, note la distinction entre chacun de ces mots. Les gros arbres les plus connus de la belle forêt hygrophytique par les Kallinago étaient : le « chibou » qui entre le plus largement possible dans les peuplements appelés gommier blanc (*Dacryodes excelsa* vahl), le « balata » (*Manilkara* et *Pouteia*, le chatâgnier ou « ouloucaboula » (*Cupania americana* L.) et le « maapoya » ou bois lézard (*Vitex divaricata* L.). Elle est constituée de gros arbres, élevée, à empâtements amples et étalés et elle couvre une superficie importante des îles à relief tourmenté ».
- Les plateaux supérieurs et les sommets volcaniques « Yatayge hueche oûebe ».
- Vers 1000 mètres d'altitude leur succède une sylve montagnarde rabougrie, peu élevée et pauvre en espèce : arbres et arbustes se raréfient de plus en plus et la forêt devient savane « obi » : « savane à mulets », « savane aux ananas ». Sur les plus hauts sommets s'installe même une tourbière à sphaignes et à mousses. L'espèce la plus représentative de cette végétation de montagne était de loin le palmier « lorsqu'il constituait de véritables forêts de palmistes ; les Caraïbes le désignaient sous le nom de « Yatayge hûeche ».

6.5 - La fertilité du pays

Les pluies abondantes et un climat chaud développent une végétation luxuriante. De très nombreux arbres fruitiers poussent naturellement.

L'abricot-pays « machibouti » est un arbre fruitier de 25 mètres de hauteur. Ses fruits sont très gros et fermes. Ils servent à faire des confitures et des jus de fruits. La pulpe accélère la cicatrisation.

L'ananas « alyoua » (mot taïno) est une herbacée aux feuilles dentelées. La fleur, puis le fruit se forment au centre des feuilles. Avec les fruits, les Caraïbes faisaient un vin diurétique et servant de contrepoison au suc de manioc. L'action abortive du fruit vert nous a été transmise par les Indiens.

Le bananier est venu aux Antilles avec les Espagnols. Les Caraïbes en ont planté dans leurs îles. Ils se servaient des feuilles pour faire leurs toitures, des fruits pour leur consommation et également pour en faire du vin.

La « cachiman », espèce voisine de corossolier est un arbre de taille moyenne. Ses fruits ont une peau rugueuse verte, avec des rayures noires. L'intérieur est blanc et sa chair ressemble à du coton avec des graines noires. Le fruit est excellent et les feuilles servent à faire des tisanes calmantes.

Selon le R. P. Breton :

« Le cajou, arbre nommé « oubovéri » par les Caraïbes, porte des fruits une fois l'an. Il n'est pas très haut, mais il est chargé de beaucoup de fruits qui sont un peu plus petits que des pommes, soit de couleur jaune, soit rouge. Ils portent à leurs pédoncule une petite coque contenant une noix que l'on mange cuite. Le fruit est très juteux, désaltérant et un peu astringent.

Le calebassiers « camoury » mesure de 3 à 8 mètres. Il produit des baies ou calebasses de 10 à 35 centimètres contenant une pulpe abondante. Le fruit n'est pas comestible, mais quand il mûrit son écorce devient si dure, qu'elle est difficile à couper. Cette écorce de la calebasse. Sert à faire des récipients appelés « coui » par les Caraïbes et les Antillais d'aujourd'hui.

« Les Caraïbes fabriquaient leurs « couis » ainsi ; ils cueillaient les fruits et les exposaient au soleil un ou deux jours ; pour les fendre, ils entouraient la calebasse d'une petite cordelette et ils frappaient celle-ci avec un bâton pour faire une ligne de rupture sur l'écorce. Ceci fait, ils creusaient cette ligne de rupture avec une pointe en os et le fruit se fendait rapidement ».

Les très petites calebasse, grosses comme des poires, étaient percées à leur sommet. Les Caraïbes creusaient dans la pulpe avec un petit bâton. Dans la cavité, ils mettaient de petits cailloux et de l'eau et en secouant, la pulpe était déchiquetée. Ces petites calebasses « comori » servaient à faire soit de fioles, soit des « marakas ».

« La canne à. Sucre « canisi » pousse facilement dans les îles. Les Caraïbes en consommaient beaucoup. Ils les coupaient avec les haches de pierre et les tordaient pour extraire le jus ».

« Le cotonnier « mauru » est l'arbuste qui porte le coton. Les Caraïbes nommaient « maurou » le coton brut et « cama » le coton filé. Avec le coton, les femmes faisaient des pagnes, des hamacs, etc. ».

« Le courbaril « carou carou » et un arbre haut et droit, aux branches étalées. Il porte des fruits, comme des noix, dont la peau est dure, à l'intérieur, il y a une fève ».

« Le giraumon, sorte de citrouille, est une plante de l'Amérique centrale. Le fruit est consommé en purée ou en beignets « acras ».

« La goyave « oriapa » pour les Indiens provient d'un arbuste. Le fruit est plus petit qu'une orange, il ne devient jaune qu'à maturité. C'est un fruit qui régule le transit intestinal ».

Selon l'inconnu de Carpentras :

« L'igname « couchou » est une énorme racine « de couleur violette au-dedans, nos Indiens en font du vin qui enivre beaucoup ».

Les espèces d'ignames que nous connaissons de nos jours aux Antilles viennent d'Asie.

« Le manioc « turri » était la racine de base pour les Caraïbes. Avec elle, ils faisaient de la « cassave » (galette de manioc) qui servait de pain. Ils fabriquaient de la farine de manioc que nous connaissons de nos jours sous plusieurs formes et enfin, ils faisaient leur boisson de base dite « ouicou » qui était l'équivalent de de nos vins. En Europe, nous utilisons la fécule de manioc sous la forme de « tapioca ».

Le jus de manioc est un poison violent.

« La papaye est jaune, grosse comme un pamplemousse, avec une chair de couleur rouge. Elle est remplie de graines. Elle est excellente pour la santé et connue pour ses vertus médicinales. Le papayer est haut de 2 à 3 mètres, avec un tronc droit sans branches et quelques feuilles au sommet. »

« Le mombin « maubé » est un arbre à grand développement, dont le tronc est très gros. Il produit des fruits ressemblant à des prunes jaunes, grosses comme deux olives, qui ont un bon goût. En saison, le sol est couvert de fruits.

« L'« ouraba » est un arbrisseau dont la feuille ressemble à celle du laurier et a le goût de la cannelle. Elle sert comme aromate (Chez les Galibis, le terme « ouraba » signifie arc).

« Un des palmistes porte des grappes de noix que les Caraïbes cassaient pour en tirer l'intérieur, qu'ils pillaient dans un mortier, pour le réduire en pâte. Celle-ci était mise au soleil qui la transformait en huile de palme. Ils s'en servaient pour leurs cheveux et pour détremper leur peinture rouge nommée « couchieue » dont ils se peignaient ».

« La patate douce « patati » est une racine qui avait une grande importance pour la subsistance des Caraïbes. Il y a deux sortes de patates douces : la rouge et la blanche. Son goût rappelle celui de la châtaigne. La patate douce peut être bouillie ou rôtie et mangée en légume ou en dessert ».

« Les piments étaient appelés par les Caraïbes « ati ». Ils en faisaient abvec du jus de manioc une pâte nommée « toumali ». Ils utilisaient le jus de piment pour soigner les ophtalmies. Les vertus digestives du piment sont aujourd'hui bien connues ».

« Le « riboulisty » est selon le R. P. Breton, une autre racine de la grosseur d'une noix de muscade. Elle est très rugueuse. Elle croît au bord de la mer. Elle est en générale pas bonne à manger, mais elle a la propriété de faciliter l'accouchement. Il faut la préparer comme suit : on la râpe comme la noix de muscade et on met la poudre dans un peu d'eau que l'on fait boire ».

6.6 Les oiseaux

Les Caraïbes disaient que les oiseaux avaient pris les couleurs de l'immense serpent, l'arc-en-ciel « youlouca » en se partageant sa peau ».

Selon Auguste Lacour dans son *Histoire de la Guadeloupe* :

« Les espèces d'oiseaux étaient variées ; sans parler de l'oiseau-mouche (colibri) » et les autres oiseaux qui existent encore, bien qu'en qualité très réduite, on y voyait la perruche criarde, l'ara au riche et brillant plumage. De toutes les îles, le perroquet de la Guadeloupe était le plus beau. De la grosseur d'une poule ordinaire de basse-cour, il avait le bec et les yeux bordées d'écarlate ; le dos d'un vert brun ; la tête, le cou, et le jabot étaient violets avec un mélange de vert et noir formant couleur changeante ; les plumes des ailes noires, jaune, vertes et rouges : de petites plumes, groupées sur chaque gros des ailes, présentaient la forme et la couleur d'une rose ».

Selon le R. P. Labat : « la manière dont nos Caraïbes prennent les perroquets est trop ingénieuse pour ne pas l'écrire ici. Je ne parle pas des petits, qu'ils prennent dans le nid, mais des grands. Ils observent sur le soir les arbres où il s'en perche le plus grand nombre, et quand la nuit est venue, ils portent aux environs de l'arbre des charbons allumés, sur lesquels ils mettent de la gomme avec du piment vert ; cela fait une fumée épaisse qui étourdit de telle sorte ces pauvres oiseaux qu'ils tombent à terre comme s'ils étaient ivres ou à demi-mort. Ils les prennent alors, leur lient les pieds et les ailes et les font revenir en leur jetant de l'eau sur la tête ».

« Pour les apprivoiser et les rendre plus traitables, ils ne font que les laisser jeûner quelque temps, et quand ils jugent qu'ils ont bien faim, ils leur présentent à manger ; s'ils mordent et se montre trop revêches, ils leur soufflent la fumée du tabac au bec, ce qui les étourdis de telle manière qu'ils oublient leur naturel sauvage ; ils s'accoutument à voir les hommes, à s'en laisser toucher et deviennent tout à fait privés, ils leur apprennent même à parler ».

« L'oiseau-mouche « colibri » (nom amérindien) est représenté en Guadeloupe sous plusieurs variétés. C'est un oiseau familier qui vit près de l'homme. Il « butine » les fleurs et se déplace dans tous les sens, y compris en arrière. »

« Le Pélican « yalippou » est un oiseau pêcheur. Les premiers colons le nommaient « grand gosier », car il a une grande poche sous le bec. Cet oiseau n'est pas bon à manger car sa chair sent le poisson.

6.7 Les poissons et les crustacés

« Le Lamantin » ou vache de mer est un très gros mammifère marin. Il est herbivore, de l'ordre des siréniens, au corps massif atteignant 3 mètres de long et pesant jusqu'à 500 kgs, vivant dans les fleuves ou à leurs embouchures ».

« Le lambi « aoto » est un mollusque, gastéropode comestible, qui a une coquille très épaisse. Les Caraïbes le faisaient cuire à même le feu. Il était dur à manger et peu goûteux. Ce n'est qu'à la fin du dix-neuvième siècle que les Antillais trouvèrent un mode préparatoire plus satisfaisant en le nettoyant avec de la cendre, puis en le battant très vigoureusement pour attendrir sa chair et en cuisinant celle-ci avec des aromates ».

« L'écrevisse « ouassou » (nom Tupi) est en réalité une crevette d'eau douce ou chevrette, que l'on trouve dans les rivières ».

« Les larves de poissons d'eau douce « titiri » grosses comme un grain de riz, viennent en certaines saisons en grand abondance à l'embouchure des rivières ; on les capture avec un drap. Les Caraïbes les prenaient avec la sève d'une herbe qui les paralysait »

« Les orphies (mot néerlandais, famille des bélonidés) sont des poissons de la taille d'une sardine, le corps très élancé, avec un bec fin et pointu. Les Caraïbes les capturaient de nuit avec un flambeau ».

6.8 Les animaux terrestres

Selon Auguste Lacour :

« Sauf les cochons apportés par les Espagnols, cochons devenus sauvages et multipliés à ce point, que le R. P. Du Tertre assure que, dans les premiers temps de la colonisation, sans s'éloigner des habitations, un chasseur, dans la matinée, en abattait trente et quarante, l'on ne voyait pas les animaux domestiques ou sauvages d'Europe. On comptait seulement quatre espèces de quadrupèdes : le « manitou », le « tatou », le « agouti », et le « pilori » ou rat musqué. Tous étaient bons à manger, mais petits, le plus gros n'ayant pas la taille d'un fort cochon de lait. L'« agouti » seul a résisté à la destruction générale et se trouve encore dans les montagnes »

Il y avait des iguanes, que les Caraïbes nommaient « yomara ». À la fin du dix-neuvième siècle, les mangoustes ont été introduites pour lutter contre la prolifération des rats dans les champs de cannes à sucre qui détruisaient la moitié des cannes en grignotant la base

des tiges. Après avoir évincé les rats, les mangoustes ont attaqué les iguanes, qui avaient pratiquement disparu de l'archipel, sauf aux Saintes et dans les marais.

Elles ont la peau soit verte, soit grise. L'iguane a une crête sur la tête. Ses yeux sont petits et étincelants. Elles ont une grande queue. Sous la gorge, la peau est pendante comme celle des bœufs. Son dos est voûté et dentelé jusqu'à la queue.

Après la réduction des rats, la lutte contre la mangouste a porté ses fruits. Maintenant, les pacifiques iguanes sont en expansion.

L'« agouti » fait partie de la famille des rongeurs. Il y en a maintenant très peu dans les montagnes, son habitat naturel. Il est maintenant protégé.

Le « mouroucouli » (selon le R. P. Breton) avait la taille d'un gros chat, dont il ressemblait par la tête et par les pattes. Il avait le poil roux. Ses morsures étaient dangereuses. Les Caraïbes lui prenaient les dents pour les emmancher sur un os, qui leur servait d'outil de découpe, qu'ils appelaient « acoulari »

Les crabes sont très nombreux aux Antilles et de diverses espèces (ador, boco, cirique, babêt, cémafot, etc.). Il y a surtout les rabes de terre, qui vivent dans les plaines côtières. Leur chair est excellente ; déjà au temps des Caraïbes, elle était très appréciée. Selon le R. P. Labat : « Les Indiens (les) aimaient si fort qu'ils quittaient toutes sortes de viandes pour en manger, et les prenaient si subtilement dans les trous profonds qu'ils faisaient dans la terre ».

Une autre espèce de crabe était nommée « itouloulou » par les Caraïbes, elle a presque conservé ce nom qui est maintenant « touloulou ». Il s'agit de petits crabes rouges, qui vivent en très grand nombre à proximité du rivage. Ils sont très faciles à capturer, car ils se cachent sous les pierres.

La nuit tombée, les crabes sortent de leurs trous pour chercher leur nourriture. Les Caraïbes les capturaient avec un flambeau fait avec un bois particulier. De nos jours, les Antillais pratiquent ce genre de capture avec un flambeau fait avec une bouteille pleine de pétrole lampant ; un tissu est introduit dans le goulot, il faut retourner la bouteille pour imbiber le tissu qui sert de mèche et l'allumer. Quand la flamme vacille, il suffit de retourner à nouveau la bouteille. Ce flambeau est nommé « chaltouné ».

Un homme peut prendre de nombreux « touloulou ». Les crabes sont cabrés en position de défense les pinces bien ouvertes. Ils sont aveuglés par la lumière et ils ne distinguent pas la main qui les plaque face au sol.

6.9 Les incommodités qui se trouvaient aux îles

Le Père Labat raconte, qu'il avait entendu parler des petites abeilles noires de la Guadeloupe, mais qu'il n'en avait pas encore vues.

« C'est en faisant abattre des arbres que j'observai des espèces de dômes dans lesquels je trouvais une cire noire-violette. C'est dans ces vessies, qu'elles font leur miel. Celui-ci est toujours liquide, d'une belle couleur ambre et ne se fige jamais. Il est doux et agréable. Ces abeilles « Mibiri tou par maba », en Guadeloupe, sont toujours à l'état sauvage et nul ne s'est avisé de les élever et c'est bien dommage, surtout qu'elles sont sans danger pour l'homme ».

Les mouches ordinaires sont nommées « mibiri » par les Indiens. Il y avait une grande quantité de moustiques appelés « maliï ». Pour s'en débarrasser, les Caraïbes faisaient du feu sous leurs hamacs.

Il y avait une autre sorte de très petite mouche, grosse comme la tête d'une épingle, elles s'abattaient en multitude sur les hommes. De nos jours, elles sont appelées « nien-nien ». La piqûre de ces moucherons est surtout plus méchante que celles de France. Leurs piqûres font un mal horrible et peuvent devenir très dangereuses si l'on ne prend garde d'ôter promptement l'aiguillon ».

Le mancenillier « parboucoul » en caraïbe est un arbre de la famille des euphorbiacées dit « arbre de mort ». Son suc, caustique, est très vénéneux. Il est très abondant en bordure de la mer. Son fruit est la mancenille, elle ressemble à une petite pomme, belle à voir et dégageant une odeur agréable. Le fruit n'est pas comestible pour l'homme, mais les crabes et les poissons en mangent ; si on consomme ces crabes, on sera gravement intoxiqué. La sève des branches ou les feuilles provoque des brûlures vives. La pluie ayant passé sur le feuillage de l'arbre brûle également la peau.

Les Caraïbes se servaient de la sève de mancenillier pour enduire la pointe de leurs flèches.

La Bécune (barracuda) est un poisson de mer très vorace, qu'il ressemble assez au brochet. Les Caraïbes l'appelaient « yanmanla ». Ce poisson aime particulièrement la mancenille.

Les scorpions appelés « accou » ont une piqûre douloureuse.

La chique « chiqui » vit surtout dans le sable. Elle pénètre dans la plante des pieds, sans douleurs, ni irritations. Puis elle creuse une cavité dans la chair, pour y pondre ses œufs, dans une enveloppe. La chique reste sur cette enveloppe. Ces larves en se développant font grossir leur enveloppe, qui devient grosse comme un petit pois. À ce stade, la cavité s'infecte et le porteur ressent une démangeaison de plus en plus vive jusqu'à l'extraction.

La poche étant retirée avec une épingle, laisse un gros trou douloureux.

Chapitre VII

7.1 Le village caraïbe et ses habitations

Les Caraïbes habitaient généralement la partie est des îles qui était face aux vents dominants et à houle de l'Atlantique. Du fait de leurs position, ces côtes étaient et sont toujours d'un abord difficile. Ce choix était purement défensif, car il limitait les attaques de leurs ennemis.

Leurs villages « athes » étaient souvent placés sur une petite éminence, afin de permettre aux habitants de respirer un meilleur air et ne pas être incommodés par les moustiques. Ces villages étaient toujours à proximité d'une rivière pour aller prendre plus facilement le bain matinal.

Au centre du village se dressait le « grand carbet », sorte de halle sombre et enfumée, où les Caraïbes prenaient leurs repas, et se livraient à divers travaux.

Le carbet principal pouvait mesurer 25 mètres de long et 6 de large. Il servait de lieu de vie, aux réunions et aux réceptions.

Selon Artur, Archives Nationales :

« C'est là que les Indiens se rassemblent et passent la plus grande partie de la journée, les hommes à fumer, à travailler ou à converser ensemble, ce que l'on appelle « carbeter » ; les femmes à filer ou à faire les autres petits ouvrages dont elles s'occupent. C'est là aussi que les Indiens reçoivent les étrangers qui viennent les visiter ».

Selon le R. P. Breton (résidant à La Dominique pendant plusieurs décennies) :

« Il (le carbet) est à peu près comme un berceau en ovale sur sa hauteur et qui fait soixante pieds sur vingt de longueur, bâti d'une manière rustique, mais délicatement et à profit que l'on ne puisse imaginer. On y entre par quatre trous diamétralement opposés sur le centre de l'ovale qui n'ont que quatre pieds de hauteur, sans autres portes ni fenêtres, sans chevilles, ni clous, sans étage, ni chambres, et sans séparation ni embarras qui empêchent de s'y promener de front ».

« Seulement à la hauteur de sept pieds, il y a des traverses (entretoises) sur dix de longueur pour y suspendre 100 ou 120 lits de coton où ils reposent paisiblement avec une intelligence très parfaite, sans querelle et sans bruit, les femmes n'y entrent que rarement et encore pour les y servir ».

« Le carbet avait parfois quatre-vingts pieds de longueur. Il était construit au moyen de fourches hautes de dix-huit à vingt pieds, plantées en terre, et sur lesquelles on posait un latanier ou arbre droit servant de faite ».

« Des chevrons ajustés sur ce faite au moyen de deux petits bâtons « tabouitali » lié par des lianes et reposant sur deux pièces de bois « boulenum » qui allaient le long de la couverture en dedans, venaient toucher à terre ».

« Une couverture était faite de feuilles de lataniers, de palmistes ou d'herbes coupantes. Parfois la première couverture était en « cachibou ». C'est une feuille bien lissée, longue comme un bras, et plus large d'un pied, qui est assez ferme, les Sauvages l'ayant coupée, l'exposait au soleil où elle se fermait, puis la pliaient par le milieu, l'arrangeaient sur un roseau fendu en deux, de quatre doigts en quatre doigts, puis l'attachaient avec du mahot, ou des lianes sur la latte, et c'est leur essie (bardeau, planchette de bois) et leur tuile. Cette

couverture leur dure près de deux ans, elle est belle en dedans, vous la prendriez pour de la peinture ».

L'intervalle entre les piliers était rempli par des panneaux faits de lamelles de roseau tressées qui abritaient parfaitement du vent. Cela servait de murs.

Sur le côté du toit, il y avait une petite ouverture très basse par laquelle entrait le Dieu des Caraïbes, quand il était appelé par un boyer. Une autre ouverture était laissée où des chevrons s'entrecroisaient, qui servait à l'évacuation des fumées.

Le sol était en terre battue avec une légère pente.

Selon H de Lalung :

« Les carbet étaient divisés en trois pièces par des cloisons de jonc, chacune percée d'une ouverture. La première de ces pièces servait à coucher et à recevoir les visiteurs. Son ameublement se composait de « hamacs » (qu'on pliait dans la journée), d'une « cabane », sorte dz bâti en bois sur lequel ils entassaient des feuilles de « balisier », de petits sièges, tout d'une pièce, faits d'un bois rouge ou jaune, poil comme du marbre. On y voyait aussi quelques tables basses en vannerie, des « matoutou ».

La deuxième pièce, où les femmes faisaient la cuisine, étaient rassemblés tous les ustensiles : râpes « grages » à manioc, tamis « hébichets » presses à manioc « couleuvre », « platine » à cuire la cassave, « couis » de différentes grandeurs, qui tenaient lieu de bassines, de plats, d'assiettes, d'écuelles et de verres à boire ; enfan des « canalli » récipients en argile pouvant aller au feu et qui servaient à faire le « ouicou » et le « mabi ».

« La dernière pièce était comme une resserre où ils conservaient les arcs, leurs flèches, leurs « boutou », leurs lignes de pêche, etc. et tous leurs « cacones », c'est ainsi qu'ils appelaient leurs ornements ».

Voici une description très récente d'un carbet :

« Grande case commune, bâtie selon un plan ovale, qui mesure entre 18 et 24 mètres de longueur. La charpente est composée de montants verticaux de 5,40 ou 6 mètres plantés dans la terre, qui soutiennent les traverses sur lesquelles viennent se fixer les chevrons du toit qui vont jusqu'à terre. La couverture proprement dite est en roseau ou en feuilles de lataniers ».

Mais revenons à nos Caraïbes.

Autour du carbet se trouvaient les cases. Chaque père de famille avait la sienne où il dormait avec ses garçons au-dessus de douze ans. Les femmes habitaient d'autres cases « toubana » avec les filles et les jeunes enfants.

Le R. P. Breton précise :

« Les maisons (« manna » ou « banna », d'où « noubanna » », ma maison, « toubana » la maison) étaient construites en bois incorruptible, en ovale. Des troncs d'arbres, fichés en terre, formaient les piliers et étaient entrelacés de roseaux, de branchages ou de lianes nattées ».

Le R. P. Labat raconte sa visite en décembre 1694 au Carbet du Chef caraïbe La Rose au Cul de Sac du Robert :

« Ce carbet avait environ soixante pieds (20 mètres) de longueur sur vingt-quatre à vingt-cinq pieds (8 mètres) de large ; il était fait à peu près comme une halle. La couverture était de feuilles de palmiste et descendait aussi bas que les chevrons ».

« Près de la case s'élevaient deux ajoupas, servant de cuisine et de magasin de dépôt. L'ajoupa « aïoupa » consistait entre quatre poteaux fichés en terre, grossièrement entourés de feuilles de latanier ou de balisier, et recouverts de feuilles. La face était ouverte. »

Un village caraïbe s'appelait « authe » ; mais les envoyés français entendant les Caraïbes leur déclarer qu'ils allaient les conduire dans le carbet, finirent par confondre le nom du village avec celui de la maison commune.

7.2 L'ameublement des Caraïbes

Dans la maison « toubana », le principal meuble était un hamac suspendu aux piliers. C'était le lit.

Selon la description du R. P. Labat :

« Le hamac est une pièce de grosse toile de coton de six à sept pieds de long sur douze à quatorze de large, dont chaque bout est partagé en cinquante ou cinquante-cinq parties, enfilées dans de petites cordes qu'on appelle « rabans » unis pour faire une boucle où on passe une corde plus grosse qui sert à attacher le hamac par les bouts à deux arbres ou à deux murs, et supporter la personne qui est dedans. Tous les hamacs sont roucoués, non seulement parce qu'ils se mettent dedans ayant le corps tout rouge, mais encore parce que les Caraïbes ont soin de donner cette couleur avant de s'en servir. Ils y dessinent aussi des compartiments de couleur noire très jolis et faits avec autant de justesse que s'ils s'étaient servis du compas et des règles de la géométrie, et cependant ce sont des ouvrages des femmes. Un Caraïbe serait déshonoré s'il avait filé du coton ou s'il avait tissé ou peint un hamac ».

« La manière d'attacher un hamac ou le tendre, est d'éloigner les deux extrémités l'une de l'autre de telle sorte que le hamac avec ses cordes fasse un demi-cercle dont la distance d'un bout à l'autre soit le diamètre. On l'élève de terre de manière à y pouvoir asseoir comme sur une chaise un peu haute. Quand on s'y met, il faut observer de mettre une de ses mains en arrière pour l'ouvrir de crainte qu'en s'asseyant dessus quand il est tout plissé, on ne fasse la culbute, cela arrive assez souvent à ceux qui ne sont pas accoutumés à ces sortes de lits ».

« Il faut se coucher diagonalement, de manière que les pieds soient à un des coins et la tête au coin opposé. Pour lors le corps se repose presque aussi bien qu'il le ferait sur un matelas. On peut se remuer à son aise, s'étendre autant que l'on veut et se couvrir de la moitié du hamac. Lorsqu'on veut se tourner d'un côté sur l'autre, il faut commencer par mettre les pieds à l'autre coin du hamac, et en se tournant le corps, l'on se trouve sur l'autre diagonale ».

« La commodité de ces sortes de lits est qu'on peut les porter partout avec soi, deux taquets de bois et deux crampons suffissent pour les tendre ... outre cette commodité, qui est considérable, il est certain qu'on y dort plus au frais, on n'a pas besoin de couverture, de draps, d'oreiller ».

Le Caraïbe ne couchait jamais par terre. Celui qui n'avait pas de hamac se faisait une couchette suspendue : avec quatre morceaux de bois liés ensemble aux extrémités, il établissait un châssis ayant la forme d'un rectangle ; sur ce châssis, suspendu au faite de la « toubana » à l'aide de lianes ou de cordes de « mahault », étaient posées des traverses en bois sur lesquelles étaient étendues des feuilles de bananier.

La chaise du Caraïbe était une bille de bois très dur, travaillé et poli comme du marbre. Le dessus de la table, monté sur quatre pieds, était en feuilles de latanier entrelacées. Ne connaissant pas l'usage de la scie, une planche était l'œuvre d'une grande patience. Il en

fabriquait au prix de temps et persévérance. Pour obtenir une planche, il était obligé de réduire un arbre de droite à gauche à l'aide du feu et d'une hache de pierre.

Les Caraïbes avaient poussé très loin l'industrie des paniers : ils en faisaient de toutes dimensions et pour tous les usages, certains même imperméables ; ils n'ignoraient pas l'art du mélange de la couleur des lianes afin de plaire à la vue.

La construction des habitations et la confection des tables basses « matoutou » en bois de « mahault » ainsi que les armes (arcs, flèches, massues, « boutou »), des instruments de musique, tout comme les « grages » (râpes) à manioc et des statuettes de bois de gayac, étaient des travaux masculins.

Le Père Breton précise, « Manlira », c'est le gayac (un bois très dur ; au grains fin). Ils en font des marmousets (poupées, figurines en vieux français) à leurs enfants qu'ils appellent du même nom ».

7.3 La construction d'une pirogue

Selon J. Ballet et le R. P. Breton, les pirogues étaient nommées « canôa ». Ce terme est passé dans la langue française et a donné : canot. Les Caraïbes avaient deux sortes de pirogues. Les petites de deux à trois sortes dites « couliala » servaient à la pêche et pouvaient transporter deux à trois personnes. Les grandes appelées « bacassa » avaient toujours plus de dix mètres et étaient munies de bordées robustes. Elles pouvaient embarquer cinquante à soixante personnes pour les grands déplacements et surtout les expéditions guerrières.

Pour obtenir cette embarcation, faite d'une seule pièce, il fallait d'abord abattre un arbre. C'étaient généralement un gommier blanc « chibou », l'un des géants des forêts des Antilles. À défaut de hache, le Caraïbe mettait le feu au pied, ayant spin, à mesure que le feu gagnait, de placer au-dessus une mousse humide afin de l'empêcher de monter et de consumer l'arbre en entier.

H de Lalung raconte :

« Ils avaient une façon curieuse de faire du feu sur le lieu de l'abattis. Ils roulaient rapidement entre leurs mains à plat une tige dur et pointue, fichée dans une planchette d'un bois poreux et léger (généralement le jet d'un agave appelé « caratas »), qui prenait feu rapidement ».

« L'arbre abattu était ébranché, écorché et aplani par le haut, puis creusé à la hache (de pierre) et au feu dont ils dirigeaient les effets par le procédé de la mousse humide. Ils retournaient alors l'arbre pour le façonner extérieurement. S'ils construisaient une « couliana », ils faisaient une pointe surélevée à chaque bout. Pour la « bacassa », ils façonnaient une pointe surélevée et un arrière plat, coupée en poupe, comme celui d'une chaloupe ».

« Ils s'attachaient surtout à donner la même épaisseur partout, aussi les voyait-on souvent passer les deux mains ensemble sur la coque pour savoir où il fallait enlever du bois. Les pirogues, comme les « bacassas », avaient d'ordinaire quatre centimètres dans le fond et trois sur les côtés ».

« Il fallait, en outre, ouvrir le canot : opération très délicate. Ils le plaçaient sur des piquets plantés en terre et faisaient du feu dedans et dessous. Lorsque le bois « était chaud, ils avaient des espèces de tenailles en bois avec lesquelles ils tiraient les bords du canot vers eux. Après des heures d'efforts, l'embarcation prenait forme. Cependant, les Caraïbes, avec des « couis » pleins d'eau, veillaient à modérer l'ardeur du feu pour que le canot ne brûle pas ».

« Avant que le bois ne fût complètement refroidi, les Sauvages faisaient entrer à force entre les bords des pièces de bois destinées à maintenir l'écartement de la coque. Les bancs en acajou étaient ajustés par la suite. À ce stade, la pirogue était pratiquement finie ; il ne restait plus qu'à percer quelques trous sous les bords de la coque. Les Caraïbes y passaient des cordes pour attacher leurs bagages ».

« Le « bacassa », lui, n'était pas terminé, car ils lui ajoutaient de bout en bout un bordage en bois d'une hauteur de vingt centimètres, ce qui augmentait considérablement la jauge du bâtiment. Comme les Caraïbes ne se servaient pas de clous, ils cousaient et ajustaient ce bordage avec des lanières de « mahot », et calfataient les jointures avec de l'étaupe faite avec l'écorce de « mahot » battue.

La pirogue achevée, il fallait mobiliser le maximum d'amis afin de transporter la pirogue jusqu'à la mer.

Selon J. Ballet :

« Son maître parcourait le village en criant : « Caïman icanaoali ibinac » (Viens m'aider à traîner ma pirogue de la montagne à la mer et assister à la fête qui suivra). C'est aussi que la solidarité humaine faisait accomplir à chaque instant de saintes actions à ces sauvages. Pas un seul homme ne manquait à l'appel, et la pirogue ne tardait pas à être bercée par les vagues ».

Pour inaugurer la nouvelle pirogue, les Caraïbes se divisaient en deux groupes armés d'arcs et de flèches sans pointe. Un groupe attaquait la pirogue et l'autre la défendait. Cette lutte symbolique était pourtant rude car chaque groupe essayait de vaincre l'autre. Certains combattants étaient blessés mais sans gravité. Après cette manifestation guerrière, une assemblée était organisée pour fêter l'événement.

Ces canots étaient ordinairement munis de deux mats et de deux voiles de lattes de palmiers (bira ou nibirani) carrées.

Les Caraïbes faisaient mouvoir leurs embarcations au moyen de pagaies tenues à deux mains, qui repoussaient l'eau. Cette manière était fatigante, mais rapide et silencieuse. Cet avantage a été par la suite utilisé par les pirates pour entrer de nuit dans les ports sans alerter les sentinelles.

Pour diriger une « bacassa », un Caraïbe se tenait debout à l'arrière avec une très grande pagaie directrice. Son action était très efficace pour doubler un cap, éviter un écueil et entrer dans une passe.

Celui qui entreprenait un voyage portait le titre de capitaine ; il donnait les ordres pour la préparation du canot et dirigeait la navigation.

Le jour, les Caraïbes naviguaient à vue d'île en île et la nuit ils s'orientaient sur les étoiles. Quand ils s'arrêtaient quelque part, ils tiraient leur pirogue au sec et construisaient des abris appelés « aïoupas ». Ce mot est resté dans le vocabulaire des Antillais, dont les abris de fortune se nomment « ajoupas ».

C'est sur ces pirogues que les Caraïbes voyageaient d'île en île et qu'ils allaient faire la guerre à Saint-Domingue et même sur le continent américain en Guyane. Ils attachaient armes et provisions sur les parois internes de l'embarcation, de sorte que lorsqu'elle chavirait, nageant autour, ils la retournaient sans rien avoir perdu.

Le R. P. Breton précise que lorsque les Caraïbes partaient en expédition, ils fixaient à l'avant de leur canot, une statuette. Ces statuettes avaient une origine culturelle, voire votive, aux mêmes titres que les « zémis ».

7.4 La division sexuelle du travail

Presque tous les peuples ont pratiqué et même pratiquent encore la division sexuelle du travail. Chez les Caraïbes de la Guadeloupe, celle-ci était très rigoureuse.

Le R. P. Breton rapporte que :

« Les hommes ne touchent jamais au travail ordinaire des femmes, croyant qu'ils dégénéraient ».

Les femmes filaient le coton, plantaient les légumes, préparaient la nourriture et éduquaient les enfants jusqu'à la puberté. Elles avaient la charge de tous les soins d'hygiène domestique. Elles jouaient, du moins les plus vieilles, un rôle de comparse dans la médecine et la magie. Leurs connaissances les faisaient parfois accuser de sorcellerie, crime pour lequel elles devaient être tuées ».

Pour ces mêmes raisons, l'inquisition a torturé, puis condamné au bûcher des milliers de sorcières en Europe, sans compter ceux qui furent victime pour leurs croyances.

Les femmes excellaient dans l'art de la céramique et du tissage.

Le R. P. Breton poursuit sa narration :

« Les femmes caraïbes, en se levant, allaient aussi se baigner avec les enfants soit à la rivière, soit à la mer. Après elles faisaient l'entretien de leurs maris, préparaient leur premier repas, s'occupaient des soins à donner aux enfants » ; elles devaient « exprimer les huiles du copahu, du palmiste, du ricin, réduire en pâte le roucou, filer le coton et tisser des toiles, veiller leurs enfants, traiter les malades, préparer le dernier repas du jour et aller au bois, « akinagoua », afin de chercher le bois de chandelle nécessaire pour faire du feu sous les hamacs pendant la nuit ».

Il n'est du reste pas possible, qu'elles aient été à l'origine de la découverte et du perfectionnement de certains rites magico religieux en relation avec la fécondité, avant que les chamans et « hommes médecins » ne s'en emparent. Il en serait de même en ce qui concerne la domestication des animaux et la découverte de l'agriculture.

On voit l'importance de la femme dans la vie familiale ; elle était basse, l'élément stable de la société comme dans toutes les civilisations.

L'homme représentait l'élément mobile. Il était chasseur, pêcheur et guerrier.

7.5 - L'économie primitive

Selon Godelier :

« Dans ce type de société, caractérisé par une économie d'occupation de la nature et aux premières formes d'agriculture itinérante, la propriété du sol appartient à la communauté toute entière et la condition pour un individu du droit d'usage du sol est son appartenance à cette communauté (liens du sang, de langue et de mœurs) ».

« La société « primitive » n'existe pas comme instance isolable de l'échange symbolique, et cet échange ne résulte jamais d'un « surcroît » de production. C'est bien plutôt l'inverse, ce qui relève de la « subsistance » de l'échange économique, pour autant que l'on puisse employer ces termes, est le résidu de l'échange symbolique, un reste ... La circulation symbolique est primordiale, ce qui prend usage fonctionnel est soustrait de cette sphère et tout

sera consommé symboliquement, il ne restera rien, car la survie n'est pas un principe, nous en avons fait un principe ».

« La société caraïbe représentait un modèle de civilisation intermédiaire plus ou moins bien intégré, mais elle reproduisait à grands traits toutes les composantes des grandes civilisations amérindiennes du continent et des grands îles, au point de former un même complexe politico-économique inséparable, indifférencié en faveur de l'unité culturelle méso-américaine et circumcaraïbe. Les Caraïbes n'avaient aucune propension à l'accumulation et encore moins à une économie de marché. C'est pourquoi, lorsqu'un simple « surplus » apparaissait, celui-ci était soit détruit, soit distribué équitablement entre tous les membres de la collectivité. Cette notion d'égalité évitait l'apparition d'une couche sociale minoritaire qui aurait monopolisé à son profit toutes les richesses économiques et exploité les autres membres de la communauté ».

« L'échange était fréquemment associé au cycle du don et du contre don, où les relations entre les individus ou groupes d'individus transcendaient toutes considérations économiques. Il faisait partie intégrante d'un cérémonial social et religieux dans lequel les partenaires sociaux troquaient leurs marchandises selon des règles rigoureusement codifiées et culturellement déterminées. La réciprocité des dons et des obligations soudait les membres en une communauté solidaire ».

« Une partie des fruits de la récolte était reversée comme prémices et sacrifices aux esprits protecteurs « icheiris » par l'intermédiaire des intercesseurs « boyers » et « camanioc ». Il s'ensuit que dans ces sociétés, il n'y a pas de surplus, mais équilibre entre la production et la consommation ».

Selon J. Ballet :

« Les Caraïbes ne reconnaissaient entre eux aucune suprématie que celle de la nature. L'égalité la plus parfaite régnait entre eux. Nul n'était plus riche ni plus pauvre que son compagnon. Leurs désirs n'allaient pas au-delà de l'utile et du nécessaire. Ils méprisaient tout ce qui était superflu comme chose indigne d'être possédée. Ils n'avaient aucune sorte de commerce ne vendant ni n'achetant rien. Ils se donnaient mutuellement tous les objets qui leur étaient nécessaires. Le vol était inconnu chez eux et la plus grande injure qu'on pouvait leur adresser c'était de les appeler larrons « ioualoutioué ».

7.6 Le travail de la pierre

Selon Maurice Barbotin :

« Les Caraïbes travaillaient les matériaux durs : jade, jaspe, silex, porphyre, roches volcaniques pour en faire des outils tels que les haches en pierre polie, les mortiers, les pilons, polissoirs, galets, etc. Ils sont de formes et de tailles diverses, selon le type de travaux déterminés, très spécialisés ; ils étaient utilisés pour le gros œuvre. Tous ces instruments ont été trouvés à proximité des gisements, sur des sites où vécurent ces populations » ;

« Les haches à gorges (dimensions 9,5 à 18,5 cm) sont enserrées dans un bâton fendu et reliées par une ficelle de coton pour résister à la violence des chocs. Il est très probable que les Caraïbes mouillaient cette ficelle avant l'utilisation, car ils savaient que de tels liens se contractent à l'humidité. Ces haches servaient pour l'attaque des troncs de pirogue, pour le défrichage de la forêt, la construction des carbets et des cases, le débitage des planches et la fente du bois pour le feu ».

« Les haches de petites dimensions, appelées « tilles » ou « ciseaux » (10 à 12 cm) servaient pour le finissage et à doler le fond des pirogues. Certaines servaient à maintenir l'écartement des sillons, lorsqu'on arrivait au cœur de la bille de bois. Elles devaient être emmanchées avec un fil horizontal ».

« Les haches à têtes ornées de saillies (‘ à 12 cm) avaient parfois de jolis crochets ». Ce dispositif permettait la fixation d'un fil de coton, pour extraire plus facilement l'outil lorsqu'il était trop fortement fiché dans le bois ».

« Les galets en roches volcaniques (7,5 à 10,5 cm), sortes de coins étaient destinés à maintenir l'écartement des sillons ».

« Dans l'outillage domestique, citons les pilons qui servaient pour broyer les aliments (farine de manioc, etc.), les mortiers, les polissoirs portatifs et les grattoirs. Les éclats de silex et de pierres coupantes servaient de grattoirs et de couteaux pour les épilations des poils du corps. Les petites pierres multicolores servaient d'ornement pour les femmes. Certaines, notamment celles de couleur verte, servaient de bijoux (colliers) portés par les femmes ».

« Les coquillages étaient également travaillés. Les gros lambis (*Strombus gigas*) à lèvres épaisses servaient à fabriquer des instruments sonores (trompes) ».

Le R. P. Breton rapporte « que les sauvages portent toujours des lambis dans leur pirogue pour corner et avertir ceux du carbet où ils descendent afin qu'ils viennent les aider à débarquer ou qu'ils apportent du feu si c'est la nuit, afin de ne pas s'échouer ou briser le canot ». « Ils polissaient leurs outils de pierre sur les restes des récifs coralliens « madrépore ».

Au sud de l'île de Basse-Terre, on peut voir encore des anciens polissoirs des Caraïbes.

7.7 La céramique

Selon Allaire dans *Vers une préhistoire* :

« Les éléments caractéristiques des céramiques dites « Suazey » (ou caraïbe historique) sont avant tout la grossièreté des poteries et la mauvaise qualité de la pâte qui en font la plus pauvre poterie des Petites Antilles. La plupart des récipients ne sont pas décorés. Les rares décorations consistent en larges incisions mal appliquées ou bien en peinture rouge épaisse et en modelage des rebords... Les surfaces sont souvent finies par brossage de la pâte encore molle. Les formes peu variées consistent surtout en granges marmites à bords droits ou légèrement renflées. Les grands bols à pied sont fréquents ainsi que les grandes platines à cassaves tripodes. Le rebord des plats est souvent dentelé avec un doigt. On connaît aussi des anses modelées montrant un visage humain large et aplati, aux oreilles perforées, au nez et aux arcades sourcilières proéminentes, etc. ».

Selon H. Petitjean-Rouget, on arrive à la conclusion suivante « qu'on peut imaginer qu'il peut y avoir une relation entre le rôle des femmes dans la société caraïbe des îles tel qu'on peut le dégager à travers les relations des chroniqueurs du XVII^e siècle et le fait que la poterie soit d'aussi pauvre qualité. En effet, dans la société caraïbe du XVII^e siècle, les femmes ont un rôle de pourvoyeuses de nourriture. Le mode de production de la société caraïbe insulaire au XVII^e siècle ne permettait à aucune femme de se consacrer longuement au façonnage de la céramique ».

Les calebasses servaient aussi à la confection des ustensiles de cuisine, els les plats ou assiettes, des « coui » (verres, bols, etc.), des louches appelées « coyembouc » enfin des bouteilles, etc. Mais l'essentiel de leur vaisselle était en terre cuite.

Selon le R. P. Breton :

« Les canalli » sont de grands vaisseaux de terre dans lesquels les sauvages font leurs vins. Ils ont d'autres récipients « chamacou, taoloua, rouara, ialigali ». Les deux premiers servent à mettre l'« ouicou » qui a bouilli et qui est passé ; les autres sont plus petits, suivant les gens auxquels on les présente ; le troisième sert à faire cuire les patates ».

7.8 La vannerie

Selon le R. P. Labat :

« Les Caraïbes se servent de queues de latanier ou de roseaux pour faire leurs paniers, leurs « matoutou », « cataoli » couleuvres et autres meubles. Ce qui est fait en roseaux est plus ferme et dure plus longtemps, mais le latanier se travaille mieux et plus facilement. Le latanier est une espèce de palmiste ; il vient fort haut et fort droit, et également gros partout. Sa tête est enveloppée d'une grosse toile naturelle, rude et raboteuse, de laquelle sortent quinze, vingt, et quelquefois jusqu'à quarante branches toutes droites, vertes, lisses, sans nœuds et assez souples, de trois à quatre pieds de longueur, qui portent à leurs extrémité une feuille plissée, qui, venant de s'épanouir, se partage en plusieurs pointes qui sont comme une étoile à plusieurs rayons. C'est de ces queues de lataniers dont les Caraïbes se servent pour faire leurs meubles ... ».

« Le « matoutou » est une espèce de corbeille carrée sans couvercle de grandeur variable. Ces corbeilles sont faites en feuilles de palmiers ou en jonc tressés ; c'est un travail si serré qu'on peut y mettre de l'eau sans qu'elle s'écoule ».

Selon R. Pane :

« Le « matoutou » sert de table à manger et en même temps de plat ». Habituellement, les Caraïbes en mettent deux devant celui qui mange. L'un sert pour mettre la cassave, qu'ils font tous les jours ; l'autre sert pour la viande, le poisson ou les crabes, avec un « coui » plein de pimentade, c'est-à-dire du piment avec du jus de citron. C'est leur sauce favorite et universelle, et ils la font si forte qu'il n'y a guère qu'eux qui puissent s'en servir.

« Le « cataoli » était une sorte de hotte servant à porter les racines, les fruits, les poissons et autres objets ... Il était fait de roseaux, de joncs ou de queues de latanier qui étaient peints de plusieurs couleurs. S'il était travaillé à plein, ou pouvait le remplir d'eau ».

Selon le R. P. Labat :

« On les attachait sur les épaules avec deux galons de coton de deux pouces de large et assez épais. Cet instrument était tellement à l'usage des femmes que l'on regardait un Caraïbe comme un infâme, s'il l'avait porté. De sorte que si, dans un très pressant besoin, un homme était obligé de porter ce qui est dedans, il laissait le « cataoli » et aimait mieux faire plusieurs voyages pour porter le contenu ».

Le « bacalla » était un grand panier à fond plat. Il servait à ranger les petits objets.

L'« ocaocac » était un panier à trous pour presser le manioc et l'« oullougoulou » une corbeille ronde pour mettre le linge.

Le « samboura », petit panier, fait avec les tiges de « maracuja ». Il servait principalement à transporter les poissons de rivières et les écrevisses.

Les nattes « maroutonni » travaillées avec un goût parfait étaient confectionnées avec des fibres de palmier, de bananier corde (abaca), de lataniers, du mahault-piment.

La couleuvre ou presse à manioc « matabi » était un cylindre de six à sept pieds de long de quatre à cinq pieds de diamètre, composé de roseaux refendus ou de lataniers nattés et tressés à peu près comme des bas de coton.

Le R. P. Labat décrit l'usage de cette presse :

« On foule, on presse le manioc, à mesure qu'on le fait entrer dans la couleuvre, ce qui augmente son diamètre en même temps que sa longueur diminue : mais le poids qu'on attache à son extrémité le fait allonger et diminuant son diamètre, ce qui ne peut arriver qu'en comprimant ce qui est dedans et en exprimant le suc. On peut se convaincre de cette expérience par l'exemple d'un bas de chausse dont on augmenterait considérablement le diamètre en l'emplissant de beaucoup de pâte ou d'autre matière semblable, et dont on diminuerait en même temps la longueur, mais à qui l'on restituerait toute sa longueur, en diminuant son diamètre, si en le suspendant en l'air on attachait un poids à son extrémité, parce que la pesanteur du poids comprimerait la matière qui y serait renfermée, et la réduirait en moindre volume ».

7.9 Le travail du coton

Selon le R. P. Breton :

« Les femmes ayant tiré le coton de sa coque et ôté les graines, font passer une flèche sans fer (une tige) dedans, puis tournent ce coton qui se raréfie comme de la laine cordée ; l'ayant rompu, l'attachent par un bout à cette flèche qu'elles tiennent à la main, de l'autre, elles ont un fuseau qui est long d'une coudée, et plus l'arrêt du fil est une rotonde faite d'une écaille de tortue, large comme une main et éloignée d'un demi pied (du bout de bas plus ou moins) qui pose contre terre, la pointe penche sur la cuisse de la femme qui la fait tourner avec sa main étendue, et retourner le long de la cuisse ».

Un autre domaine où les femmes excellaient était celui de la fabrication des hamacs tissés ou « ébau » en caraïbe (« hamaca », mot Arawak devenu hamac dans les langues européennes). Elles filaient au fuseau le coton et passaient six mois à confectionner un hamac. Elles utilisaient, en outre, des aiguilles en épine de palme.

Les hommes utilisaient cette technique pour fabriquer des cordes, des lignes et des filets de pêche.

7.10 La pêche et la chasse

Les Caraïbes pratiquaient la pêche en mer, dans les rivières, les estuaires, les étangs et les salines. Les procédés les plus employés étaient soit de tuer les poissons à coups de flèches et de plonger ensuite pour les prendre, soit de se servir de lignes munies d'hameçon, soit de procéder à la nivrée, c'est-à-dire l'empoisonnement des rivières par des lianes à roténone, soit en allant à la « vare » (harpon) pêcher le lamantin, la tortue ou autres gros poissons.

C'est en carême quand l'eau pénètre dans les zones de mangroves et de palétuviers qu'ils avaient les meilleurs résultats ... À la marée descendante, les poissons et les crabes qui cherchaient à regagner la mer se trouvaient prisonniers.

Les Caraïbes ne sortaient en mer que par beau temps, ils disaient : « Bacha habou ouabara », attendons qu'il fasse chaud ; aussi quand ils partaient la brise était levée et ils évitaient de ramer à contre-courant.

Voici une de leurs techniques appliquées à la période du frai des poissons volants ou exocets.

Les Caraïbes les nommaient « balaou », nom encore utilisé de nos jours aux Antilles. Lors du frai, les femelles étaient prises d'une sorte de folie. Par nuées, elles voltigeaient au-dessus des vagues, à la recherche d'un lieu pour y déposer leurs œufs. Le Caraïbe agitait un leurre dit « volant » de la main gauche, ce qui attirait les « balaous » autour de la pirogue, et de sa main droite, il maniait dans l'eau un « cahut », filet en forme de cerceau. Les femelles venaient y pondre. Le pêcheur les reversait par dizaines dans la pirogue, d'un revers de la main.

Cette technique est encore utilisée aujourd'hui.

Dans les eaux calmes et peu profondes, les Caraïbes se servaient d'un « pri-pri », petit radeau fait de troncs en bois légers pour aller pêcher. Ce petit radeau, qui a conservé son nom caraïbe, est encore utilisé par les pêcheurs à Marie-Galante.

Ils étaient également d'habiles chasseurs et tireurs à l'arc et surent élaborer des techniques très éprouvées pour capturer des animaux. Pour la prise de gibier marin, les Caraïbes nageaient sous une calebasse ; ils s'approchaient des oiseaux, puis, d'une main rapide, ils leur saisissaient les deux pattes et les plongeaient aussitôt dans l'eau, sans qu'ils aient pu émettre le moindre bruit, afin de ne pas effrayer les autres oiseaux.

La chasse à l'agouti était leur passe-temps favori ;

Selon le R. P. Breton :

« Les sauvages font la chasse à l'agouti avec autant d'avidité que les Français au lièvre... Lorsqu'il est poursuivi par des chiens, il se retire dans le creux d'un arbre, comme dans un fort, mais les sauvages mettent le feu au trou pour l'étouffer et les chiens pour le prendre lorsqu'il sort ».

L'essentiel de leurs protéines animale provenait de la viande de chasse. Mais ce sont surtout les crustacés (lambis, crabes, burgaux), les tortues et leurs œufs, ainsi que les poissons, qui constituaient la base alimentaire des Caraïbes.

7.11 La culture sur brûlis

Selon Ballet :

« Ils choisissaient à leur guise un terrain destiné à la culture des quelques végétaux nécessaires à leur alimentation : « kière » (manioc), « balaranna » (bananiers), « mabi » (patates), ignames, « tava » choux caraïbes, malangas et madères, « manconti » (les pois) etc. Quand aux rocouyers, ils les plantaient près de leurs cases parce que les oiseaux gâtaient les graines : « cabichati nibichet », disaient-ils.

« Pour défricher un terrain, ils faisaient appel aux autres hommes de leur carbet. En une matinée, cent ou deux cents pas de bois en carré étaient abattus par terre pêle-mêle ; puis on buvait le reste du jour et le feu était mis aux débris secs, en plein midi, au fort de la brise et du côté d'où venait le vent. La meilleure partie était brûlée. Un nouvel appel était encore fait pour nettoyer le terrain, occasion d'une nouvelle fête. Ils appelaient ces diverses opérations balayer leur jardin « ichali » ainsi qu'ils dénommaient leurs plantations ».

Le R. P. Breton écrit :

« Dans l'après-midi, elles allaient aux jardins, labouraient la terre avec un gros bâton pointu, assez semblable à un épieu « coyère », plantaient les vivres, arrachaient le manioc ou fouillaient des patates ou des ignames, prenaient les autres plantes nécessaires à la famille et, le « cataoli » chargé (la hotte chargée), elles revenaient à la maison où les attendait une autre besogne ».

Lorsqu'ils voulaient faire un jardin, les Caraïbes choisissaient un lieu très haut dans la montagne et éloigné de la rivière près de laquelle se trouvait leur village. La raison de ce choix est certainement motivée par des raisons de sécurité. En cas d'attaque, ils se retiraient à l'intérieur des terres et trouvaient des subsistances dans leurs jardins disséminés dans la montagne. Dans ce lieu, ils avaient également du gibier (agouti, oiseaux, .), des crabes de terre, etc.

Cette pratique des jardins éloignés du village subsiste encore de nos jours, dans les tribus indiennes de l'Amazonie. La tribu ayant épuisé les ressources du jardin de proximité, part vers un autre jardin qui se trouve à une ou deux journées de marche. Les Indiens y campent jusqu'à épuisement des ressources et partent vers un troisième jardin et ainsi de suite. Ils reviennent à leur base, après plusieurs mois.

Le second avantage de ces rotations est de permettre à la nature de réhabiliter l'environnement du village. Les déjections, les détritiques, sont complètement nettoyés, tant par les insectes, que par la décomposition naturelle accélérés par alternance du soleil et de la pluie.

Nos Caraïbes choisissaient un terrain orienté au sud, où ils coupaient les arbres. Puis ils laissaient le bois coupé sécher pendant deux ou trois mois, après ce délai, ils mettaient le feu pour débarrasser le terrain. Ensuite, ils plantaient des boutures de manioc. C'est-à-dire deux bouts mis l'un sur l'autre bien inclinés dans le même trou. Au bout de six mois, le manioc avait déjà produit de belles racines. Dans le nouveau jardin, ils plantaient également des ananas, de la canne à sucre et des patates douces.

Dès l'âge de quatorze à quinze ans, les jeunes Caraïbes étaient contraints de créer leur jardin, parce qu'ils ne pouvaient pas se marier avant d'en posséder un en propre. Lorsqu'un Caraïbe mourait son jardin était laissé à l'abandon, personne ne pouvait en faire son profit.

Selon le R. P. Breton :

« Le terme « kàbogneti » signifie que le Sauvage avait débroussaillé et mis un terrain en culture, « qu'il était habitué là ».

Aujourd'hui, nos cultivateurs utilisent la même technique de culture en culture en forêt sur brûlis et ils nomment leur jardin du terme d'« habitué » comme les Caraïbes le faisaient.

La terre rouge « matari » est excellente pour la culture du manioc et nettement moins bonne pour les autres plantations.

7.12 L'alimentation

Le manioc jouait un rôle capital dans l'alimentation des Caraïbes.

Selon le R. P. Breton :

« Après le repas du soir, les femmes allaient « grager » (gratter), presser le manioc pour avoir le pain du lendemain et préparer leur boisson nationale ... » Il s'agissait du « ouïcou », mélange d'eau, de cassaves faites de manioc, de patates, de cannes à sucre et de

bananes bien mûres ..., le tout macéré dans un « canàlli » (vase de terre) qu'on laissait fermenter pendant deux à trois jours. On enlevait alors le marc qui avait formé une croûte au-dessus au moyen d'une calebasse percée de petits trous. La liqueur était rougeâtre, fort, nourrissante, rafraîchissante, mais enivrait facilement ».

Le R. P. Breton précise que les femmes caraïbes faisaient des « ouicou » fortement alcoolisés : « avec des cassaves de farine non pressées, épaisses d'un demi-pied, tirées à moitié cuites, mises sur des feuilles de bananier posées sur une planche, arrosées d'eau de mer, enveloppées dans les mêmes feuilles, retirées toutes rouges au bout de huit jours, ensuite pétries et enveloppées de nouveau, et ainsi conservées pendant deux-mois. Elles en faisaient un « ouicou » d'une force si grande que lui-même (le R. P. Breton) en ayant bu un jour deux verres, en eut des « fumées » pendant toute la journée ».

Les ignames, bananes, patates, manioc doux étaient tout simplement bouillis. Les Caraïbes consommaient également des fruits (papayes, cannes à sucre, ananas, canéficiers, prunes de mombin, mangues, corossols, pommes cajous, etc.) riches en vitamines. Il en était de même en ce qui concernait les produits de la cueillette ; miel, fruits sauvages, graines, ainsi que des larves de coléoptères (vers de palmistes et termites ailés au moment du vol nuptial). Aussi l'alimentation des « Kallinagos » était-elle riche et variée, ne comportant que des produits frais aussi bien d'origine végétale qu'animale.

Selon le R. P. Breton :

« Ils faisaient soit « aribelet » (boucaner à la fumée), soit bouillir leur viande et poissons, et n'utilisaient jamais le sel, parce qu'ils croyaient « qu'il était éminemment contraire à la santé et à la conservation de de la vie ».

La préparation la plus courante était la pimentade de poissons mélangée avec des os d'agoutis et bouillie avec de l'eau de manioc dans laquelle ils trempaient leur galette de cassave. Cette sauce, dit le R. P. Breton : « avait une telle force qu'elle les prenait au nez et ils s'écriaient alors : « acatiouatina cheu » (la force du piment me prend au nez) et de grosses larmes leur coulaient des yeux ».

Selon le R. P. Breton :

« Les Caraïbes se nourrissent mal. Ils ne font jamais bien cuire les aliments, particulièrement les crabes, ils font cuire les oiseaux tout entiers (sans les vider). Le mode de cuisson et ces techniques de conservation provoquent parfois de graves intoxications. Elles prennent parfois l'apparence d'épidémies de dysenteries et entraînaient des morts ».

7.13 L'habillement et les parures du corps

Une coutume commune à tous les Amérindiens était de le fait qu'ils s'enduisaient le corps d'une couche de peinture protectrice de couleur rouge et d'origine végétale que les « Kallinagos » appelaient « roucou ». Ils avaient également l'habitude de peindre les nouveau-nés et les défunts avant la mise en terre du corps.

Le but recherché était la protection du corps contre les ardeurs du soleil et l'agressivité des insectes.

Le R. P. Breton précise que :

« ... le « roucou » est plus ordinaire pour se protéger contre les brûlures du soleil, les incommodités de l'eau de mer qui est acrimonieuse ».

« Pour affronter leurs ennemis, les Arawaks, les Caraïbes prenaient la précaution de se noircir le corps et de se cercler les yeux d'un cosmétique végétal, appelé « janapa ».

« Les femmes leur oignaient les cheveux d'huile pour les faire reluire et devenir noirs ... Les hommes et les femmes portaient des cheveux longs. Ils coupaient ceux de devant la tête jusqu'à la moitié du front et les laissaient pendre en forme de garcette. Les rares fois où l'on pouvait voir les Kallinagos porter des cheveux courts étaient les années de deuil où ils restaient une année entière comme cela. Ils ne permettaient pas à leurs esclaves de porter des cheveux longs .. Ils se brûlaient les poils des jambes et des bras. Ils ne portaient point de barbes ... Et c'était un amusement perpétuel de s'arracher les poils de la barbe avec un couteau un à un... ».

« Tous portaient autour du cou des colliers de dents d'animaux, un sifflet fait assez souvent d'os de leurs ennemis, des bracelets de perles blanches aux poignets et aux biceps, des anneaux à la jambe et parfois des chaînes de « rassades » de coton roucoué, passées en croix sur le corps. Les femmes et les jeunes filles étaient chassées d'une espèce de brodequins tressés de coton, qui leur couvraient le mollet ».

Les Capitaines arboraient en sautoir des bijoux appelés « karacoulis ». C'est le seul pendentif en métal (alliage d'or, de cuivre et d'argent) attesté chez les Caraïbes dont l'origine arawak est certaine.

7.14 La préparation du tabac

Les Caraïbes. Faisaient sécher devant le feu le tabac en feuilles, jusqu'au point de réduire en poudre fine au moindre froissement. Sur cette poudre de tabac, ils mettaient environ une moitié de cendre de bois pure et blanche, qu'ils appelaient « balysy ». Le tout mis dans une petitealebasse fine et longue comme un doigt (fiolle). Quand ils voulaient user du tabac, ils mettaient un peu de cette poudre entre la lèvre du dessous et la gencive. Ils s'abstenaient de parler jusqu'à ce que cette poudre de tabac se soit complètement dissoute.

Ils affirmaient qu'ainsi ils étaient nourris et qu'avec le tabac, ils ne pouvaient pas mourir de faim. Ils en faisaient surtout usage en mer.

Chapitre VIII

Les maladies et les médecines des Caraïbes

8.1 Les médecins caraïbes

Selon le R. P. Breton : « Les femmes caraïbes prennent soin des malades ; elles s'appliquent, à cet effet, à connaître les simples qui ont des vertus contre les maladies. Nous en aurons dans quelques jours de plus amples connaissances ».

H.de Lalung précise : « Dans les cas désespérés, les Sauvages recourraient au « boyer ». Celui-ci était à la fois médecin et sorcier. Il connaissait, lui aussi, les vertus des plantes, mais les Caraïbes reconnaissaient surtout au « boyer » le pouvoir de chasser le diable, car ils croyaient que toutes leurs maladies avaient une origine diabolique ».

« Il fallait avant tout que la case où le sorcier était appelé fût parfaitement propre. Les parents du malade plaçaient sur de petites tables « matoutou », des cassaves, des calebasses d'« ouïcou », les plus beaux fruits du jardin. C'était l'« anakri » pour Maboya : l'offrande rituelle ».

« Le sorcier arrivait à la tombée du jour. Dans le silence bleu de la nuit des tropiques, on percevait au loin le bruit de son « maraka » qu'il agitait en cadence. Dès que le son devenait plus distinct, on éteignait tout feu dans la case et dans les environs. Alors le « boyer » pénétrait dans le carbet ; Après avoir trouvé sa place à la faible lueur d'un « bout » cigare long et mince – il commençait son œuvre de ténèbres ».

« Le sorcier marmonnait d'abord quelques paroles barbares et frappait la terre du pied gauche, à plusieurs reprises. Il soufflait ensuite cinq ou six grosses bouffées de tabac ; puis froissant entre ses mains le « bout », il l'éparpillait dans l'air. Aussitôt « Maboya » arrivait en faisant le bruit d'un homme qui saute au milieu de la place et répondait distinctement à toutes les questions que lui posait le sorcier ».

« Si « Maboya » assurait que la maladie n'était pas mortelle, le « boyer » s'approchait du « hamac » où le patient était couché et lui faisait savoir la réponse du Malin. Pour entretenir le malade dans l'espérance de sa guérison, le sorcier pressait les parties douloureuses du corps du sujet et feignait d'en sortir des épines de palmistes, des éclats de bois, de petits cailloux que le « boyer » disait être la cause du mal. Tantôt il enflait ses joues comme un sonneur de trompe, tantôt il suçait les plaies et faisait semblant d'aller dehors vomir le poison. Parfois il se pinçait la peau à deux mains comme s'il voulait en exprimer de la santé qu'il appliquait aussitôt à grosses poignées au malade : une vraie séance de magnétisme ».

« Pour clôturer « cet abominable mystère », il frottait tout le corps du patient avec du suc de « janapa » qui le teignait d'un brun fort obscur ». C'était comme la marque et le sceau de la guérison » ;

« La séance était beaucoup plus courte si « Maboya » disait que le malade devait mourir. Le « boyer » se contentait de le consoler en lui certifiant qu'il voulait l'emmener au ciel où il serait délivré de ses maux ».

« Quelques Français ont assisté à ces consultations et croient fermement que le diable arrive, parle et que ces « boyers » ne sont pas des charlatans ».

8.2 Les maladies et la pharmacopée des Caraïbes

Selon M. Martin dans *Précis d'Histoire de la Guadeloupe* :

« Les Sauvages croyaient que les sorciers « piayes » pouvaient jeter des sorts ou des charmes » qui leur causaient des maladies ».

Les Caraïbes utilisaient un certain nombre de drogues simples, d'origine végétale, minérale ou animale, pour combattre toutes espèces de maladies.

Leur maladie la plus fréquente était le pian « yaya » produit par un spirochète et provoquant des lésions cutanées. Les médecins de jadis confondaient cette infection avec la syphilis, qui est assez proche.

Selon le R. P. Breton :

« Voici comment les femmes caraïbes soignaient le pian que quelques Français avaient attrapé. Elles mettaient à tremper dans de l'eau l'écorce très amère de « cipou » ainsi que l'écorce fraîchement levée du « miby » et dans cette eau, elles râpaient la partie la plus charnue, d'un gros coquillage perlier, le « lambi ». Pour combattre le pian, les malades buvaient simplement cette eau, pendant une vingtaine de jours ».

Ils employaient également l'écorce du « marbri » (bois bandé), gros arbre aux feuilles larges et épaisses. Son écorce mise en décoction a des propriétés antisyphilitiques et aphrodisiaques.

Selon H de Lalung :

« Les Caraïbes guérissaient la bronchite en portant quelques jours des noix d'acajou (anacardum occidentale) percées et maintenues au-dessous du cou par une cordelette de coton. Entre le péricarpe et l'endocarpe de cette noix se trouve une huile caustique. Celle-ci filtrait par des trous faits aux noix pour les enfiler et se répandait sur la peau où elle agissait à la façon d'un révulsif ou d'un vésicatoire léger ».

« Les femmes caraïbes utilisaient avec succès la décoction de bourgeons de « moubin » (*myrobolanus lutea*) contre les maux d'yeux dont les Sauvages étaient souvent affligés ».

Selon le R. P. Du Tertre :

« Ils arrivaient même à guérir les taies et la cataracte sans opération. Un de leurs patients fut le gouverneur de la Martinique, Jacques Dye qui fut guéri par les femmes qui lui lavèrent les yeux avec du coton trempé dans le suc de certaines plantes et les essuyèrent avec leurs langues. En cinq ou six jours, la plus grosse taie tomba et l'autre peu après ».

« Les Caraïbes souffraient du trachome, conjonctivite granuleuse due à un virus et également de taies, tâche blanche et opaque de la cornée.

La liqueur de « riboulitchi » facilitait les accouchements difficiles et les décoctions de « chiboulène » soulageaient la constipation. L'écorce de palmiste en compresses était employée contre les maux de tête. Les furoncles et les inflammations étaient percés avec une dent d'agouti ou une aiguille. Les Caraïbes se versaient de l'huile (graisse) chaude des tortues « carets » pour soigner les sciatiques, les gouttes froides, les crampes et les engourdissements des neufs (selon le R. P. Du Tertre). Ils appliquaient un morceau de chair brûlée de la raie mêlée avec du « vinaigre » pour soigner la piqûre de cet animal (le raie possède un dard venimeux sur sa queue).

Comme ils consommaient beaucoup de fruits et des poissons mal boucanés, ils avaient souvent des dysenteries.

Les auteurs anciens, dont le R. P. Breton, relataient les ravages de cette maladie chez les colons. Elle était nommée mal de Siam ou fièvre jaune par les Français et « vomito negro » par les Espagnols. Ce sont les esclaves noirs qui ont été les porteurs de cette maladie contagieuse et mortelle venant d'Afrique.

Les malades souffraient de violents maux de tête, de difficultés respiratoires et de douleurs aux cuisses. Ils jaunissaient de plus en plus, puis avaient des vomissements de couleur noire et enfin mouraient.

Selon le R. P. Breton : « On les enterraient quatre à quatre dans les fosses que nous avons bien de la peine à faire, ne trouvant personne pour cela, ni pour porter les morts. Il fallait que les Sauvages connussent bien ce mal, car ils l'appelaient « ibomanhatina ».

Les Caraïbes combattaient cette fièvre par des bains.

C'est le docteur Louis-Daniel Beaupérthuy, né à Sainte-Rose (Guadeloupe), le 26 août 1807, qui en 1856 découvrit le moustique responsable de la transmission de la fièvre jaune. La publication de sa découverte sur le vecteur de la fièvre date de trente ans avant celle de Carlos Finlay.

Une dernière maladie contagieuse venue d'Europe causa la perte des Caraïbes ; c'était la variole. Dès le premier voyage de Christophe Colomb, ce terrible fléau était arrivé à Hispagnola (Saint-Domingue) et avait ravagé la population Taïnos.

Lors de la conquête du Mexique (1520-1521) par Herman Cortès, une épidémie de variole touche les habitants de Tenochtlan (aujourd'hui Mexico) et fut l'un des principaux facteurs de la chute de la ville au moment du siège.

Cent cinquante ans plus tard, un chef caraïbe de l'île de La Dominique, non conquise par les Européens à cette époque, expliqua au R. P. Breton qui vivait parmi eux, que cette maladie fut la cause du déclin du peuple caraïbe.

Chapitre IX

La guerre

9.1 Les armes des Caraïbes

Ces armes consistaient en un arc, des flèches et une courte massue appelée « boutou ». L'arc était en bois dur, travaillé et poli. Fait du même bois, le boutou était orné d'incrustations faites avec du bois de couleurs variées, quelque fois avec des os de l'ennemi.

Selon le R. P. Labat :

« Les arcs dont ils se servent ont six pieds environ de longueur (2 mètres), les deux bouts sont ronds, avec deux hoches pour apprêter la corde. La grosseur augmente en partant des deux bouts et en allant vers le milieu, qui est ovale en dehors et plat en dedans, c'est-à-dire du côté de la corde. Les Caraïbes les font d'ordinaire de bois vert ou d'une espèce de « bois de lettres », dont la couleur est brune, mêlée de quelques ondes d'un rouge brun. Ce bois est pesant, compact et très raide. Ils le travaillent très rapidement, surtout depuis que le commerce avec les Européens leur a procuré des instruments de fer, au lieu de ceux de pierre dont ils se servaient autrefois. La corde est tendue tout le long de l'arc, qui est droit sans aucune courbure ; elle est attachée aux hoches des deux bouts sans être ni trop raide, ni trop lâche. Elle est de pite ou de caratas ».

« Leurs flèches sont de la tige qui pousse des roseaux tous les ans lors de la floraison. Elles ont environ trois pieds et demi de longueur (1 mètre 15) avec la pointe, qui est entée et fortement liée avec du fil de coton. Cette pointe est en bois vert de sept à huit pouces de long, sa grosseur égale celle du roseau à l'endroit où elle est entée, après quoi elle diminue insensiblement jusqu'au bout, qui est pointu. Elle est toute coupée de petites hoches qui sont des ardillons très proprement travaillés et taillés de manière qu'ils n'empêchent point du tout la flèche d'entrer dans le corps contre lequel elle est décochées, mais qu'ils l'y retiennent ».

« Les Caraïbes augmentent encore la dureté de ce bois en le mettant dans les cendres chaudes pour resserrer ses pores. Le reste de la flèche est tout uni, il n'y a seulement une petite hoche au bout afin d'empêcher qu'elle ne glisse de la corde quand on la tire. Ils les ornent quelquefois avec des plumes de perroquets refendues et collées à six pouces près du bout, mais cela est très rare, et il l'est presque autant de trouver leurs flèches sans qu'elles soient empoisonnées. Ils font une fente dans l'écorce du mancenillier et y mettent le bout de leurs flèches et les y laissent jusqu'à ce qu'elles soient imbibées du lait épais, visqueux et empoisonné de ce mauvais arbre. Après qu'elles sont sèches, ils les enveloppent dans une feuille de « cachibou » ou dans une gaine de palmiste ».

« Lorsqu'on veut ôter le poison des flèches, on met les pointes dans les cendres rouges et l'on gratte avec un couteau ou un morceau de verre la pointe et tous les ardillons jusqu'à ce que le bois soit bien net, après quoi on les passe encore au feu. On prétend qu'après cela le poison en est entièrement ôté. Cependant, je ne voudrais pas m'y fier ».

Quand les Caraïbes se battent avec leurs flèches, ils ont soin de faire deux taillades avec le couteau à l'endroit où le roseau est enté à la pointe, afin que quand la pointe est entrée dans le corps, le reste de la flèche s'en sépare et tombe de lui-même à terre, et qu'ainsi la partie de la flèche qui est empoisonnée demeure plus longtemps dans la plaie ».

« Les flèches dont les Caraïbes se servent pour la chasse des gros oiseaux ont la pointe toute unie, elles ne sont point empoisonnées. Celles qui servent pour les petits oiseaux ont au

bout un morceau de coton comme on en met au bout des fleurets, qui les te sans les percer et sans que leur sang se répande et gâte leurs plumes. Celles qu'ils emploient pour tirer le poisson sont de bois, tout d'une pièce, et ont un ardillon assez long, avec une petite corde attachée au bout opposé à la pointe. Cette corde, qui est assez longue, a à son extrémité un morceau de bois léger. Dès que le poisson se sent percé, il s'enfuit ; mais le bois léger, qui vient toujours à la surface de l'eau, fait connaître le lieu où il est, et le Caraïbe, se mettant à la nage le prend, et suivant la corde, il se rend maître du poisson ».

« Le « boutou » est une espèce de massue d'environ trois pieds et demi (1 mètre 15) de long, plate, épaisse dans toute sa longueur de deux pouces, excepté à la poignée, où son épaisseur est un peu moindre ; elle est large de deux pouces à la poignée et de quatre à cinq à l'autre extrémité, d'un bois très dur, fort pesant et coupé à vives arêtes. Ils gravent différents compartiments sur les côtés les plus larges et remplissent les hachures de plusieurs couleurs. Il n'a point de coup de « boutou » qui ne casse un bras ou une jambe, ou qui ne fende la tête en deux parties, car ils se servent de cette arme avec beaucoup d'adresse et de force »,

« Les enfants ont des arcs et des « boutou » proportionnés à leur taille et à leur force ; ils s'exercent de bonne heure à tirer, et ils y réussissent si parfaitement que dans leur plus tendre jeunesse, ils chassent les petits oiseaux sans presque jamais manquer leur coup ».

« Le Caraïbe se servait d'une hache faite de pierre d'une extrême dureté. Cette hache avait à peu près la forme des nôtres, sauf que la tête n'était pas percée à l'effet de recevoir un manche ».

« On est surpris de la dépense de soins et de temps faite par le Caraïbe pour donner à la hache sa forme et son poli, sans le secours d'outils en fer, n'ayant pour travailler la pierre qu'une autre pierre ».

« La hache faite, tout n'était pas fini. L'emmancher était aussi une grande affaire. L'opération se faisait de la manière suivante : après avoir fendu, à la hauteur convenable, la tige d'un jeune arbre, on introduisait dans la fente la tête de la hache ; puis cette tige était comprimée et serrée au moyen de lianes ; avec le temps, l'arbre grossissait, les parties disjointes se soudaient et pressaient tellement la hache qu'elle se trouvait solidement emmanchée. Il ne restait plus qu'à couper l'arbre et à le façonner ».

Certains Caraïbes s'armaient aussi de sagaies en « courbaril ». C'est un bois rouge comme l'acajou, mais plus lourd. Les sagaies étaient terminées par une pointe du même bois qu'ils durcissaient au feu. Elles avaient environ deux mètres de long et les Caraïbes s'en servaient adroitement comme arme de jet.

9.2 L'initiation à la guerre

Selon Auguste Lacour dans son *Histoire de la Guadeloupe* :

« Pour avoir le titre de guerrier, il fallait avoir fait ses preuves, montrer qu'à la force du corps, sui triomphe des obstacles, on réunissait l'énergie du caractère, qui fait mépriser la douleur, supporter de longues privations ». Lorsque le père croyait son fils en état de recevoir la consécration d'homme de guerre, il convoquait les guerriers de son village et des villages voisins. Les guerriers étaient réunis dans le carbet, devant être juges des épreuves, le récipiendaire était introduit et placé au milieu de l'assemblée, assis sur un siège formé d'une bille de bois ».

« Le père s'avavançait portant un oiseau de proie appelé « mansfenil ». Rendu devant son fils, il s'arrêtait, prenait l'oiseau par les pattes et lui brisait la tête sur celle du récipiendaire. Si le patient sortait victorieux de cette première épreuve, on arrachait le cœur du « mansfenil » et on le mettait à tremper avec le corps de l'oiseau dans une sauce de piment ».

« Tandis que l'infusion s'opérait, un guerrier s'approchait du patient et lui faisait sur le corps des incisions avec une dent d'agouti ; cette opération terminée, les plaies étaient lavées et bassinées avec la sauce au piment. Un geste, un signe de souffrance faisait déclarer le jeune indigne de prendre rang parmi les guerriers ».

« Là n'était pas bornées les épreuves. Après avoir fait manger au récipiendaire le cœur du « masfenil », on le plaçait dans un hamac qu'on hissait au faite du carbet. Dans ce hamac, il lui fallait rester trois jours sans boire, ni manger, ni remuer. Pendant ce temps des guerriers faisaient la veillée pour observer les mouvements de celui qui prétendait à l'honneur de marcher à l'ennemi ».

« Après toutes ces épreuves, si le jeune Caraïbe ne paraissait pas affaibli, s'il montrait par sa tenue et sa démarche, qu'il pouvait encore faire une longue course et manier « le boutou », il montait au rang des guerriers ».

Au milieu des applaudissements, il était alors proclamé guerrier et avait le droit de prendre un nouveau nom : « Cheboutoumain-Ali », disait-on alors, « il a passé par les piques ». La réception se terminait par une fête donnée par le père : fête consistant en repas et danses.

9.3 Les épreuves pour devenir chef de guerre

C'étaient surtout les fils de chefs devenus des guerriers aguerris qui subissaient des épreuves pour devenir eux-mêmes des chefs de guerre.

Chacun devait bâtir tout un village avec l'aide de ses enfants et de ses esclaves. Ensuite, il restait à la diète environ deux lunaisons dans une cabane consacrée à Cheemin (Esprit du bien). Il ne mangeait qu'une cassave par jour et ne buvant qu'un peu de bière de manioc.

Au terme de cette diète, ses amis faisaient un grand « caouynage » (fête) dans le carbet ; le postulant y était conduit et couché dans un hamac, pour y participer. Puis les autres chefs de guerre lui donnaient chacun plusieurs coups de peau de jaguar sur le ventre. Ensuite il était ramené dans la cabane de « Cheemin » où il couchait sur un tas de pierres.

Pendant cinq jours devant l'assemblée, il subissait la même épreuve et le sixième jour, après avoir été battu, il était enduit de « roucou » et taillé (scarifications) sur tout le corps. Ensuite le plus ancien des chefs lui enduisait le visage de suc de « janapa » noir comme s'il allait à la guerre.

Alors ses amis le lavaient, puis lui paraient la tête de plumes de perroquets et lui mettaient au cou un sifflet fait avec un os de la jambe d'un « Arouague », aux pieds et aux mains des atouts de plumes et au cou, un collier fait d'une douzaine d'oiseaux séchés avec la tête et les plumes.

Après cette décoration, ils lui donnaient un « boutou », et ainsi paré, ils le faisaient asseoir dans un hamac neuf et lui donnaient à boire. Il était devenu « ouboutou », c'est-à-dire chef de guerre.

En mer, c'était le chef de guerre qui tenait le gouvernail de sa pirogue et les autres ramaient ; même les vieux. Il était aussi le premier à débarquer et les autres avaient la charge d'haler la lourde pirogue au sec. Ils lui apportaient à manger et à boire. Lorsque le chef de guerre entreprenait une tâche importante, les habitants de son village venaient à son aide. Lors d'une expédition guerrière, les combattants lui donnaient deux ou trois captifs.

9.4 Leurs délibérations avant d'entreprendre une guerre

Les Caraïbes invitaient parents et amis à boire un « ouïcou », boisson faite avec des cassaves de manioc que les femmes mâchaient et la pâte était crachée dans un grand récipient de terre cuite. Après fermentation, on avait une sorte de bière.

Les invités arrivaient dans leurs plus beaux atours et la fête commençait. Certains jouaient de la flûte ou battaient du tambour, d'autres faisaient résonner unealebasse sur laquelle était tendue des fibres de pite. Les femmes chantaient et l'ardeur de tous était soutenue par des rasades d'ouïcou.

Au milieu de l'ivresse générale, une des vieilles haranguait les assistants en leur rappelant la raison du rassemblement. Pour exciter le désir de vengeance, elle leur détaillait les outrages infligés par leurs ennemis et citait les parents et amis tués dans les combats. Une autre vieille se lamentait sur la disparition de son mari. Une autre pleurait la mort d'un fils ; d'autres de l'horrible fin d'un frère ou d'un père mangé par les « Arouagues ». Et ces vieilles constatant la colère de toute l'assemblée, jetaient quelques membres boucanés d'ennemis tués à la guerre. La fureur de l'assemblée arrivait à son paroxysme. Tous se précipitaient sur les restes des sacrifiés pour les mordre, les déchiqueter, les réduire et même la lus infime déchet était mangé.

Le chef de de guerre calmait peu à peu la fureur de la foule. Son discours rappelait ses exploits et demandait aux guerriers présents de lui confier la charge de conduire une expédition vengeresse. Ceux-ci l'applaudissaient et ils lui promettaient leur concours pour aller exterminer leurs ennemis.

Un autre « ouïcou » réunissait tous les guerriers pour discuter de l'opportunité d'une expédition. Il fallait choisir la tribu à attaquer, évaluer sa capacité de résistance, déterminer le nombre de guerriers nécessaires, organiser le transport des hommes, de leurs matériels et de leurs approvisionnements. Il fallait aussi désigner le capitaine qui les conduirait au combat.

Les Dieux « ichéiris » devaient être consultés par l'intermédiaire du « boyer ». Ce dernier rendait son oracle en rappelant que les « marakas » voulaient se repaître de la chair de leurs ennemis. Alors les participants se mettaient à boire jusqu'à l'ivresse générale.

La décision commune de faire la guerre « etoucou » et le jour de départ de l'expédition fixé ; chaque chef d'un village mettait dans unealebasse, autant de cailloux que de jours à attendre. Chaque jour, il en retirait un des cailloux, et lorsqu'il n'en restait plus l'heure du rendez-vous était venue.

Ultérieurement quand les guerriers seront à proximité de l'ennemi à attaquer, il restera à définir la stratégie à adopter après le retour des éclaireurs partis en reconnaissance.

9.5 Le récit d'une expédition

Quand l'expédition était importante, ils partaient par groupes parfois de quarante pirogues, avec chacune vingt-cinq à trente guerriers. Mais le plus souvent, il s'agissait de petites expéditions avec peu de guerriers dans deux ou trois pirogues.

Avant la date du départ, une pirogue partait avec quelques hommes pour aller aviser les guerriers des autres îles du prochain départ de l'expédition guerrière. Les nouveaux avisés allaient en prévenir d'autres du lieu de regroupement et la date de départ à la guerre.

Dans les jours qui précédaient l'embarquement, les guerriers de tous les quartiers faisaient leurs préparatifs. Ils vérifiaient l'état de leurs arcs et remplaçaient les cordes défilantes. Ils empoisonnaient leurs flèches et vérifiaient leurs « boutous ». Les pirogues étaient inspectées et remises en l'état.

Leurs femmes amassaient des vivres pour l'expédition : cassaves, poissons rôtis, farine de manioc et des fruits, particulièrement des bananes qui se conservaient longtemps.

Le jour du départ étant arrivé, ils faisaient un « ouicou » pour préciser le lieu de destination et la tactique à mettre en œuvre pour livrer le combat. Ils consultaient à nouveau le « boyer » sur l'issue de leur entreprise. Si les augures étaient bons, l'« ouboutou » (le chef de guerre de l'expédition) donnait à chaque participant un gros morceau de tabac pour fumer à cette occasion. Il donnait aux jeunes qui n'avaient jamais participé à une expédition guerrière des arcs et des flèches.

Après avoir bu, les guerriers embarquaient dans les pirogues avec quelques femmes pour assumer la cuisine, la garde des pirogues, mais aussi pour servir à manger et les « roucouer ».

Sur le trajet de l'expédition, ils naviguaient d'île en île, et ils escaladaient dans des îles inhabitées où ils possédaient des jardins plantés dans le but de se ravitailler. Ils s'arrêtaient également dans celles où ils devaient rejoindre d'autres guerriers qui devaient les accompagner dans l'expédition guerrière.

En cas de coup de vents, une pirogue pouvait chavirer, mais elle ne pouvait pas couler. Dans cette éventualité, les Caraïbes la redressaient la vidaient et ils réembarquaient sans dommages, car les armes et les vivres avaient été mis dans des paniers étanches et bien arrimés dans la pirogue. En cas gros temps, ils préféraient gagner un abri sur l'île la plus proche.

Quand ils arrivaient près des côtes de Guyane ou habitaient les Arouagues, ils allaient se cacher dans l'embouchure d'une rivière. De cette base à proximité de leurs ennemis, ils envoyaient des espions pour les observer et reconnaître leurs cibles. Ces observations leur permettaient de connaître le moment le plus favorable pour surprendre l'adversaire et surtout si leur présence n'avait pas été remarquée.

Si c'était le cas, ils n'insistaient pas et ils réembarquaient dans leurs pirogues pour retourner dans leurs îles. Mais en général, leur descente passait inaperçue. Ils avançaient de nuit, le plus doucement possible pour arriver au village à attaquer et, ils attendaient les premières lueurs du jour pour se jeter sur les Arouagues encore endormis dans leurs hamacs. Ils tuaient ceux qui résistaient et capturaient le plus possible d'ennemis : hommes, femmes et enfants.

Dans l'éventualité d'une forte résistance, ils assiégeaient le village. Ils tiraient des flèches enflammées, pour contraindre les habitants soit à fuir le feu et la fumée, soit à livrer bataille. Dans la première hypothèse, ils poussaient des cris destinés tant à faire peur aux ennemis qu'à renforcer la cohésion de leur troupe. Puis ils tuaient les fuyards avec leurs flèches. Dans la seconde hypothèse, les Arouagues résistaient dans leurs cases, une grêle de flèches s'abattaient sur eux et après épuisement des carquois, ils les attaquaient à coup de boutous. Ils faisaient tournoyer leurs massues avant de briser les membres ou les crânes des ennemis qui résistaient.

En cas de très fortes résistance, l'ardeur au combat baissait avec le lever du soleil et si le sort des armes leur était défavorable, les Caraïbes emportaient leurs morts et leurs blessés.

En cas de victoire, les ennemis tués étaient boucanés (bien rôtis) et manger sur place. Tous les captifs étaient solidement ligotés. Les femmes devenaient les esclaves de ceux qui les avaient capturés, qui leur coupaient les cheveux en signe de servitude. Enfin, ils pillaient les cases, recherchant surtout les « catolis ou caracolis » et les pierres vertes (émeraudes) qui leur étaient précieuses à l'égal des « catolis ». Ils ne s'emparaient jamais des terres de leurs ennemis, leurs guerres n'ayant d'autre but que de les exterminer pour venger les injures qu'ils en avaient reçues.

Les vainqueurs revenaient à leurs pirogues gardées par les femmes, avec leur butin de captifs et de bijoux. Ils emmenaient également leurs blessés et leurs morts. Si parmi ceux-ci il y avait des chefs, ou des guerriers réputés pour leur bravoure, ils faisaient retentir l'air de hurlements lugubres ; puis ils couchaient les morts dans les pirogues avec leurs armes à leurs côtés et ils les accompagnaient de lamentations jusqu'aux approches d'une île caraïbe où ils les ensevelissaient.

Le retour était aussi long que l'aller, avec des arrêts dans les îles où ils avaient des jardins pour se ravitailler. Quand ils arrivaient chez eux, ils avaient droit à un accueil triomphal. Les prisonniers étaient insultés et battus par les femmes. Chaque prisonnier appartenait à celui qui l'avait capturé ; mais un autre guerrier pouvait réclamer le captif pour remplacer un parent tué au combat, ou une femme veuve pour remplacer son mari. Sans autre réclamation, le vainqueur liait les pieds et les mains de son prisonnier et le hissait, enfermé dans un hamac, au faîte de sa « toubana ». Parfois les hommes vaincus étaient émasculés. Tous étaient destinés à être tués et boucanés ; dans cette attente, ils étaient gardés à vue, pour prévenir toute évasion. Les femmes prisonnières étaient devenues esclaves et la propriété de ceux qui les avaient capturées.

Le chef de l'expédition racontait les exploits des combattants à l'ensemble du village réuni dans le carbet. Les jeunes guerriers recevaient des propositions de mariage.

Avant de les tuer et de les boucaner, les Caraïbes soumettaient les prisonniers à un jeûne absolu de trois jours. À l'expiration de ce délai, des réjouissances étaient organisées pour fêter le succès de l'expédition guerrière. Les prisonniers bien ligotés étaient amenés par les femmes qui les gardaient sur la place devant le carbet.

Les Caraïbes proféraient mille injures en tournant autour d'eux. Ils leur disaient qu'ils allaient les tuer et manger pour venger leurs pères, leurs frères ou leurs amis tués et mangés par les Arouagues. Ils feignaient de les assommer à coups de « boutous ». Les bourreaux avaient soin de ne pas hâter la mort de la victime. L'un lui faisait des scarifications avec une dent d'agouti sur lesquelles un autre jetait un jus de piment. Un autre lui décochait des flèches sans atteindre les parties vitales ou lui brûlait les chairs avec un tison ardent. Les vaincus enduraient ces sévices avec calme et défiaient les Caraïbes en chantant les louanges de leur nation. Ils disaient qu'ils avaient mangé la chair de leurs pères et qu'en les mangeant, les Caraïbes mangeraient ainsi le corps de leurs propres parents. Ils ajoutaient que tôt ou tard, leurs amis viendraient les venger.

La fureur montait jusqu'à la rage, alors le plus âgés des Caraïbes montrait son « boutou » et donnait un grand coup à l'un des prisonniers et les autres guerriers achevaient ceux qui devaient être sacrifiés.

Les jeunes gens avaient la charge de laver les corps, de les dépecer, d'en faire bouillir une partie et rôtir l'autre sur un brasier. Les plus valeureux combattants avaient le droit de

faire cuire les cœurs et de les manger. Les corps rôtis étaient partagés, les femmes recevaient les jambes et les cuisses. Les autres avaient le reste.

En faisant bouillir une partie des victimes, les Caraïbes pouvaient une nouvelle fois satisfaire leur haine envers les Arouagues. Et pour entretenir cette rage, ils partageaient la graisse entre les familles, qui la gardait dans de petitesalebasses en forme de fioles. Quelques gouttes de cette graisse étaient mises dans les sauces préparées à l'occasion des autres grandes fêtes à venir.

9.6 Leurs techniques de combat

Il faut se souvenir que les « Galibis » étaient partis des bouches de l'Orénoque et de l'actuel Venezuela pour migrer vers les îles des Petites Antilles entre l'an 1 000 et 1 500. Ils étaient repoussés par les « Arouagues », Arawaks de la terre ferme et ils avaient conquis les Antilles au détriment des « Igneris » et des « Taïnos », également tribus Arawaks. De ces luttes anciennes, ils avaient conservé une haine tenace contre ces peuplades, qu'ils venaient combattre régulièrement en s'appuyant sur des tribus amies du continent les « Balouy ».

Avant d'arriver sur les lieux de l'attaque, les Caraïbes côtoyaient les rives, d'îles en îles, qui leur servaient de repères, ainsi ils ne perdaient pas la terre de vue pendant tout le voyage. Ils faisaient des escales pour prendre de l'eau, capturer des crabes, et la nuit, attraper des tortues sur les plages en les retournant sur le dos.

Si le vent était contraire ou si la mer était mauvaise, ils restaient à terre, car ils ne pouvaient pas naviguer dans de mauvaises conditions. À de rares exceptions, ils passaient deux jours en mer sans avoir la terre en vue. Pour se diriger sans repère, ils se guidaient sur le soleil et les étoiles, dont ils avaient une bonne connaissance de leurs noms et de leurs trajectoires.

Ils avaient deux sortes de tactiques qu'ils utilisaient selon les circonstances ; soit ils choisissaient les jours de pluie pour attaquer, afin de surprendre leurs ennemis dans leurs cabanes, soit ils se mettaient en embuscade, près de leurs passages et de leurs jardins, qui étaient assez éloignés des maisons. Leur atout principal était de fondre sur l'ennemi par surprise.

Souvent ils combattaient en petites bandes isolées et leurs guerres n'étaient alors que de simples escarmouches, suivies de pillages et d'incendies des villages n'entraînant que fort peu de morts. Ils massacraient, boucanaient, dévoraient immédiatement les morts et ils réembarquaient.

Selon le R. P. Labat :

« On conserve soigneusement la paix avec eux, non pas qu'on les craigne, nos colonies sont trop fortes (1693-1703), et eux trop faibles pour nous faire du mal, du moins considérablement, mais afin que les habitants puissent vivre en repos, et sans crainte d'être brûlés et égorgés dans leurs maisons par des surprises et des descentes qu'ils font dans les terres de leurs ennemis, pendant les nuits les plus obscures et les plus mauvais temps ».

« Ils ont l'industrie de se couvrir de petites branches et de feuilles depuis la tête jusqu'aux pieds, et de se faire un masque avec une feuille de balisier qu'ils percent à l'endroit des yeux. En cet état, ils se mettent à côté d'un arbre, ou d'une touffe de halliers sur le bord du chemin, et y attendent leurs ennemis au passage, afin de leur tête d'un coup de « boutou » ou tirer une flèche quand ils sont passés, sans qu'on sache d'où elle vient, on peut venir,

ni qu'on puisse découvrir à quatre pas qui a fait le coup, parce que dès qu'ils l'ont fait, ils se jettent par terre et se blottissent comme des lièvres dans les halliers ».

« Lorsqu'ils attaquent une maison couverte de feuilles de cannes ou de palmistes, ils mettent le feu à la couverture en tirant dessus des flèches où ils ont attaché une poignée de coton qu'ils allument dans le moment qu'ils la décochent. Et comme leurs attaques ne se font guère de nuit, ils se tiennent cachés aux environs, derrière les arbres ou des buissons, en attendant que le feu oblige ceux qui sont dans les maisons d'en sortir. La lumière les fait alors découvrir (l'ennemi) et leur donne la facilité de les percer à coups de flèches, sans que ceux qui sont ainsi blessés puissent se venger de ceux qui les percent, parce qu'ils ne peuvent (pas) les découvrir. Non seulement ils tirent très juste, mais ils tirent si vite, qu'ils décocheront dix ou douze flèches pendant qu'on chargera un fusil ».

« S'il arrive qu'on se batte, il faut avoir soin de briser les flèches à mesure qu'elles tombent à terre, de crainte qu'étant obligé de reculer, ce ne soit pas une nouvelle provision pour eux ».

« Dans le combat, ils ne cherchaient pas à tuer sauf pour sauver leur vie, car leur honneur et leur profit étaient de prendre les ennemis en vie pour les manger en solennité, après leur retour au carbet ».

« Parfois, ils étaient rudement repoussés et poursuivis jusqu'à leurs pirogues, où ils se servaient de leurs boucliers, pour se protéger dans la fuite ; car leurs ennemis étaient aussi aguerris qu'eux et toujours sur leurs gardes, de sorte qu'ils ne sortaient qu'armés et accompagnés ».

9.7 La guerre perpétuelle entre Amérindiens

Les tribus de l'Amazonie et des Petites Antilles se livraient une guerre perpétuelle dont les causes se perdaient dans la nuit des temps. Il en résultait que tous vivaient dans un état de mobilisation permanente.

Les Caraïbes avaient élaboré un système complexe de surveillance de leur territoire. Ce danger d'attaques des ennemis les obligeait à se soumettre à une discipline stricte et à désigner des chefs ; en principe un par village. Les préparatifs d'un combat étaient précédés de longues délibérations.

L'élection du chef de guerre était très démocratique. L'assemblée convoquée pour y procéder durait plusieurs jours pendant lesquels les candidats haranguaient les assistants et exposaient leurs titres.

Les guerriers élaient un chef pour lui confier la conduite de la guerre. Le choix se fixait sur celui qui avait donné les plus grandes preuves de courage ; qui était le plus léger à la course, nageait, qui plongeait mieux que ses compétiteurs ; qui pouvait soulever un fardeau plus lourd et supporté la souffrance avec le plus de constance.

Ce chef s'appelait « ouboutou » ; il était élu pour la guerre, mais son autorité s'en allait avec la venue de la paix. On reconnaissait le chef à un croissant de cuivre polie nommé « caracoli » (ou « catoli » selon d'autres auteurs) enchâssé dans un morceau de bois précieux et sus pendu au cou.

Pour avoir le titre de guerrier, le Caraïbe se préparait pendant toute son enfance et son adolescence. Il devait subir des épreuves pour montrer sa force et son adresse, mais aussi prouver sa capacité à subir la faim pendant plusieurs jours. Si la cérémonie d'accueil parmi

les guerriers, que l'historien Auguste Lacour nous a décrit, lui permettait de partir à la guerre, c'est seulement la réalité du combat qui consacrait ce titre.

Au retour d'une expédition guerrière, le chef élu en faisait le récit au village assemblé dans le carbet, louait les jeunes guerriers qui avaient donné des marques de prudence et de bravoure.

Ce récit était l'occasion de nouveaux mariages : sur ce qu'ils entendaient de la belle conduite des jeunes, les pères venaient leur offrir leurs filles en mariage. Dans ces circonstances, un refus eût été une grave insulte. Après avoir vaincu l'ennemi, le guerrier était dans l'obligation d'épouser une ou plusieurs femmes.

Les Caraïbes faisaient rarement des incursions dans les Grandes Antilles. Ils considéraient les « Taïnos » comme des gens mous, efféminés indignes du courage.

9.8 L'affrontement entre les Caraïbes et les Espagnols

Sur Hispaniola, le choc épidémiologique, le rythme du travail forcé, les révoltes avaient conduit à la disparition rapide des Taïnos.

Très tôt, le législateur espagnol était intervenu pour mettre en place une loi, autorisant les descentes pour se procurer des esclaves caraïbes (30 octobre 1503). Les raisons économiques allaient conduire la royauté à élargir l'autorisation de capture d'Indien des îles considérées comme inutiles parce qu'on n'y trouvait pas d'or et que l'on ne voyait pas la nécessité d'une colonisation.

Pour avoir des esclaves, les Espagnols dépeuplèrent tout l'archipel des Lucayes ou Bahamas (en 1510). Les îles du vent (Aruba, Bonaire, Curaçao), une partie de Trinidad et toute l'île de Barbade. Le reste des Petites Antilles aurait subi le même sort si les Espagnols n'avaient pas rencontré en face d'eux un peuple de guerriers redoutables les Caraïbes, servi par des conditions géographiques propices aux embuscades.

Les affrontements se manifestaient sous forme de coups mains lancés par les Espagnols dans les Petites Antilles, afin de se procurer des esclaves caraïbes, pour établir des colonies. En représailles, les Caraïbes montaient des expéditions guerrières contre les implantations espagnoles.

L'arrivée des Espagnols ne changea en rien des attaques caraïbes contre les Arawaks, et dès 1509 ou 1510 avait eu lieu un raid sur Porto Rico.

En 1512, le Gouvernement espagnol se plaignait du mal causé par les Caraïbes de la Guadeloupe. Le roi Ferdinand le Catholique donna l'ordre aux officiers de la Contratacion de Séville de faire passer tous les navires par San Juan de Porto Rico, pour faire l'étalage de la force espagnole. Suite à la mort de Don Christobal de Sotomayor, lors d'un raid caraïbe, le roi autorisa leur capture et leur mise en esclavage.

En octobre 1520, les Caraïbes effectuaient un raid sur Porto Rico avec cinq pirogues et 150 guerriers. Le texte dit qu'ils débarquèrent à la rivière Humacao et que dans les fermes les plus proches, ils tuèrent quatre chrétiens et onze Indiens. De là ils passèrent à quelques mines à proximité, et ensuite à d'autres. Ils tuèrent dans chacune deux chrétiens. Au total, ils restèrent quinze ou vingt jours sans que les Espagnols puissent les arrêter, faute de bâtiments adaptés. Les assaillants tuèrent treize chrétiens et autant de femmes indiennes et emmenèrent cinquante indiens captifs.

À la suite d'une nouvelle attaque sur Porto Rico, le Roi d'Espagne engagea ses sujets, par une cédule du 13 septembre 1533 faite à Monzon, à faire la guerre aux Caraïbes des îles

de Trinidad, Guadeloupe, Dominique et Tobago. L'année suivante, un raid de représailles avec cent vingt hommes de guerre détruisit quinze ou seize villages en Dominique, tua environ trois cents Caraïbes et en captura soixante-dix.

De 1550 à 1600, on dénombre plus de quinze raids de Caraïbes qui ont laissé traces dans les archives espagnols. Un dossier fut présenté par le procureur de Saint-Domingue au Conseil des Indes en 1558, dans le dessein d'obtenir une licence pour combattre et rendre esclaves les Caraïbes, principalement ceux de la Guadeloupe, Martinique et Désirade, accusés d'anthropophagie car : ils mangent de la chair humaine tout comme les chrétiens mangent du bœuf ... ce sont des corsaires pires que les Français ... Ils amènent des Indiens (certainement des Igneris) captifs pour les vendre à la Margorita et comme les habitants ne les achètent pas, ils les tuent sur la place devant les chrétiens ».

En novembre 1562, seize pirogues avec deux cents Caraïbes venant de Trinidad, Dominique et d'autres îles adjacentes attaquèrent Margarita. Ils prirent une Caravelle chargée de poissons, trois Espagnols et cinq Indiens, qu'ils emmenèrent avec eux sur l'île de Coche à deux lieux de là, ils brûlèrent la caravelle, mangèrent les Indiens et gardèrent prisonniers les Espagnols. Puis prirent la direction du golfe de Xacome à Cumana en Terre Ferme (Venezuela), ils y capturèrent cent cinquante Indiens qu'ils emmenèrent dans leurs pirogues.

Le 20 novembre 1562, huit cents Caraïbes vinrent mettre à sac San German el Nuevo à Porto Rico, avec 18 pirogues. Le Gouverneur était en train de visiter la nouvelle cité quand on l'informa qu'ils avaient déjà saccagé la ville, tué et enlevé des gens. Apercevant les pirogues se dirigeant vers Guyama, il anticipa leur arrivée de deux jours. Complétant son escorte avec des civils armés, il leur tendit une embuscade à proximité de la ville. Les Caraïbes prirent la fuite en abandonnant leurs prisonniers et leur butin, mais non sans avoir blessé le Gouverneur à la jambe et seize autres personnes.

Les attaques des Caraïbes insulaires contre les Espagnols se poursuivirent jusqu'en 1620 ; puis ce sont ceux de la Terre Ferme qui prirent le relais. Une des conséquences de ces raids caraïbes contre les Espagnols fut la formation d'une population de catifs espagnols et noirs.

Du fait de cet état de guerre, les Caraïbes pactisaient avec les Français, les Anglais et les Hollandais contre les Espagnols. En 1618, l'inconnu de Carpentras signalait que les Caraïbes identifiaient avec précision les navires espagnols et avaient une haine féroce à l'encontre des Ibériques : « d'ailleurs les sauvages nous assuraient que bientôt il devait venir une si grande quantité d'Espagnols qu'ils seraient contraints de se réfugier tous à la montagne et d'abandonner leurs maisons ».

Les flottes venant du Mexique, de Colombie ou du Pérou devaient faire l'aiguade (prendre de l'eau) aux îles et notamment en Guadeloupe avant la traversée de l'Atlantique. Il en était de même pour les Caravelles venant d'Europe. De 1600 à 1635, sur les 22 escales dans les Petites Antilles, 20 se firent en Guadeloupe. La menace que faisait peser les guerriers caraïbes était une des préoccupations des Espagnols.

Au début des années 1620, l'arrêt des attaques indiennes contre les colonies espagnoles se traduisit par les premiers échanges avec les Caraïbes au cours des escales.

L'arrêt dans l'île de la Guadeloupe permettait aux navires venant du Mexique de refaire de l'eau et des vivres en faisant la chasse aux porcs introduits par Christophe Colomb ; mais aussi, en quittant l'embouchure de la rivière du Galion, aux portes de la ville actuelle de Basse-Terre, ces navires qui remontaient difficilement au vent, pouvaient tirer des bords assez longs entre la pointe du Vieux-Fort et l'archipel des Saintes, pour débouquer sur l'océan Atlantique.

À cette époque, les navigateurs ne connaissaient pas encore les avantages du Gulf Stream, qui va du golfe du Mexique à l'océan Atlantique et passe entre Cuba et la Floride, en permettant de débouquer aisément. Dès la découverte de ce courant, le port de la Havane, à Cuba devint une position stratégique, loin des guerriers caraïbes.

9.9 La première guerre des colons avec les Caraïbes

Selon l'historien Auguste Lacour :

« À bout d'expédients pour nourrir ses colons, une pensée fatale traversa le cerveau de Liénard de l'Olive. Il conçut le projet de faire la guerre aux sauvages, afin d'avoir l'occasion de prendre leur manioc et leurs patates. Duplessis repoussa ce projet homicide et l'Olive demanda l'autorisation à d'Esambuc, qui couvrait l'ensemble des îles ».

« Celui-ci croyait avoir intérêt à exterminer les Caraïbes de Saint-Christophe, mais il n'en avait aucun à faire la guerre à ceux de la Guadeloupe. Il désapprouva donc hautement le dessein de son ancien lieutenant ; il le menaça même d'en écrire au Roi, s'il persistait dans une détermination si contraire à la volonté du monarque ».

« Pendant l'absence de Liénard de l'Olive, Duplessis décéda le 4 novembre 1635 ».

« Débarrassé, par la mort de Duplessis, l'Olive revint à la Guadeloupe avec la ferme résolution de commencer sa guerre contre les Caraïbes, et en trouva un dans un vol de poissons (un Caraïbe prit le poisson d'un Européen et laissa en échange un porc et des fruits) ».

« Avant d'entrer en campagne, l'Olive chargea un de ses lieutenants, le sieur Fontaine, de faire le tour de l'île en chaloupe, afin d'étudier la situation de chaque carbet, et de ramener les colons retirés chez les Caraïbes. Seulement, ces derniers doués de finesse et de sagacité, avaient surpris ses desseins hostiles. Après une première échauffourée au Vieux-Fort, les habitants avaient fui par la montagne, à travers la forêt vierge, vers Capesterre. L'Olive et ses troupes partirent à leur poursuite, mais ils durent abandonner devant l'effort ».

« Les Caraïbes comprenant, qu'ils ne pourraient pas résister aux armes à feu des Européens, prirent une détermination extrême, celle d'abandonner l'île. Ils allèrent demander asile aux Caraïbes de la Grande-Terre, des Saintes, de Marie-Galante et de la Dominique. Toutefois, ils avaient laissé en Guadeloupe un certain nombre de leurs plus vaillants guerriers, afin d'épier les mouvements de l'ennemi et de saisir toutes les occasions de lui rendre le mal qu'ils avaient reçu ».

« Cachés dans le plus épais de la forêt, entourant les établissements français, ils surveillaient leurs moindres démarches. Ceux des colons qui se hasardaient à la chasse n'en revenaient plus. Le Caraïbe n'avait pas été long à comprendre qu'un fusil déchargé était une arme inutile jusqu'à ce qu'il fût rechargé. L'œil fixé sur le chasseur, sans faire un mouvement qui pût déceler sa présence, il attendait. Le fusil déchargé sur le gibier, le Caraïbe s'élançait sur le chasseur et l'assommait d'un coup de « boutou », un pêcheur isolé subissait le même sort ».

« Une soixantaine d'hommes avaient disparu sans que l'on sût ce qu'ils étaient devenus. Lorsque la cause de leur mort fut connue, Liénard de l'Olive pour se procurer des aliments à l'aide de la chasse et de la pêche, eut recours à un expédient, qui d'abord fut couronné d'un plein succès. Il divisait son monde en deux bandes dont l'une avait pour mission de chasser et l'autre de défendre les chasseurs de l'attaque de l'ennemi. Mais après quelques jours, les Caraïbes ayant étudié cette nouvelle tactique, prirent si bien leurs mesures

qu'il n'y avait plus une seule chasse qui ne coûtât la vie à quelques colons, car il était impossible que parmi les chasseurs il n'y eût pas des traînants ou des imprudents ; et ceux-là tombaient sous les coups de l'ennemi, ennemi d'autant plus redoutable qu'ils étaient invisibles ».

« Les Caraïbes de la Dominique et d'autres îles avaient épousé les querelles de ceux de la Guadeloupe. Réunis, ils tombaient sur la colonie dans le moment qu'on attendait le moins. Avec leurs flèches et leurs redoutables « boutous », ils livraient aux colons des combats en règle. Vaincus par la puissance des armes à feu, obligés de céder, on les voyait au plus fort de la mêlée se diviser en deux corps dont l'un enlevait les blessés et les morts et l'autre soutenait la retraite ».

« Liénard de l'Olive dut regretter son injuste agression ... Ceux des colons qui n'avaient pas succombés à la maladie, ou au « boutou » des Caraïbes, affaiblis par les privations, ne pouvant joindre l'ennemi aussi prompt à la retraite qu'à l'attaque, que les défaites ne rebutaient point et qui revenait sans cesse à la charge, s'affaiblissant sous la fatigue d'une surveillance de tous les instants du jour et de la nuit, furent contraints de s'enfermer avec Liénard de l'Olive dans un petit fortin que ce chef avait fait élever depuis le commencement des hostilités. Cette résolution produisit des tourments plus effroyables encore que ceux devant lesquels ils fuyaient. Les provisions rassemblées étaient consommées les assiégés se virent en proie à une horrible famine. On en vit descendre à brouter l'herbe, d'autres faire un affreux repas avec des excréments ou des morceaux de cadavres pour échapper à de si cruelles souffrances, quelques-uns eurent recours au suicide, se pendirent ou se précipitèrent dans les flots ».

« Les colons ne sortirent de cette intolérable situation qu'à l'arrivée des secours en hommes et en vivres envoyés par la compagnie. Cependant les Caraïbes, quoique battus, ne continuaient pas moins à harceler la colonie, qui ne faisait aucun progrès ».

« La Compagnie souhaitait le remplacement de l'Olive, mais Richelieu lui confirma son mandat jusqu'à son terme ».

« Ce maintien de Liénard de l'Olive au gouvernement fut funeste à la Guadeloupe. Tout le temps qu'il fût Gouverneur la guerre contre les Caraïbes ne fit que languir ; son essor fut paralysé, elle ne prit aucun développement. La Compagnie, voyant que ses dépenses en hommes et en argent étaient improductives, cessa de s'occuper avec attention de cette colonie et reporta tous ses soins sur les autres îles, principalement sur la Martinique dont les destinées avaient été confiées à un homme de cœur et d'intelligence, Duparquet. Ce sera le premier anneau de cette chaîne de calamités, qui devait se dérouler sur la Guadeloupe ».

Aubert, nommé Gouverneur le 4 avril 1640 pour trois années, eut pour premier soin de faire la paix avec les Caraïbes

9.10 Nouvelle guerre contre les Caraïbes

En 1853, le Gouverneur Houël se disposait à se rendre en France lorsqu'il fut retenu par une guerre contre les Caraïbes de la Dominique. La cause des hostilités vint des colons de la Martinique.

Selon Auguste Lacour :

« Les Caraïbes, en guerre contre les Anglais, ceux de l'est de la Dominique firent une expédition contre la colonie anglaise d'Antigue, expédition qui fut couronnée de succès. Ils en revenaient chargés de butin et de quelques prisonniers. Voulant, dans la joie et l'orgueil de

leur triomphe, se montrer aux colons français, leurs amis, ils s'arrêtèrent, en passant à l'île de Marie-Galante (anglaise à cette époque). Rendue dans leurs villages leurs chants de victoire se changèrent en cris de désespoir et de fureur. Pendant leur absence, des colons de la Martinique, appartenant à la partie turbulente et vicieuse de la population, s'étaient rendus à la Dominique, avaient pillés les villages et fait aux femmes et aux filles les plus sanglants outrages ».

« Le Caraïbe ne gardait jamais une insulte : il lui fallait une vengeance. Soit mal renseigné il crût que le crime avait été commis par les colons de Marie-Galante, soit que, pour le moment, il ne se sentit pas assez fort pour s'en prendre à la Martinique, il retourna à Marie-Galante, surprit les colons, les assomma à coups de « boutou » et mis le feu à tous les établissements. L'incendie fut assez considérable pour être aperçu de la Guadeloupe ».

« Tandis qu'en Guadeloupe on était dans l'attente des nouvelles de Marie-Galante pour connaître les causes de l'incendie, arriva une députation des Caraïbes de l'ouest de la Dominique, avec mission de donner à Houël des détails sur le massacre, de lui désigner les coupables et de lui faire offre d'auxiliaires pour marcher contre eux ».

« Voulant rétablir la colonie de Marie-Galante, Houël y fit passer cent hommes sous la conduite de son frère, le chevalier Houël. IL lui avait donné pour instruction de se méfier des Caraïbes établis dans l'île, mais d'éviter avec soin de faire contre eux un acte quelconque d'hostilité ou de mauvais traitement. À l'arrivée de cette troupe, les naturels, craignant que les Français ne voulussent se venger sur eux le massacre des colons, abandonnèrent Marie-Galante. Afin de leur ôter la pensée de revenir, le chevalier Houël fit brûler tous les villages. Après avoir fait élever un petit fortin à l'entrée des Basses et rétabli la colonie à la tête de laquelle il plaça le sieur de Blangny, il revint en Guadeloupe. Alors le gouverneur songea à châtier les Caraïbes, auteur du meurtre des Français. Il fit partir pour la Dominique le sieur Dumé avec cent hommes. Ce chef prit en passant les Caraïbes de l'ouest et se porta contre les villages de l'est. Les naturels furent battus et leurs carbetts brûlés. Les auxiliaires caraïbes servirent non seulement da guides aux Français, mais encore se battirent vaillamment contre leurs compatriotes ».

« Avec la supériorité des armes européennes, une campagne contre les Caraïbes n'offrait pas beaucoup plus de danger qu'une chasse aux gros gibiers. De son expédition, Dumé n'eut que quatre hommes blessés et pas un mort. Les naturels n'étant redoutables que par surprises ; et ils ne se décourageaient jamais : battus, obligés de se retirer, ils allaient plus loin se préparer à une nouvelle attaque. En hostilité avec eux, il fallait sans cesse être sur ses gardes ».

« À peine Dumé était-il de retour en Guadeloupe que Houël fût averti que ces mêmes Caraïbes dont on venait de brûler les carbetts réunissaient toutes leurs forces pour fondre à nouveau sur Marie-Galante. Il envoya, sans retard, un renfort de seize hommes, commandés par Descerisiers. Arrivée sur les côtes de l'île, le commandant de cette petite troupe fut informé que l'ennemi avait déjà effectué son débarquement et qu'il était en marche contre le fortin des Basses. La barque qu'il montait se trouvait alors entre les Basses et les Caraïbes. Il n'hésita pas à se faire mettre à terre et aller à leur rencontre en s'enfonçant dans le bois. Bientôt entouré et attaqué par trois cents Caraïbes, Decerisiers, après avoir tués aux assaillants plusieurs hommes, mit les autres en déroute et les obligea se rembarquer avec précipitation ».

« Trois mois ne s'étaient pas encore écoulés que Baron (chef caraïbe de la Guadeloupe) dont Houël tenait tous ses renseignements, lui fit savoir que les Caraïbes préparaient une expédition contre les Saintes. Il y envoya le sieur de l'Étoile avec vingt hommes. Après plusieurs jours d'attente, les pirogues Caraïbes furent signalées. Attendre le

débarquement, attaquer l'ennemi et le mettre en fuite fût pour le sieur de l'Étoile l'affaire d'un instant ».

Ce fut la dernière guerre des Caraïbes contre la Guadeloupe. Elle se poursuivit contre la Martinique.

9.11 La paix et la disparition des Caraïbes

La politique de Houël était de conserver de bonnes relations avec les Caraïbes. Cela lui fit obtenir la gloire de servir d'intermédiaire entre eux et leurs gouvernements des autres îles, pour conclure une paix générale.

Cette paix (20 mars 1660) était considérée comme une trêve. Les Caraïbes portaient une haine égale à toutes les nations européennes qui étaient venues les dépouiller de leurs terres. Toutefois, par suite des grands massacres faits à leurs peuplades, plus encore par l'imperfection de leurs armes, désormais trop faibles pour entreprendre seuls des actes d'hostilité, ils savaient attendre que leurs ennemis fussent en train de se déchirer, pour servir d'auxiliaires à ceux-ci ou à ceux-là.

La paix fut conclue. Les Caraïbes acceptèrent la condition de résider à Saint-Vincent et à la Dominique, avec promesse de n'être pas troublés dans ces possessions par aucune nation européenne. Les restes de cette race infortunée se concentrèrent, en effet, en grande partie dans ces deux îles, mais plusieurs familles continuèrent à demeurer dans les lieux non défrichés de la Guadeloupe, de la Martinique et de Sainte-Lucie d'où elles n'ont disparu qu'avec le temps.

Le déclin des Caraïbes a été principalement causé par les maladies venues d'Europe. La variole est très contagieuse, provoquant des épidémies. Elle était mortelle dans quinze pour cent des cas chez les Européens qui subissaient le virus depuis des millénaires. Leur organisme résistait mieux que celui des Caraïbes. Il en était de même pour les maladies pulmonaires inconnues aux îles avant Christophe Colomb. La réduction très importante de leur population fut la cause de l'arrêt des hostilités, le combat cessa faute de combattants.

Chapitre X

Les Caraïbes face à la colonisation

10.1 Les Caraïbes et les premiers colons

Selon l'historien Auguste Lacour :

« L'expédition de l'Olive et de Duplessis avait été mal préparée ? Il n'y avait des vivres que pour deux mois et de mauvaise qualité. Les hommes s'embarquèrent de Dieppe sur deux navires sous la conduite de l'Olive et de Duplessis. Ils quittèrent le port le 25 mai 1635 et le 25 juin, ils arrivèrent à la Martinique, mais à cause des serpents, ils partirent pour la Guadeloupe où ils débarquèrent le 27 juin 1635 ».

« Les deux chefs n'arrivant pas à s'entendre partagèrent les provisions, outils et hommes, l'Olive alla s'établir à l'ouest de la Pointe d'Allègre, sur la rivière du Vieux Fort, Duplessis à l'est de la même Pointe, sur la rivière du Petit Fort ».

« Dès l'installation, la colonie fut mise à la ration, qui n'était donnée qu'après six heures de travail. Manquant de pain, les colons se jetèrent avec avidité sur les tortues dont la plage était couverte. Cette chair sans pain, mal préparée, à laquelle les estomacs européens n'étaient pas faits, causa des dysenteries. Il fallait réprimer l'abus, on ne défendit l'usage.

Plusieurs colons prirent le parti d'abandonner la colonie et d'aller vivre avec les Caraïbes, qui leur firent l'accueil le plus cordial, partagèrent avec eux et leurs demeures et leurs provisions ».

« Après une longue attente des navires de ravitaillement, un bateau arriva. Non seulement ce navire n'apportait pour les premiers colons aucun objet alimentaire, mais encore il n'avait à son bord pour les cent quarante hommes mis à terre qu'un mois de vivres. Le sentiment qui saisit toute la colonie fut un découragement profond. L'Olive, qui avait à cœur le succès de son expédition, épuisa, pour venir au secours de la colonie naissante, tout ce qu'avaient de vivres ses deux habitations de Saint-Christophe. Mais ces vivres furent vite consommés par les sept cents colons de la Guadeloupe ».

« Comme Duplessis était vénéré par les Caraïbes, ils allaient souvent le visiter et jamais sans que leurs pirogues ne fussent remplies de bananes, de patates, de tortues, de cochons, de lézards et de lamantins. C'était beaucoup pour les Caraïbes, puisque c'est tout ce qu'ils pouvaient donner ; mais rien pour la colonie affamée ».

« Duplessis succomba à la maladie et mourut le 4 novembre 1635, quatre mois et vingt-huit jours après son arrivée ».

« Débarrassé, par la mort, de l'opposition de son collègue, l'Olive prit la décision de commencer sa guerre contre les Caraïbes ».

10.2 L'apport des Caraïbes aux premiers colons

Selon. Guy Lasserre dans « La Guadeloupe » :

« L'apport des Caraïbes est double. Ils révèlent aux Européens Quels étaient les fruits comestibles et les plantes nourricières du pays et ils enseignèrent aux colons les techniques culturelles adaptées au milieu ».

« La cueillette de fruits, de baies, de feuilles et de tiges comestibles pouvant offrir un précieux appoint : grappes du raisiniers bord de mer ; fruits des merisiers et « cerisiers » à baies sucrées ; pulpe de mombin ; pommes cajou ; goyaves ; cœur savoureux du chou-palmiste ... ».

« Les « Kallinagos » firent connaître aux nouveaux venus la valeur des racines vivrières qu'ils appelaient « oulé » : le manioc, la patate douce, l'igname couche-couche, les choux-caraïbes. À ces « racines » s'ajoutaient divers pois doux du genre Inga »

« Dans leurs jardins, ils cultivaient l'arachide ou « pistache », le papayer aux fruits rafraîchissants, des petits piments, des concombres, des melons et citrouilles, le ricin.

Ils connaissaient le cacao, ce que rapporte le R. P. Du Tertre :

« J'ai été fort longtemps dans les îles sans avoir jamais vu un seul arbre de cacao (cacao » ; mais enfin les Sauvages ayant découvert à M. du Parquet ce trésor qui était caché dans la Capesterre de son Isle, plusieurs personnes en ont plantés ... Ce sont ces grains que l'on nomme cacao ou cacou ».

« Ils cultivaient les bananiers, et désignaient la banana sous le nom de « balaranna » ; la canne à sucre, qu'ils aimaient mâchonner, sous le nom de « caniche » et l'ananas. Ajoutons encore qu'ils savaient utiliser les fibres du cotonnier, pour faire leur lits, les « pites » et les « karatas » pour faire les cordes de leurs arcs, des rubans de leurs lits et leurs lignes à pêcher ».

« Ils savaient extraire la teinture du « roucou », avec laquelle, ils se rougissaient tout le corps. Ils connaissaient aussi le tabac, et l'utilisaient ainsi : Ils n'usaient guère de pétun en fumée, mais ils le faisaient sécher au feu, puis le mettaient en poudre et en mêlaient un peu avec de l'eau de mer, et le mettaient entre la lèvre et la gencive, et cela était fort bien fort ».

« Enfin, ils utilisaient lesalebasses comme cruches et vaisselles. Si l'on ajoute qu'ils connaissaient admirablement les simples, les arbres, les fibres végétales qu'ils savaient utiliser pour faire leurs cordes, les filets, leurs paniers et leurs corbeilles, on s'aperçoit que ces Sauvages n'étaient pas de simple guerriers ».

« Les Caraïbes apprirent aux Français à travailler la terre. Ils les initièrent à la culture sur brûlis, qu'ils pratiquaient eux-mêmes aux dépens de la forêt. Leur culture était itinérante, et pour créer un jardin « ichali », ils utilisaient la hache de pierre et le feu. Après avoir épuisé l'humus et la cendre, ils laissaient la forêt reprendre à nouveau possession du sol et ils allaient plus loin ».

« Le terme de « kàbogneti » signifie, que le Caraïbe avait débroussaillé et mis un jardin en culture, « qu'il était habitué là » et le mot français d'« habitué » garde aujourd'hui le même sens pour nos paysans qui plantent en forêt sur des brûlis quelques années pour récolter des racines et fruits ».

« L'« ichali » où les souches calcinées des arbres abattus subsistaient, se présentait comme l'habituée d'aujourd'hui : fouillis de cultures vivrières et arbustives, où le manioc, l'igname et la patate tenaient la première place ».

« L'huile que l'on tire des pannes, et de la graisse du caret (Tortue de mer), est chaude et estimée des Sauvages, et des habitants Français qui s'en servent contre les sciatiques, et les gouttes froides, les gouttes crampes, et les engourdissements des nerfs ».

Les colons avaient appris des Caraïbes à « grager » (râper) le manioc, à préparer la « cassave », à boire le « ouïcou » (bière de manioc).

L'héritage des Caraïbes est donc beaucoup plus important dans la vie rurale que dans le peuplement.

Selon Guy Lasserre dans : La géographie de la Guadeloupe :

« Les Caraïbes apprirent aussi aux colons français à pêcher ou à harponner les poissons et animaux marins qui fréquentaient les eaux de la Guadeloupe, à chasser les oiseaux et les bêtes des Grands Bois, grâce aux pistes qu'ils connaissaient. Ils montrèrent comment harponner le lamantin, comment « varer » les tortues (tortues franches, kahouannes et carets), comment tourner ces tortues (100 à 300vkg) sur le dos lorsqu'elles venaient pondre leurs œufs dans le sable des plage ».

Il suffit de relire Breton ou Du Tertre pour prendre conscience du rôle important joué par ces « viandes », par les crabes, par les œufs de tortues et d'oiseaux, dans l'alimentation des premiers colons. L'abus de ces mets entraîna de graves dysenteries ».

10.3 Les autres Amérindiens à Karukéra

Manquant de main d'œuvre, les colons achetèrent aux Caraïbes leurs prisonniers Arouagues contre des couteaux, des haches et de l'eau-de-vie. Ces hommes, leurs femmes et leurs enfants étaient destinés. : à être mangés pour les hommes et pour leurs femmes à devenir esclaves concubines des guerriers.

Les hommes se laissaient mourir car le travail de la terre était pour eux un déshonneur. Comme ils excellaient à la chasse et à la pêche, les gens aisés : gouverneurs, officiers et autres habitants, les prirent à leur service. Ils leur permirent d'avoir de la viande et du poisson frais en lieu et place des salaisons qu'ils recevaient de la Métropole.

Leurs femmes étaient précieuses pour la tenue des appartements, la garde des enfants et le blanchissage du linge. Ce sont elles qui enseignèrent à faire des cassaves minces, sèches et légères contrairement à la coutume des Caraïbes, qui en fabriquaient d'épaisses et lourdes.

Les Arouagues montraient de la finesse et de la vivacité d'esprit, mais leur susceptibilité était extrême. Le R. P. Du Tertre a écrit qu'il existait un proverbe :

« Regarder un sauvage de travers, c'est le battre ; le battre, c'est le tuer ».

Chapitre XI

Les autres amérindiens

L'ensemble des peuples Amérindiens partageait une même conception du monde. Pour tous, la terre était sacrée car ils la considéraient comme leur mère. Tout ce qui blessait la terre, blessait également le fils de la terre. Personne ne pouvait vendre la terre, mère de tous les hommes.

À titre de comparaison, les civilisations Judéo-Chrétiennes ont adopté la vision de la création du monde selon la « Genèse » dans laquelle Dieu était le créateur du ciel, de la terre et des étoiles. Il créa l'homme à son image avec de la glaise à laquelle il insuffla la vie. L'homme devenait par définition le fils de Dieu et non celui de la terre (glaise).

Pour les Amérindiens, la vie résultait d'une force vitale, qui liait tous les hommes, les animaux et les plantes. Tout le monde vivant était en équilibre. En cas de rupture, la force vitale devait être rétablie par des rites visant à refaire cet équilibre.

Les échanges économiques ou matrimoniaux entre membres d'une tribu ou entre les tribus créaient un lien, car celui qui recevait devait également donner pour rétablir l'équilibre. Par exemple, en prenant la fille comme épouse, le mari devait effectuer quelques jours de travaux pour son beau-père jusqu'à la mort de celui-ci ;

Mais chaque tribu avait sa culture propre, qui en faisait des groupes, voir des peuples distincts. L'arrivée des Européens créa une onde de choc, tant les conceptions du monde et l'organisation sociale étaient différentes.

Ce qui heurta le plus les Amérindiens était la recherche du profit, de l'or en particulier et aussi l'accumulation des biens à titre personnel au détriment de la communauté. Outre l'or, les Européens voulaient la possession de la terre et non l'usage de celle-ci qui était aux Amérindiens de l'Amérique du Nord et du Sud. Cette volonté de la possession foncière fut la base des guerres entre les autochtones et les nouveaux venus.

Mais le pire arriva avec le choc microbien apporté par les Européens et les Africains. Les Amérindiens d'Amérique du Nord et du Sud n'avaient aucune immunité contre les maladies nouvelles. Les épidémies les plus rudes furent la variole et le typhus venus avec les colons d'Europe et la fièvre jaune de l'Afrique, avec les esclaves. Le taux de mortalité a été catastrophique et provoqué l'effondrement de leurs sociétés. En quelques années, le Mexique perdra jusqu'à 80% de sa population. Pour les autres tribus, il en fut plus ou moins de même.

Au Moyen Âge, la peste tua plus d'un tiers de la population européenne en quelques années. Les villes s'affaiblirent, la campagne se désertifia et l'économie fut réduite. Ce fut un choc terrible et il fallu plusieurs générations pour retrouver un même niveau de population.

N.B. – Il en fut de même pour les Européens et Africains arrivant aux Antilles, un tiers mouraient dès la première année de la syphilis (le pian). Des marins de Christophe Colomb ayant copuler avec des femmes Taïnos (à Saint-Domingue) attrapèrent cette maladie qu'ils transmièrent aux Portugais et aux Espagnols. Elle envahit l'Europe, puis l'ensemble du monde.

11.1 Les Arawaks

Le nom d'Arawak désignait un ensemble de tribus assez évoluées et pacifiques ayant une société très structurée, une même langue et une vision commune de leur environnement.

Parmi ces tribus, il y en avait trois qui étaient en guerre permanente avec les Caraïbes : les Arouagues de la Terre-Ferme, les Ignéris installés dans les Petites Antilles et les Taïnos d'Hispaniola.

Les Arouagues occupaient un vaste territoire allant du Venezuela à la Guyane. Les chroniqueurs nous ont laissés très peu de témoignages sur leur mode de vie. Ils ne sont actuellement que quelques dizaines de milliers.

De retour de leurs expéditions guerrières, les Caraïbes vendaient aux français leurs prisonniers Arouagues, mais uniquement les hommes jeunes et vieux. Ils conservaient pour leur usage les femmes captives. Ces nouveaux esclaves arrivés dans la colonie n'avaient aucune valeur pour l'agriculture, mais en les traitant avec douceur, leur maître bénéficiait de leur grande adresse à la chasse et à la pêche. Cette pratique permettait de bénéficier toute l'année de viande fraîche, au lieu des salaisons venant de la Métropole.

Les Ignéris étaient installés le long du Bas Orénoque. Vers l'an mille avant notre ère, ils franchirent le delta du fleuve pour atteindre les côtes du Venezuela. Ils y rencontrèrent les Méso-Indiens, qui leur apprirent les techniques de pêche et de la navigation. Au début de l'ère chrétienne, ils commencèrent à se répandre dans Antilles et, vers 200 après Jésus-Christ, ils atteignirent Porto Rico. Une partie de ce peuple resta dans les Petites Antilles sous la désignation d'Ignéris et l'autre partie nommée Taïnos poursuivit la conquête des îles jusqu'aux Bahamas.

11.2 Les Ignéris

Les Ignéris qui occupaient les Petites Antilles subirent le choc des Caraïbes envahisseurs. Ces derniers, par leurs assauts répétés, les exterminèrent totalement. Il nous reste quelques vestiges dans les roches gravées, la poterie, etc. Nous ne les connaissons que par le récit des Caraïbes victorieux et par les fouilles archéologiques.

Dans les sites mis à jour, les chercheurs ont trouvé des céramiques très fines aux décors variés dont certains incisés en forme de grillage. Les poteries portaient une peinture blanche sur fond rouge. Des figurines dites « adornos » représentaient soit des hommes, soit des animaux.

11.3 Les Taïnos

Les Taïnos, qui faisaient partie du peuple Ignéris, occupaient à l'arrivée de Christophe Colomb, l'archipel des Bahamas et les îles de Cuba, d'Haïti et de Porto Rico. Le mot Taïnos signifiait les nobles.

Nous connaissons surtout la civilisation de ceux qui vivaient dans l'île qui devint Hispaniola, par la volonté de Christophe Colomb.

L'île était « Ahitij » qui signifiait la montagneuse, référence à la montagne sacrée Canta, et sa grotte Cacibajague, d'où selon le mythe Taïnos, était sortie la famille humaine. Lors de l'arrivée des Espagnols, elle était divisée en 27 provinces et 5 cacitas principaux (Higüey, caciquesse, Higuanama-Marien, cacique, Xaragua, cacique, Behechio – La vega, cacique, Guacanagarix – Xaragua, cacique, Caonabo).

Les Taïnos avaient pris les Espagnols pour des revenants du pays des morts : « Coabai » et ils les croyaient immortels.

La société Taïnos était parfaitement structurée, le chef régional était un « cacique » qui vivait au milieu du village et le guérisseur était le « chaman ». La population vivait de son agriculture très développée, de la chasse et de la pêche.

Ils inhalaient une poudre hallucinogène la « cohoba » avec un tube en forme d'Y. Ce tube était nommé « tabaco ».

« Les Zemeen » ou « zemi » étaient des statuettes en bois qui représentaient les ancêtres. Elles renfermaient parfois les restes d'un homme pour permettre une survie dans l'au-delà. Ces statues avaient une origine culturelle, voire votive. Elles représentaient souvent un animal. Elles étaient creusées dans l'arrière de la tête et avaient une perforation allant jusqu'à la bouche. Cela permettait au Chaman caché derrière le « zemi » de parler au peuple. Ce procédé servait à régler les conflits ou à expliquer les phénomènes naturels qui inquiétaient la population.

Les Taïnos croyaient que les pierres à trois pointes enterrées dans les jardins faisaient pousser les plantes. Ils croyaient aussi qu'elles facilitaient les accouchements. Ces pierres symbolisaient la montagne dans laquelle se trouvait la grotte primordiale, d'où sortirent les hommes. Le bec de l'oiseau « Pic Vert » (héros des légendes Taïnos) creva les yeux des premiers hommes. Il les transforma, soit en statues de pierre, soit en feuilles des arbres pruniers dans la grotte sacrée et causa la disparition des femmes selon les mêmes légendes.

Ce peuple pacifique a été anéanti par la variole et les mauvais traitements des Espagnols.

11.4 Tupis

Les Tupis capturés par les aventuriers Hollandais sur les côtes du Brésil furent vendus aux Français des Iles. Ces Amérindiens plus évolués que les Caraïbes et les Arouagues étaient particulièrement appréciés, surtout les femmes, travailleuses et habiles étaient considérées comme un véritable trésor. Outre le ménage et la cuisine, elles faisaient des cassaves plates (cassaves serviettes) bien meilleurs que celles épaisses des Caraïbes.

Ces Tupis utiles et agréables étaient fiers et susceptibles. Ils ne voulaient avoir aucun contact avec les esclaves africains. Ils souhaitaient, ni manger, ni vivre près de ceux-ci. Ils se considéraient comme des hommes libres ».

En 1654, Les Hollandais, chassés de Recife au Brésil par les Portugais, arrivèrent sur sept navires en Guadeloupe. Ils étaient neuf cents, (900), dont 300 esclaves Tupis. Ils apportèrent en Guadeloupe, l'industrie sucrière grâce à leur technique d'extraction du sucre.

Leurs esclaves étaient plus évolués que les Caraïbes et les Arouagues.

Ces Indiens arrivés avec les Hollandais nous ont laissé de nombreux mots dont nous avons conservé l'usage en Guadeloupe : « ouassou », « agouti », « boucan », « migan », « ravet », « calalou », etc.

Conclusion

Le comportement des Amérindiens entre eux était souvent violent comme celui de tous les peuples du monde à des époques plus ou moins anciennes. Le cannibalisme des Caraïbes a fortement marqué les esprits, mais nous avons vu que cette pratique a concerné toutes les tribus, sans exception.

Nous avons tous des ancêtres lointains qui ont été des cannibales ou victimes de ceux-ci.

En Afrique équatoriale, les Congolais vendaient des humains sur les places des marchés en fin XIX^e siècle et même des peuples plus civilisés comme les Aztèques en faisaient une pratique quasi quotidienne.

Les Amérindiens, que nous avons évoqués, étaient à divers stades de civilisation. Les Taïnos formaient une société intermédiaire entre d'une part, les Caraïbes, les Ignéris et le Arouagues, et d'autre part, les Européens arrivés à la fin du XV^e siècle, avec Christophe Colomb. Ils avaient à nos yeux, une civilisation supérieure mais étaient-ils civilisés ?

Pour nous Français, la découverte des îles d'Amérique (1592) se situe entre la guerre de Cent Ans (1337-1492) et nos guerres de Religion (1562-1598). Ces deux affrontements ont laissé à nos concitoyens le souvenir des pires moments de violences entre les belligérants et de sévices graves pour les populations. Nous rappelons que tant les Catholiques que les Protestants ont supplicié leurs adversaires de la façon la plus abjecte. Un des grands plaisirs du vainqueur était de clouer à un arbre un bout d'intestin du vaincu et de le contraindre à courir jusqu'à la mort.

En 1498, les « Rois Catholiques » Ferdinand et Isabelle s'emparèrent de Grenade et terminèrent la très longue Reconquête commencée en 1085 avec la prise de Tolède par Alphonse VI. Après cinq siècles de lutte, l'intolérance était à son comble. La population musulmane fut contrainte aux départs vers l'Afrique du Nord, contrairement aux engagements pris avec les vaincus. Les juifs considérés comme des traites furent également dans l'obligation d'adjurer leur religion ou de quitter l'Espagne.

En 1945, le monde entier apprend l'existence des camps de d'extermination des Nazis et le génocide des juifs et des tziganes. Quelques mois après la reddition des Japonais, les Alliés révèlent leur massacre des Chinois, leurs infâmes comportements avec les prisonniers ; certains officiers allant jusqu'au cannibalisme.

L'effondrement de l'URSS a ouvert les yeux de ceux qui ne voulaient pas savoir. Dès la Révolution d'Octobre. Lénine lançait « des purges prophylactiques » selon ses propres dires et créait la Gépéou et le sinistre système de Goulag. Son successeur Staline dépassa son maître dans l'horreur. « Le livre noir du communisme » décrit les crimes, les répressions et la terreur qui ont été provoqués volontairement par les dirigeants des divers États communistes. Le bilan provisoire s'élève déjà à 100 millions de morts et les victimes continuent à s'accumuler en Chine, Corée du Nord et à Cuba.

Les Conquistadors étaient-ils les pires ? Ils furent capables du pire par cupidité et du meilleur avec Bartholomé Les Casas qui se chargea avec succès de la défense des Amérindiens.

Note familiale

Parmi les Hollandais arrivés en Guadeloupe en 1654 venant de Recife au Brésil, il y avait la famille Van Schalwyck Girard Classe, dont ma famille paternelle descend.

Glossaire des mots amérindiens

(Les mots sans précision sont du caraïbe)

A

Abouïttacle : Balai.

Acaonagle : Place devant le carbet.

Acatiouatina cheu : La force du piment me prend au nez.

Accou : Scorpion.

Acoulard : Instrument à découper (scarifier) fait avec une dent de mouroucouli montée sur un manche de bois.

Acouyateur : Organisateur de caouynage.

Adornos : Figurines anthropomorphes et zoomorphes.

Agouti : Mot Tupi : rongeur comme un lapin, mais vivant à l'état sauvage.

Ahitij : L'île d'Haïti devenue Hispagnola (Mot Taïnos).

Aïoupa : Abri (Mot créole : Ajoupa).

Aiyoua : Ananas.

Akambouc : L'esprit ou le dieu créateur.

Akinagoura : Aller au bois.

Alacalyoua : Corosol, de la famille des annonnes. Son fruit est succulent et ses feuilles en infusion sont sédatives.

Anakri : Offrandes faites aux Esprits.

Anichi : Âme du Caraïbe.

Aoto : Lambi.

Aouicate : Avocat (fruit comestible).

Arawak : Groupe d'Amérindiens qui habitaient anciennement les petites et les grandes Antilles.

Aribelet : Boucaner, faire sécher de la viande ou du poisson au-dessus d'un feu de bois.

Ariogan : île de Montserrat.

Arouague : Tribu Arawak de l'embouchure de l'Orénoque.

Ati : Piment.

Aulinagan : Ile de Marie-Galande.

Authe : Village et non carbet qui désigne la maison commune.

Avalasse : Très forte pluie.

B

Babou : Mon père.

Bacalla : Grand panier à fond plat.

Bacassa : Grande pirogue des Caraïbes.

Bai bai : Résiniers bord de mer.

Balaou : Poisson.

Ballouö : Terre.

Balaougon : Région de Capesterre.

Balaranna : Bananiers. Ils ont été introduits aux îles par les Espagnols.

Balatas : Balata (arbre : manilkara).

Balisier : Arbuste ayant des grandes feuilles.

Balibir : Fou.

Balysy : Cendre de bois pure et blanche.

Ballouö : Terre Ferme.

Ballouöori : Habitant de la Terre Ferme.

Banari : Ami.
Banna (ou bien) Manna : Maison.
Bécune : Nom local du barracuda, poisson carnassier.
Beina : Poigne.
Binnard : Bois dur utilisé pour faire des flèches.
Bira : Voile carrée en latte de palmiste.
Borigen : île de Porto Rico
Boucan : Mot Tupi : feu servant à sécher la viande et le poisson.
Boulenum : Pièce de bois en chevron.
Boutou : Massue, arme de guerre.
Boyaicou : Homme médecine.
Boyer, boyé : Prêtre caraïbe.
Bullili ouiyou : Soir.

C

Cabouïa : Corde.
Cacau : Graine de cacao.
Cachibou : Arbre dont la feuille servait à envelopper les flèches empoisonnées.
Cachimán : Anone comme le corossol.
Cacique : Chef (Mot Taïnos).
Cacones : Ornaments et ustensiles.
Caharou : Espèce de perroquet.
Cahu : Petit filet de pêche en forme de cerceau.
Calalou : Mot et recette Tupi : soupe d'herbage.
Calao : potage d'herbes des Caraïbes.
Caloucaéra : Archipel de la Guadeloupe.
Callinago : Kallinago, groupe ethnique comprenant les Caraïbes.
Calloue : Nom caraïbe de la rivière Bananier.
Cama : Coton filé.
Camisa ; Petite couverture servant de cache-sexe aux Indiens.
Camoury : Calebassier.
Caminoc ou Camagnen : Chef des maniocs.
Canâlli : Faitout ou marmite en poterie (en langue créole, le canari désigne une marmite en fonte).
Candoa : Pirogue.
Canar : Ile de Grenade.
Caniche, canisi : Canne à sucre.
Canobe : Canot.
Caouabali : Courbaril (arbre d'ébéniserie).
Caouynage : Festivité.
Carapat : Ricin.
Caratas : Gave
Carbet : Maison commune au milieu du village.
Carbeter : Passer son temps au carbet.
Caret : Tortue marine, dont la carapace est formée d'écailles superposées.
Carnar : île de Grenade.
Carocoli ou Catoli : Croissant de cuivre poli enchâssé dans un morceau de bois précieux et suspendu au cou. Ce bijou était l'insigne des chefs de guerre. Il était fabriqué par les Arawaks.
Caroubali : Grenadier (arbre fruitier).
Carou carou : Courbaril, arbre.

Cassave : Galette de manioc.
Cataminale : Menstrues.
Cataoli : Hotte.
Cati : Lune.
Catigoussy : Peau de jaguar.
Chamacou : Récipient pour faire de l'ouïcou, boisson.
Cheboutoumain-aliIII : a passé les piques. Cri de réception d'un nouveau guerrier après les épreuves subies.
Cheemin : Esprit du bien.
Chibou : Gommiers blancs (arbre) servant à faire des pirogues.
Chiboulène : La racine de cette plante soulageait la constipation.
Chimali : Raclette de bois ayant des petits cailloux incrustés. Elle servait de râpe à manioc.
Chipou : je ne connais pas cette plante.
Chiric assoura : année.
Chiriqui : Année
Chonnoucabo-raïm : Tous les doigts des mains.
Chonnougouci-raïm : Tous les orteils des pieds.
Coabai : Pays des morts (Mot Taïnos)
Coicoi : Instrument de musique (maracas) fait avec une petite calebasse emmanchée, dans lequel étaient renfermés des noyaux durs.
Cohoba : Poudre hallucinogène inhalée (Mot Taïnos)
Colitani vuiyou : Midi.
Comori : Coui pour mettre des liqueurs.
Couchara gouati : Trou aux chiens (lieu-dit) entre Capesterre et Trois-Rivières.
Couchieue : Teinture faite avec de la poudre de roucou mélangée avec de l'huile de palme.
Couchou : Igbane.
Couleuvre : Presse à manioc.
Couliala : Petite pirogue servant à la pêche.
Coulirou : Poisson vivant en groupe. Ce nom caraïbe est toujours utilisé en Guadeloupe.
Courbaril : Arbre, dont le bois très dur servait à faire des sagaies. Aujourd'hui, le bois est utilisé en ébénisterie.
Couvade : Restriction alimentaires et scarifications imposées au père à la naissance de son premier garçon.
Coui : Récipient en écorce de calebasse, aujourd'hui « kwi » en langue créole.
Coyembouc : Louche faite dans un « coui ».
Coyère : Pieu, servant à creuser le sol. Le bâton à fouir » est le premier outil agricole de toute l'humanité.
Cybouli : Clou ou furoncle.

D

XXXX

E

Èbau : Hamac en coton tissé.
Életouace : Fête pour marquer le premier âge de l'enfant.
Élekekeu : Moussache ou fleur de manioc (farine).
Étoutou : La guerre.
Étoutou : Tribu Arawak.

F

Foubouée : Chef des maniocs (résidu solide du pressage).

G

Galibi ou Kalibi : Nom du groupe de tribus de Terre-Ferme et des Antilles

Gnini : Poux.

Grage : Râpe.

Grager : Râper. Ces mots Grage et Grager sont usités en Guadeloupe.

H

Hamaca : Couche suspendue ou hamac en langue Arawak.

Hébichet ou Hébéchet : Sorte de tamis pour passer la farine de manioc.

Holotoboul : île de la Dominique.

Houragano : Ouragan.

Hurakan : Oiseau qui apportait les cyclones ou les ouragans.

I

Ialigali : Petit récipient.

Ibomanhatina : Fièvre jaune dite « vomito negro » ou « mal de Siam ». Le nom espagnol décrit les vomissements noirs provoqués par cette maladie, dont l'origine est africaine. Elle est venue avec les esclaves. Ses ravages furent terribles. Mes arrière-grands-parents évoquaient les charrettes à bœufs qui passaient chaque matin dans les rues pour collecter les morts et les transporter dans une fosse commune.

Ichali : Jardin.

Icheïri : Les Dieux bienveillants.

Ichericou : Âme du cœur des Caraïbes.

Ignéris : Tribu pacifique installée aux îles du groupe Arawak, dont la Guadeloupe que les Caraïbes de la Dominique exterminèrent, bien avant l'arrivée de Christophe Colomb.

Icaques : Fruit de l'icaquier (du terme arawak. : Kalu.

Igname : C'est un gros tubercule comestible.

Inhali : Eau de manioc.

Iouloutioué : Larron, voleur.

Itourourou : Petit crabe de jardin.

J

Janapa : Plante tinctoriale américaine.

Jaya : Homme de la mythologie caraïbe à l'origine du déluge.

Joalamarqua : Île de Saint-Vincent.

Joannacairaira : Île de la Martinique.

Joannalau : Île de Sainte-Lucie.

Jomaricca : Île de Saint-Christophe.

K

Kâbogneti : Être habitué là : ce terme caraïbe est resté sous sa traduction littérale d'« habité » pour aujourd'hui désigner comme avant que l'on a en ce lieu une plantation sur brûlis.

Kalina : Guerrier.

Kallingana: Tribu Galibi devenue caraïbe installée dans les Petites Antilles.

Kallinago : Homme caraïbe de la tribu Kallinaga.

Kalliponam : Femme caraïbe de la tribu Kallinaga.

Karacoulis : Insigne du chef de guerre, c'est un croissant en alliage comprenant de l'or, de l'argent et du cuivre, enchâssé dans un morceau de bois précieux et suspendu au cou. Cet insigne était fait par les Arawaks de la Terre-Ferme.

Karata : Agave, dont la fibre sert à faire des cordages.

Karukéra : île de la Basse-Terre (Basse dans le vent dominant venant de l'est).

Kérabon : La partie sud de la Basse-Terre, la mieux arrosée face à l'océan Atlantique.

Karapat : Ricin. Son huile est purgative. Karapat, terme caraïbe est conservée dans la langue créole.

Kiére : Manioc brut en état de tubercule, mais aussi nom de l'esprit de la cassave.

Kousaaloua : Île de la Grande-Terre.

L

Lamantin : Mammifère marin herbivore.

Laïkoua noquam : Éclipse de lune ou la lune mangée par Maboya, esprit du mal.

Laïkoua vicou : Éclipse du soleil ou le soleil mangé par Maboya.

Lita : Coui pour mettre la viande.

Louara : Terrine.

Lougo : Premier homme sur la terre, l'Adam des Caraïbes.

M

Mabi : Patate douce et aussi la boisson faite avec ces patates douces, des oranges coupées en quartiers et une poignée de bois-mabi.

Maboya : Esprit du mal.

Machi machi : Mulet, varié de poisson.

Mahot, mahault : Bois dont l'écorce servait de cordage.

Malabati : Turetière (malabatum), plante médicinale.

Malii : Maringouin (espèce de moustique porteur de paludisme).

Mamanbalaou : Poisson vivant en banc. Son nom caraïbe simplifié est toujours usité « balaous » (famille des hemiranthidae), comme les couliours (carangues, famille des trachurops crumenoptalmus) sont délicieux en friture ; il est vivement recommandé de les déguster à la main. Les filets se détachent très bien.

Manchibouï : Abricot-pays, arbre fruitier très grand avec de gros fruits.

Manbana : Danse pour faire naître une nouvelle lune.

Manconti : Pois. Il en existe de nombreuses variétés aux îles.

Manitou : Mammifère existant à l'arrivée des colons.

Manlira : Gayac (arbre).

Mansfenif : oiseau de proie. C'est peut-être celui que l'on nomme aujourd'hui « malfini », oiseau de haute mer, qui plane pendant des heures avant de plonger sur un poisson.

Maracuja : Pomme liane est un des passiflora (fruit délicieux).

Maraka : Hochet ; Aujourd'hui, c'est un instrument de musique dit « chacha » ou « maracas ».

Marbri : Bois. Il est nommé aujourd'hui « bois bandé ». Il a des propriétés antisyphilitiques et aphrodisiaques. Si vous faites une promenade dans la forêt primaire de la Basse-Terre et que vous trouvez un arbre dont l'écorce n'existe plus jusqu'à hauteur d'homme, c'est « un bois bandé ».

Marssy : Anguille.

Marou : Cassave.

Maroutonni : natte en fibres de palmier, de latanier et d'acaba, bananier corde. La sève de ce bananier est efficace contre la tuberculose.

Màtabi : Couleuvre ou presse à manioc faite en tissu.

Matoutou : Petite table tressée en jonc qui sert à déjeuner.

Maubé : Arbre portant des fruits comme des olives (Mombin)
Maurou : Coton brut.
Maura : Cotonnier en langue galibi.
Mibi : Liane.
Mibiri : Petite mouche pas plus grosse qu'un moustique qui pénètre dans la peau et qui provoque des infections. (Nien-nien en créole).
Mibiri tou par maba : Mouche à miel (abeille).
Migan : Mot tipi : purée de racine.
Morne : Vient de l'espagnol « morro » (monticule). C'est ce nom qui est donné aux petits monts de la Grande-Terre et d'autres îles. Ce sont les pressions volcaniques qui ont fait émerger les mornes.
Moubin : Peut-être le mombin ?
Mouroucouli : Sorte de chat qui a disparu.
Moussache : Farine de manioc faite avec l'écume du suc de manioc.

N

Neurba : Sexe masculin.
Nibira : Voile carrée en lattes de palmier.
Nikeréré : Tas de racines de manioc.
Noubanna : Ma maison (ma case).
Nouroucou : Sexe féminin.

O

Obougoutou : La Rivière Salée qui n'est pas une rivière, mais un espace marin entre au sud, le Petit Cul de sac marin, très proche de la ville de Pointe-à-Pitre et au nord, le Grand Cul de sac marin, près de la ville de Baie-Mahault. La Rivière Salée permet surtout aux petits bateaux de pêches de passer de Pointe-à-Pitre pour aller pêcher au Grand cul de Sac marin très poissonneux, ou d'aller facilement dans les îles situées au nord de la Guadeloupe.
Ocaocac : Paniers à trous pour presser le manioc.
Orfy (mot norvégien, propagé en Europe par les Vikings), qui désigne un poisson mince avec un long bec.
Oriapa : Goyave, fruit délicieux et qui sert également à faire de la confiture et aussi de la pâte de goyaves. Excellent.
Oua-Labouchi : Le Grand Carbet (rivière de la Basse-Terre), dont les deux chutes d'eau 130 mètres, puis 110 mètres dans magnifique bassin naturel.
Ouassou : Mot tupi : chevrette d'eau douce dite écrevisse.
Oubouvéri : Acajou (carapa guianensis Aubl.)
Ouboutou : Chef de guerre.
Obovéri : Cajou. Fruit âcre dont la noix à la base du fruit séchée sert d'accompagnements aux apéritifs aux Antilles comme en Métropole.
Ouïcou : Boisson faite avec des cassaves (les femmes caraïbes mâchaient la cassave et la crachaient dans un pot), des cannes à sucre bien mûres, coupées en morceaux. Le tout fermentant dans un pot, puis le liquide était filtré avec un « hébéchet ».
Oulé : racine vivrière.
Oulougoulou : Corbeille pour mettre le linge.
Oumekous : « Maboya » esprit du mal errant sur la mer.
Ouraba : Arbrisseau dont on peut utiliser les feuilles comme aromate. Chez les Galibis, le terme est synonyme d'arc.
Ouroualégou : Le Galion, rivière très proche de la ville de Basse-Terre, où les galions venant du Mexique venaient faire l'é « gouade » (prendre des réserves d'eau avant de quitter les

Antilles pour traverser l'Atlantique jusqu'à l'Espagne, dans l'estuaire du même nom. Mais aussi à tuer des cochons à saler pour leur nourriture.

N.B. – Christophe Colomb lâchait plus porcs dans chaque îles, afin de nourrir les marins des futurs navires espagnols.

Ouiga-Tonali : Rivière traversant la ville de Basse-Terre.

P

Pagaie : Aviron non fixé au bord du canot.

Papaye : le papayer produit des fruits délicieux.

Paraboucoul : Mancenillier, arbre de la mort. Le fruit qui sent très bon, est mortel pour l'homme, les gouttes d'eau tombant sur les feuilles puis sur une personne lui font des brûlures.

Les crabes et les poissons en mangent sans problème. C'est la raison pour laquelle, les crabes capturés doivent être mis à jeun une semaine, puis bien nourris la semaine suivante et mangés en suite.

Papati : Patate.

Piaye : Sorcier caraïbe. Ce mot est resté dans la langue créole pour désigner les « sortilèges ».

Pistache : Arachide.

Pite : Fibre résistante servant à faire des cordages.

Platine : Grand plateau de terre ou de pierre servant à cuire la pâte de manioc pressée pour en faire de la cassave. De nos jours, les platines sont en métal avec une rotation automatique pour faire tourner constamment le café. Pour les cassaves, elles sont aussi en métal, sans tourniquet.

Pri-pri : Petit radeau de pêche fait avec quelques troncs de bois légers. Les marins de Marie-Galante s'en servent encore.

Q

Quiribali : Mange.

R

Rassade : Ceinture de laine des Caraïbes et aussi les perles de verre données aux habitants par les premiers navigateurs arrivant aux îles, dans le but de montrer leurs désirs pacifiques.

Ravet : Mot tupi désignant les cancrelats ou cafards.

Riboulissy ou Riboulichi : Racine médicinale du bord de mer employée pour faciliter l'accouchement.

Rita : Coui pour transporter des liquides.

Rouara : Récipient pour faire cuire les patates.

Roucou : Arbuste dont les fruits contiennent de nombreuses graines rouges. Ces graines mises en poudre servaient de peinture rouge aux populations amérindiennes. Ce revêtement protège des insectes et du soleil

S

Samboura : Petit panier servant à transporter les poissons et les écrevisses.

Soufrière : Volcan en activité dans l'île de Basse-Terre, qui dégage des vapeurs de soufre.

Sullili vuyiou : Soleil levant.

T

Taba : Coui pour boire.

Tabaco : Tube en forme d'Y pour inhaler la drogue nommée coboba (mot taïnos)

Tabouitali : Petit bâton permettant de fixer les chevrons du toit.

Taïnos : Tribu pacifique d'Arawaks habitant à Hispaniola (Saint-Domingue).
Taonaba : Mangrove.
Tapioca : Fécule de manioc (mot du sud-américain).
Taoloua : Récipient Pour faire de l'ouicou, boisson.
Tatou : Mammifère de la famille des édentés.
Tava : Tubercules comestibles ; malangas, madères, choux caraïbes.
Tebou : Grande pierre plate cérémonielle.
Tibouri : Cheveu.
Titiris : Larves de poissons d'eau douce.
Tomonac : Fosse à manioc.
Toubana : Maison.
Toumali : Sauce de piment.
Tourar : Petite ouverture au faîte du logis par lequel entrait Cheemen (Dieu caraïbe du bien).
Turri : racine de manioc.

V

Vare : Harpon.
Varer : Percer au harpon la peau des gros poissons ou la carapace des tortues pour les prendre en mer.
Vicou : Fête de mariage.
Vicou : Liqueur enivrante faite avec de la cassave bouillie et fermentée.

Y

Yalippou : Pélican.
Yanmanla : Bécune, baracuda.
Yau : Grand merci.
Yaya : Pian, maladie cutanée commune chez les Caraïbes.
Ygneris : Tribu arawak des Antilles. Ceux de la Guadeloupe furent exterminés par les Caraïbes bien avant l'arrivée des Européens.
Yomara : Iguane.
Youlouca : L'arc en ciel était un Maboya, esprit néfaste.

Z

Zémi : Statuette des Taïnos figurant leurs divinités.

Sources utilisées par ordre alphabétique d'auteur

- Anka Bertrand, « Parallèles »
- R. P. Raymond Breton, *Dictionnaire caraïbe-français*
- Edgar Clerc, *Recherches archéologiques en Guadeloupe*
- Christophe Colomb, *Journal de bord 1492-1493*, traduction de Soledad Estorach et Michel Lequenne
- R. P. Jean-Baptiste Du Tertre, *Histoire générale des Antilles habitées par les Français*
- R. P. Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux Iles de l'Amérique*
- Auguste Lacour, *Histoire de la Guadeloupe*
- Henry de Lalung, *Les Caraïbes, un peuple étrange aujourd'hui disparu*
- Guy Lasserre, *La Guadeloupe*
- Michel Lequenne, *Christophe Colomb, amiral de la mer Océane*
- Jean-Louis Longuefosse, *100 plantes médicinales de la Caraïbe*
- Christian Montbrun, *Les Petites Antilles de Christophe Colomb*
- Jean-Pierre Moreau, *Les Petites Antilles de Christophe Colomb à Richelieu*
- Jean-Pierre Moreau, *Un flibustier français dans la mer des Antilles (1618-1620)*
- Hans Staden, *Nus, féroces et anthropophages (1557)*
- Alain Yacou et Jacques Adélaïde-Merlande, *La découverte et la conquête de la Guadeloupe*

Autres publications de Pierre Bonnet

- *Nos racines créoles**
- *Ti-Pawol antan lontan*
- *Ti-Pawol antan lontan Ti-Paroles d'Haïti, Guadeloupe, Dominique, Martinique et Sainte-Lucie*
- *Les croyances aux îles**
- *Les Caraïbes insulaires et autres**
- *Ti-Pawol antan lontan – 2**

* Mis en ligne avec mon accord sur le site de *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*.

Éditeur :

Pierre Bonnet

26, rue de la Côte Saint-Rémy

95240 Cormeilles en Paris

Mise en page et illustration :

Yohan Virard

E.mail : Yohan.virard@yahoo.fr

Dépôt de ce manuscrit : 235922

Date du dépôt le 23/03/2010

[Retour aux Publications et Généalogies épuisées](#)

[Retour à l'accueil du site](#)